5 centimes

La Petite Gironde

EDITION DU MATIN

5 centimes

46e ANNEE – No 16.063

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

SAMEDI 24 JUIN 1916

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

	La ligne		La ligne
ANNONCES dernière page (sept col. en 6).....	1f 75	FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7).....	7f »
RÉCLAMES de de (cinq col. en 7).....	3 50	CHRONIQUE LOCALE.. (cinq col. en 7).....	11 »

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES... A BORDEAUX. *Bureau du journal*, 8, rue de Cheverus. AGENCE HAVAS, péristyle du Grand-Théâtre.
A PARIS..... AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse. SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ, 10, rue de la Victoire.
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
GIRONDE et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne.....	6f »	11f »	22f »
Autres départements.....	6 50	12	24
Etranger (Union Postale).....	9 »	13	36
Abonnements d'un mois pour la France..	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
TÉLÉPHONE { De 8 h à 20 heures, n° 82. De 20 h. à 5 heures, n° 86.
PARIS, 8, boulevard des Capucines
TÉLÉPHONE : 103.37. — 16 inter.

LE RAVITAILLEMENT RAPIDE

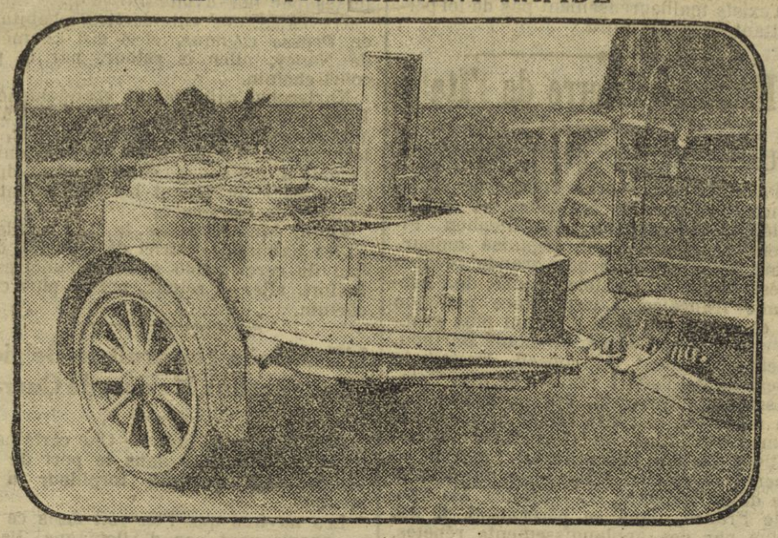

Cuisine roulante automobile montée sur pneus, permettant le transport des vivres chauds à la vitesse de 40 kilomètres à l'heure — Ph. MEURISSE.

Le Conflit Mexico-Américain

La situation, depuis longtemps déjà fort dangereusement tendue entre les Etats-Unis et le Mexique, vient brusquement de prendre un aspect menaçant à la suite de l'agression d'une nouvelle bande mexicaine sur une localité voisine de la frontière des Etats de l'Union. Pour essayer de dégager sa responsabilité, le gouvernement du général Carranza s'était bien hâté de publier une version d'après laquelle l'organisation de cette bande aurait eu lieu en territoire américain, mais à Washington on s'est montré décidé à renforcer les troupes expéditionnaires chargées de purger la région de la présence de ces pillards, que commandent les Pancheco Villa, les Zapata, et autres généraux du même acabit, plutôt que d'accepter les explications de Mexico.

L'échange de Notes qui a eu lieu à ce propos, loin d'améliorer la situation, l'a rendue encore plus critique. Le général Carranza a bel et bien mis en demeure les Etats-Unis d'avoir à évacuer immédiatement le territoire mexicain. Sa Note ajoute que son gouvernement se croit assez maître de la situation pour n'avoir pas besoin du secours d'une armée étrangère. — « Si l'armée américaine, dit-elle, avait veillé sur les frontières qu'elle a la charge de garder, au lieu de se livrer à une incursion en pays voisin, elle aurait évité les incidents actuels. » A cette Note d'une allure plutôt insolite dans les usages de la diplomatie, le président Wilson a immédiatement répondu par une Note très modérée dans la forme, mais extrêmement ferme, et où il se déclare résolu à protéger à tout prix la vie et les biens des citoyens américains.

La Note déclare encore que les Etats-Unis ne retireront leurs troupes du Mexique que lorsque celui-ci se montrera capable de réduire la rébellion et de pacifier le pays par ses propres moyens, et qu'en outre il aura réparé les préjudices causés aux Américains par les rebelles. Il est évident que posée des deux côtés en ces termes, la question ne saurait plus trouver de solution que dans l'emploi de la force. — « Vous êtes chez moi, sortez-en ! », fait le Mexique. — Et les Etats-Unis de répondre : « Je vais chez vous pour faire la police que vous n'y faites pas et pour protéger mes nationaux que vous n'y protégez plus. » Les deux interlocuteurs s'obstinant à maintenir leurs points de vue, il est fatal que les choses soient poussées un jour à l'extrême, c'est-à-dire vers une solution violente

Pour la saine appréciation de la situation, il convient de mettre en lumière les circonstances tout à fait particulières au milieu desquelles elle se présente. Aux Etats-Unis, les élections présidentielles sont prochaines, et M. Wilson est de nouveau candidat. Ses adversaires lui ont déjà suffisamment reproché sa politique d'attente vigilante à l'égard du Mexique. Y persister serait beaucoup nuire à sa réélection. Quoi qu'il en ait, il se voit donc dans la nécessité d'aller, s'il le faut, jusqu'à l'action militaire. Et, d'autre part, au Mexique, le général Carranza a fait tellement de concessions aux révolutionnaires pour se maintenir au pouvoir, qu'il est devenu leur prisonnier. Il est allé jusqu'à accorder, par décret, une amnistie générale à tous ceux qui se joindraient à la résistance contre l'invasion du sol mexicain par les étrangers, les *gringos*, comme on les appelle là-bas. Comment, dans ces conditions, pourrait-il composer avec les Etats-Unis ? C'est sa vie elle-même qui est en jeu. Et alors, dans son angoisse, il ira jusqu'à confier au dieu des armées le soin de veiller sur ses propres destinées et sur celles de son pays.

Enfin, n'oublions pas que la main de l'Allemagne se trouve partout dans ces événements du Mexique. On a la preuve que des officiers allemands figurent dans les cadres des bandes d'insurgés, voire des troupes carranzistes. On sait à la Maison-Blanche qu'en prévision de l'éventualité d'une rupture avec les Etats-Unis, l'état-major général allemand avait déjà donné l'ordre à un certain nombre de réservistes résidant au delà de l'Atlantique de se rendre dans la province de Chihuahua, afin d'y organiser des guérillas et de déterminer une diversion armée contre les Etats-Unis. La rupture ne s'étant pas produite avec Berlin, on essaie de l'amener avec Mexico. Dans la bataille qu'elle livre pour la domination universelle, l'Allemagne comprend aujourd'hui qu'elle s'est trompée dans le calcul de ses forces. Le terrain commence à se dérober sous ses pas. Elle ne compte plus que sur quelque événement imprévu, sur un cataclysme quelconque pour restaurer son prestige évanoui, et dans sa détresse elle saisit toutes les occasions qui se présentent.

Si elle parvenait à absorber l'attention des Américains dans une action militaire avec le Mexique, ce serait pour elle le moyen de la détourner de la guerre actuelle et de tarir une des sources principales où se ravitaillent de toutes les façons les puissances de l'Entente. Son activité brouillonne s'emploie donc de son mieux à fomenter des troubles au Mexique qui offre un terrain des plus propices à ses desseins. C'est à la lumière de ces faits, et en rapprochant des éléments si divers, qu'il doit être permis de chercher une signification au présent conflit mexico-américain.

Alban DERROJA.

Les Femmes au « Bulletin des Armées »

Ce n'est ni à une usine d'obus, ni à une fabrique de masques, ni à une entreprise d'habillement que se rend, chaque jour, rue des Saints-Pères, entre la Seine et le boulevard Saint-Germain, à côté du bureau de poste, tout cet essaim de dames et de jeunes filles.

Et pourtant c'est à une institution de défense nationale qu'elles collaborent. Elles vont dépouiller le courrier du Bulletin des Armées de la République. *Et ce n'est pas rien, le courrier du* Bulletin des Armées ! *On peut l'estimer à une moyenne de trente à quarante mille lettres par mois, dont une grande partie pour les concours (charades, devinettes, jeux d'esprit) proposés hebdomadairement à nos poilus.*

Les « Calories » de Gretchen

Les manifestations violentes des ménagères à la porte des fournisseurs irritent l'autorité boche Elle lâche à leurs trousses ses policiers légendaires, appuyés par la troupe qui tire dans le tas. Mais ces « opérations de police un peu rude » ont le défaut de révolter la foule et d'alimenter la chronique des alliés. Il fallait trouver autre chose. Les savants disciplinés de la Kultur ont répondu « présent ! » à l'appel. La trouvaille du professeur Rubner, de Berlin, est le record du genre.

Ce savant a calculé la quantité de forces physiques dépensées par les ménagères allemandes à la porte des crèmeries pour obtenir cent grammes de beurre.

« Pour avoir cent grammes de beurre à Berlin, dit un écho, les femmes sont obligées d'attendre debout dans la rue pendant au moins quatre heures. Selon le docte herr professor Rubner, ces femmes dépensent pendant ce temps, en *calories*, l'équivalent de cinquante-deux grammes de beurre.

» En achetant cent grammes de cette denrée, poids maximum autorisé, elles ne rapportent donc, en réalité, chez elles, que quarante-huit grammes.

» Le professeur ajoute que si, au lieu de faire queue dans la rue, ces femmes restaient couchées pendant six heures, elles économiseraient plus de calories que les quarante-huit grammes de beurre ne peuvent en fournir. »

Evidemment... mais le calcul peut s'appliquer à toutes les stations devant la porte des fournisseurs de tous les aliments. Le professeur Rubner devrait aller « jusqu'au bout » — c'est une devise d'actualité — jusqu'au bout de sa logique spéciale, et conclure que si les femmes allemandes restaient couchées tout le temps, elles réaliseraient une économie de « calories » colossale !

Si colossale qu'elles ne tarderaient pas à en mourir. Le beurre et autres denrées ne viennent pas en dormant. Pour économiser des « calories », il faut en avoir, et pour en avoir il faut s'alimenter. Il faut mettre du charbon dans la machine. A défaut de beurre et de graisse produisant de la chaleur, on demande du combustible. On ne vit de privations qu'à la faveur d'une figure de rhétorique, et si forte que soit Gretchen en cuisine, elle ignore l'art de mettre les arguments des savants en sauce à la ravigote !

Le professeur Rubner a l'humour féroce. Il a sans doute envisagé la suppression des calories chez les ménagères allemandes. Le rôle de la police serait simplifié : le combat finirait faute de combattantes. Mieux vaudrait le dire franchement que de torturer les données de la science pour mettre une ombre de beurre dans les rêves d'épinards de Gretchen...

P. B.

Suppression des Ordonnances

Paris, 22 juin. — Le ministre de la guerre vient de faire connaître que la suppression des ordonnances des officiers non effectivement montés, stationnés dans la zone de l'intérieur et affectés à des dépôts, sera réalisée très prochainement à une date qui n'est pas encore fixée. Par exception, les officiers qui ne pourraient, faute de ressources locales dans les endroits où ils sont stationnés, faire assurer leur service personnel, pourront utiliser à cet effet un soldat du service auxiliaire. Le même soldat pourra faire le service de plusieurs officiers à la fois. Les officiers dépourvus d'ordonnance recevront une indemnité mensuelle de 20 fr.

LES TOMMIES

— John, vous n'oublierez pas d'écrire chez Road and Co pour décommander les deux douzaines de manchettes ! !

Dessin de DJILIO, extrait de *La Baionnette*.

EN ARTOIS

LA CORVEE DE LAVAGE AU CANTONNEMENT — Photo BRANGER

Le Comité secret et la Presse

Paris, 23 juin. — La majorité des journaux se félicitent de l'accord finalement établi entre le gouvernement et la Chambre au sujet de l'exercice du contrôle parlementaire, et surtout du maintien de l'union sacrée, au grand désappointement de l'Allemagne.

Du Petit Parisien :

Le public français retiendra de l'ordre du jour — et c'est ce que nous voulons en retenir — l'affirmation claire, éclatante, nettement exprimée de l'entente établie entre la Chambre et le gouvernement pour la meilleure et constante coordination de tous les efforts en vue d'obtenir, de tous les moyens dont nous disposons, le maximum de rendement et d'efficacité jusqu'à la victoire.

Le **Journal** constate que de chaleureux applaudissements ont accueilli l'ordre du jour de confiance.

De M. Alfred Capus, dans le **Figaro** :

Les résultats de l'opération et, en l'espèce, l'ordre du jour voté, donnent raison à ceux qui prévoyaient la solution patriotique, c'est-à-dire le maintien de l'ordre politique actuel, dans cette phase décisive de la guerre et en présence d'un adversaire qui ne compte plus que sur nos divisions.

Mais M. Alfred Capus s'inquiète de ce que la Chambre se réserve de recourir facilement au comité secret et d'avoir une délégation directe pour le contrôle de tous les services de l'armée : « Il peut y avoir là une tendance du Parlement à forcer peu à peu le gouvernement a abdiquer devant la souveraineté parlementaire. » Cependant, M. Capus espère que le patriotisme l'arrêtera dans cette voie, et que M. Briand, avec la conscience de sa valeur, de sa haute situation en France et dans le monde, ne passera pas sous les fourches caudines, et saura conserver intactes son indépendance et sa volonté.

De l'**Œuvre** : Au total, cette séance fut bonne.

Pour le **Matin** :

La journée d'hier comptera parmi les plus belles que la France aura connues, et le gouvernement de M. Aristide Briand sort des débats avec une majorité considérable appartenant à tous les partis, qui grandira encore, pour les actes à venir, sa maîtrise et son autorité.

De M. Gustave Hervé, dans la **Victoire** :

Le gouvernement allemand comptait sur une crise parlementaire qui aurait amené au pouvoir chez nous quelques hurluberlus qui, sous prétexte de tout réformer, auraient tout saboté, tout démoli, tout mis sens dessus dessous, qui auraient fait une révolution dans le haut commandement et dont la grande pensée eût été l'évacuation de Salonique. Les représentants de la nation française ont refusé de lui donner cette satisfaction. Bonne journée pour la France et pour la République !

M. Clémenceau ne commentera personnellement que demain la séance, mais son journal, l'**Homme enchaîné**, écrit aujourd'hui :

« Accordent leur confiance » est une façon de parler, car il n'y a jamais eu confiance plus conditionnelle et plus hésitante. La grosse majorité réunie par le gouvernement est une manifestation d'union sacrée. La Chambre a voulu affirmer aux yeux du pays et du monde sa volonté de lutter et de vaincre. Mais voici maintenant qu'elle sait, et qu'elle a substitué sa responsabilité à celle des ministres. Le pays aura à la juger.

Du **Rappel** (radical-socialiste) :

Le scrutin tourne à l'avantage du cabinet. Il semble même que la constitution d'une minorité composée comme elle le fut ne soit pas un des moindres profits que le ministère ait tirés de ces longs débats hermétiques. Reste maintenant l'épreuve du Luxembourg ; le vote de la Chambre y rend singulièrement aisée la tâche du gouvernement, qui va se présenter devant les pères conscrits accompagné du cortège nombreux et important de ses partisans, les élus du suffrage universel.

M. Pierre Renaudel, député, écrit dans l'**Humanité** :

La Chambre a fortifié l'action du gouvernement par une majorité numérique considérable, et par la volonté nettement exprimée d'une collaboration qu'il dépendra du gouvernement seul de rendre plus étroite et plus efficace. En même temps, elle a voulu faire entendre aux soldats de la République qu'elle ne tolérerait pas les négligences, les imprévoyances dont leur sang risquerait d'être la rançon.

Le **Radical**, organe officiel du parti radical et radical-socialiste, n'exprime aucune opinion sur le vote de l'ordre du jour.

M. Garapon, dans l'**Echo de Paris**, craint que :

Cet acte parlementaire apporte à l'opinion beaucoup plus de surprise et d'inquiétude que de satisfactions, et que l'opinion voie que l'accord consacre surtout les empiètements du parlementaire sur l'exécutif, la plus déplorable confusion des pouvoirs politiques, et montre l'inquiétant esprit de domination d'accaparement et d'action personnelle dans les choses les plus étrangères pour elle qui anime cette Chambre trop encline à se figurer que le rôle de la Convention lui appartient, qu'elle est de taille à le jouer, et que c'est la chose du monde la plus simple que de décréter ou d'imposer la victoire.

A chacun son rôle et à chacun sa place. Le gouvernement a ses responsabilités ; son devoir serait de ne les jamais oublier. Quant à la Chambre, elle a sûrement grand tort d'en chercher trop de nouvelles pour elle-même. Celles du temps passé ne lui suffisent donc pas ? Et puis, aux journées de la Marne, on s'est bien passé il me semble, des commissaires aux armées !

Le Scrutin sur les Mots : « Elle lui fait Confiance »

Ont voté *pour*, 440 ; *contre*, 97.

Ont voté contre : MM. Abrame, Accambray, Alb. Grodet, Alexandre Blanc, Andrieux, B.-A. Angles, Augagneur, Barabant, Bénazet, Bergeon, Charles Bernard, Louis Bernard, Berthon, Betoulle, Boisneuf, Bokanowski, Jean Bon, Bouisson, Bouveri, Bouyssou, L. Braibant, Bras, Brizon, Buisset, Bureau, Cadenat, Ceccaldi, de Chappedelaine, Chaulin, Servinière, Colliard, Compère-Morel, Emile Constant, Cosnier, Dalbiez, Daniel-Vincent, Deguise, Demoulin, Deshayes, Doizy, Drivet, Dumont, Lucien Durafour, Faisant, Alb. Favre, Abel Ferry, Forgeot, François Fournier, Gaston-Dumesnil, Giray, Goude, Jean Hennessy, Jean Longuet, Jobert, Jugy, de Kerguezec, Lagrosillière, Lancien, Laval, Lémery, Lissac, Locquin, Henri Loup, Magnit, Magniaudé, Manus, Mayeras, Melin, Merlin, Meunier-Surcouf, Mistral, de Monzie, Marguerite Victor Morel, Ferdinand Morin, Oscar, Outrey, Paroy, Paul-Meunier, Peytral, Philbois, Camille Picard, Pierre Rameil, Pierre Robert, Plan, Poncet, Ponsot, Pressemane, Raffin-Dugens, Raynaud, Sabin, Simyan, Sixte-Quenin, Turmel, Vallière, Veber, Voillot, Walter.

N'ont pas pris part au vote : MM. Henri Coutant, Defontaine, Delcassé, Deschanel, Girard, Grousseau, Labroue, Maunoury, Maurice Rognon, Violette, Voilin.

Absents par congé : MM. Basly, Broussard, Delory, Emile Favre, Ghesquière, Inghels, Lajarrige, Lamendin, Mackau, Maurice Binder, Messimy, Payroux, Raghebom, Reynouard, Roullaux, Dugage, Soriaux, Albert Thierry, Tournade.

Les autres ont voté pour.

L'Ultimatum des Alliés à la Grèce

Rome, 23 juin. — La Note que l'Italie a remise à la Grèce pour réclamer la démobilisation est l'aboutissement logique d'un état de choses difficile, créé par la Grèce elle-même. L'occupation de l'Epire par les troupes grecques n'étant reconnue par aucune puissance de l'Entente, on comprend que le gouvernement italien ait exigé la démobilisation d'une armée qui gêne et menace la liberté du corps expéditionnaire de Vallona.

L'action énergique des puissances en Grèce recueille l'approbation unanime de l'Italie; tous les journaux, sans réserve, soulignent la nécessité de pousser les choses grecques jusqu'au bout, afin d'assurer le corps expéditionnaire des alliés contre toute surprise.

LE NOUVEAU MINISTERE

Athènes, 23 juin. — Le nouveau cabinet est ainsi constitué :

Présidence du conseil et ministre des affaires étrangères : M. Zaïmis.

Communications et intérieur par intérim : M. Phocion Negris.

Guerre et par intérim marine : le général Callaris.

Finances : M. Rallys.

Economie nationale : M. Calligas.

Justice : M. Monferrato.

Instruction publique et cultes : M. Lidourikis.

Les nouveaux ministres prêteront serment ce soir, à sept heures.

Le cabinet est favorablement accueilli par la presse et par l'opinion publique.

CONSTANTIN A VU QU'IL N'Y AVAIT PLUS A RUSER

Salonique, 23 juin. — Le roi Constantin, quand il reçut le texte des exigences de l'Entente, ne délibéra pas longtemps. Il constata que s'il faisait mine de résister, son pays était voué à la famine, et que la flotte de l'amiral Moreau, suivant les ordres reçus, serait en peu d'heures devant Phalère, pour y opérer, sous la protection de ses canons, un débarquement de troupes.

A cinq heures de l'après-midi, toutes les demandes de l'Entente étaient acceptées, et M. Zaïmis était appelé à Tatoï, chez le roi.

SKOULOUDIS AVAIT FAIT APPEL A L'ALLEMAGNE ET A L'AUTRICHE

Salonique, 23 juin. — Dans les milieux officiels, on dit que M. Skouloudis avait donné sa démission il y a une semaine, mais que le roi lui avait ordonné de rester au pouvoir.

M. Skouloudis avait eu mardi de longs entretiens avec les ministres d'Allemagne et d'Autriche, et on assure qu'il aurait demandé à ces derniers de venir à son aide contre l'Entente. Ce secours lui aurait été affirmé impossible pour le moment. Alors, lui et M. Streit, ancien ministre grec, aujourd'hui agent officiel de l'Allemagne à Athènes, sont allés trouver le roi, qui depuis quelques jours s'est retiré à la campagne. Ils lui ont déclaré que la résistance semblait impossible.

Le roi serait entré en grande fureur; mais devant les nouvelles qui, d'heure en heure, arrivaient concernant les mouvements des forces de l'Entente, Constantin se serait décidé sans avoir accepté officiellement la démission de M. Skouloudis, à faire appeler M. Zaïmis, avec lequel il a eu plusieurs entretiens.

LES VENIZELISTES APPROUVENT LE CHOIX DE M. ZAIMIS

Athènes, 23 juin. — Le choix de M. Zaïmis est hautement approuvé par les venizelistes.

LA LEVEE DU BLOCUS

Athènes, 23 juin. — On dit que les diplomates de l'Entente sont favorables à la levée du blocus, et on espère, dans les cercles maritimes du Pirée, que le trafic normal reprendra bientôt.

L'IMPRESSION EN GRECE

Athènes, 23 juin. — Malgré les événements graves de l'heure actuelle, la population athénienne demeure parfaitement calme. Seules, quelques manifestations sans importance ont eu lieu dans la journée d'hier. Il n'est pas douteux toutefois que la démarche des puissances alliées a produit une profonde impression.

EXPLOSION D'UNE POUDRIERE A ATHENES

Athènes, 23 juin. — Hier, une violente explosion retentit vers onze heures du matin, et fut entendue même dans les quartiers les plus éloignés. Il s'agissait de l'explosion d'une poudrière située aux portes d'Athènes. L'accident a été déterminé par la déflagration spontanée de la poudre, déflagration due à la chaleur excessive.

Les Journaux

Paris, 23 juin. — Tous les journaux félicitent les alliés d'avoir enfin employé le seul langage que comprenne le roi Constantin : celui de la force.

Du **Petit Parisien** :

Les puissance alliées viennent de remporter un succès moral important en Grèce. Une ère nouvelle s'ouvre en Grèce pour l'Entente et pour le sentiment national hellène. Les empires du Centre ont subi avant-hier un échec indéniable dans le Levant.

De M. René d'Avral, dans le **Gaulois** :

Jamais l'emploi de la manière forte vis-à-vis de la Grèce n'a prouvé d'une façon plus péremptoire son utilité et ses excellents résultats.

De Saint-Brice, dans le **Journal** :

En moins de vingt-quatre heures, l'affaire grecque a été réglée. Ce que c'est que de faire sentir le fer! La situation va donc s'éclaircir au moins dans la mesure que permet le maintien d'une fiction de neutralité qui jure de plus en plus avec la réalité.

Du **Matin** :

Il est triste de constater qu'il a fallu la menace pour rappeler ce souverain égaré par le bluff allemand à la conscience des intérêts de son pays. Nous n'avons pas voulu que le jour où nos troupes quitteraient le camp retranché de Salonique pour une action que la situation militaire rend vraisemblable, elles eussent l'inquiétude de sentir sur le territoire même où elles gardaient leur base, un foyer d'intrigues dangereuses.

De M. Stéphen Pichon, ancien ministre des affaires étrangères, directeur du **Petit Journal** :

En se mettant d'accord sur leurs exigences, les trois alliés auront sans doute prévu et calculé toutes les obligations et toutes les conséquences du programme dont leur démarche d'hier n'est que le prélude, et dont le but doit être de leur restituer à Athènes une situation conforme à leurs prérogatives, à leurs intérêts, à leur puissance et à leur dignité.

De Jean Herbette, dans l'**Echo de Paris** :

Si la Grèce reste sincèrement neutre, la position de la Bulgarie devient précaire et, du coup, la politique balkanique de l'Allemagne perd ses atouts jusqu'à Bucarest. Si les élections grecques se font honnêtement, le succès du parti venizeliste semble à peu près certain. Nous avons taillé comme nous le voulions dans les liens qui garrottaient la Grèce; il ne faut pas que l'ennemi puisse les recoudre comme il veut jusqu'aux élections prochaines. Nous sommes comptables de la liberté grecque.

Du **Figaro** :

Il doit naturellement être bien entendu que la soumission de la Grèce ne doit comporter aucune arrière-pensée et que l'on veillera étroitement à ce qu'il ne puisse pas y en avoir.

De l'**Humanité** :

Le cauchemar grec va donc se dissiper. Il ne pèsera plus sur la situation balkanique et sur l'action militaire des alliés en Macédoine.

La Sommation de l'Allemagne à la Suisse

Paris, 23 juin. — Comme les dépêches l'ont appris, l'Allemagne a adressé à la Suisse un véritable ultimatum économique, la menaçant de la priver de charbon et de fer si les autorités fédérales n'autorisaient pas la livraison de stocks de marchandises dont la réexportation est formellement interdite par les accords passés entre la Suisse et les puissances de l'Entente.

La situation est, on le voit, extrêmement sérieuse pour ce petit Etat, qui se trouve littéralement pris entre le marteau et l'enclume. Elle est la conséquence on peut dire inéluctable des conditions de lutte des différents belligérants.

L'Allemagne tente une nouvelle manœuvre pour nous obliger à la ravitailler indirectement. Le coup que les Allemands tentent en Suisse est d'une mauvaise foi encore bien plus complète que les précédents. Une convention conclue entre la Suisse et l'Allemagne promet à la Suisse qu'elle recevra sans conditions, en temps de guerre, la houille allemande dont elle a besoin; d'autre part, une convention conclue entre la Suisse et les alliés stipule que certaines marchandises, notamment : coton, laine et métaux, importées en Suisse à travers les territoires des alliés, ne doivent pas être réexportées en Allemagne. Les Allemands déchirent leur promesse et somment la Suisse de manquer à sa parole.

C'est un véritable chantage et une violation de parole, car, dès août 1915, le gouvernement suisse lui-même avait fait savoir aux alliés que le charbon allemand n'était pas et ne serait pas une matière donnant lieu à des compensations. Il semblait donc que, de ce côté-là, il y avait eu engagement de la part de l'Allemagne, de même qu'il y avait eu engagement de la part de la France d'assurer le pain quotidien de la Suisse au moyen de transports de céréales, qui, depuis le début de la guerre, se font régulièrement à travers le territoire français et par les ports français. Il y a donc, de la part de l'Allemagne, une nouvelle rupture et un égal mépris de ses engagements.

Et, de plus, nous nous trouvons en présence d'une tentative de l'Allemagne de tirer des pays alliés eux-mêmes, par le canal de la Suisse, les marchandises que, justement, les alliés les empêchent de recevoir par leur action sur mer et sur terre.

L'EMOTION EN SUISSE

Genève, 23 juin. — La Note allemande en forme d'ultimatum adressée à la Suisse a produit une vive impression dans les milieux industriels de la Suisse allemande. De grands industriels suisses considèrent la situation comme très grave pour la Suisse, car la suspension d'exportation du charbon et des métaux dont l'Allemagne menace la Suisse aurait des conséquences désastreuses pour la grande industrie. Le « Journal de Genève » exhorte au calme l'opinion suisse, très alarmée, et ajoute : « La situation n'est pas moins très sérieuse et mérite toute notre attention. »

La Rébellion de Smyrne

LA VILLE FUT MISE A FEU ET A SANG

Milan, 22 juin. — On a déjà dit que dans les premiers jours du mois d'avril, la garnison de Smyrne s'était révoltée. Des troupes autrichiennes furent chargées de réprimer la rébellion. 2,000 Autrichiens, sous le commandement d'officiers allemands et un certain nombre de pièces d'artillerie furent envoyés à Smyrne.

Une dépêche de Cattanéo rapporte les déclarations d'une personne revenue de Turquie et qui affirme que la répression fut d'une violence inouïe. La ville de Smyrne fut bombardée. On se battit sur les places et dans les rues. Tous les révoltés furent passés au fil de l'épée ou pendus.

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE

La Guerre imminente

Genève, 23 juin. — **Un câblogramme de Washington aux journaux allemands annonce que la déclaration de guerre des Etats-Unis au Mexique est imminente.**

S'il le faut, les Etats-Unis frapperont vite et fort

Washington, 23 juin. — Des personnalités qui ont rendu visite au président Wilson ont recueilli cette impression que **si, malgré tous les efforts pour empêcher la guerre, une rupture se produit, les Etats-Unis agiront avec une promptitude et une énergie extrêmes.**

Washington, 23 juin. — A la suite d'une conversation qu'il a eue avec M. Wilson, M. Baker, secrétaire d'Etat à la guerre, a donné l'ordre à tous les miliciens de se rendre à la frontière aussitôt qu'ils seront équipés.

Les Etats-Unis ne feront que se défendre

Washington, 23 juin. — Le secrétaire d'Etat, M. Lansing a adressé un mémorandum aux représentants des Etats-Unis du Centre-Amérique et de l'Amérique du Sud.

Après avoir exposé la situation au Mexique, le secrétaire d'Etat y annonce que **si des hostilités devaient se produire entre les Etats-Unis et le Mexique, les Etats-Unis n'auraient qu'un but : se défendre contre de nouvelles incursions, et ne songeraient nullement à intervenir dans les affaires du Mexique.**

Pour empêcher la Guerre

Washington, 23 juin. — Des diplomates s'entremettent à Mexico en vue du maintien de la paix, et le président Carranza, de son côté, retient l'ardeur belliqueuse de ses subordonnés.

Le Guet-Apens de Carrizal

Washington, 23 juin. — En attendant le rapport du général Pershing sur l'affaire de Carrizal, aucune communication ne sera faite à la presse par le gouvernement au sujet des intentions des Etats-Unis.

On assure que le président Wilson pense qu'il s'agit de l'acte d'un officier subalterne, aucunement susceptible de modifier la situation.

Mexico, 23 juin. — Le ministre de la guerre, M. Obregon, a publié une déclaration officielle dans laquelle il déclare prendre toutes ses responsabilités de l'attaque des troupes américaines à Carrizal.

Les Etats-Unis accroissent leur Flotte marchande

New-York, 23 juin. — Les Etats-Unis poussent activement la construction de nombreux navires marchands. En 1914, ils lançaient 95 navires, d'un tonnage total de 200,762 tonnes; en 1915, 84 navires, jaugeant 277,460 tonnes; ils ont actuellement en chantier 368 navires, représentant un tonnage de 1 million 129,014 tonnes.

Une Protestation officielle du Mexique

Washington, 23 juin. — L'ambassadeur du Mexique a communiqué à M. Lansing, sur le dernier incident, un rapport du ministre des affaires étrangères du Mexique déclarant que son gouvernement comprenait difficilement pourquoi les troupes des Etats-Unis s'étaient portées sur Carrizal, qui est sur la voie ferrée de Mexican-Central, à quelque distance d'Andadjurez, et assez loin du point qui, disait-on, devait être la base du reste des troupes américaines venues de Colombus.

Il a signalé également l'occupation par le général Pershing des villes de Casa-Grande et Nuevo-Casa-Grande, et déclaré que CES FAITS CONSTITUAIENT DES HOSTILITES OUVERTES.

Violents Combats à Chihuahua

Londres, 23 juin. — *Des combats très violents ont eu lieu le 21 et le 22 juin, à Chihuahua, entre les forces américaines et les troupes mexicaines. La lutte se poursuit très acharnée pendant quarante-huit heures. Elle aurait été particulièrement meurtrière.*

Chihuahua, capitale de l'Etat du même nom, est à 320 kilomètres au sud d'El-Paso.

Des Officiers américains vendirent des Armes au Mexique

New-York, 23 juin. — Deux officiers américains, convaincus d'avoir vendu au Mexique des approvisionnements et des munitions de guerre, viennent de comparaître devant la justice militaire. Ils ont été condamnés chacun à trois ans de prison.

Les Conséquences de la Guerre sur la Récolte du Coton

New-York, 23 juin. — L'éventualité d'une guerre des Etats-Unis avec le Mexique est considérée par les commerçants du coton au Texas comme destinée à produire une hausse sérieuse sur le marché. Sur 400,000 Mexicains résidant dans cette région, 75,000 sont employés chaque année à la récolte du coton. La rupture entre les deux Etats troublerait sérieusement les conditions de la main-d'œuvre.

Les Mesures militaires des Etats-Unis

Washington, 23 juin. — Dès que la nouvelle du combat de Barrijal arriva à Washington, M. Wilson tint un conseil de cabinet à l'issue duquel M. Baker, secrétaire d'Etat à la guerre, donna l'ordre d'envoyer 8,000 hommes de la milice à la frontière. Il annonça en même temps que, pour le moment, les troupes américaines n'avanceraient pas davantage vers le sud.

Les opérations des enrôlements, de même que les autres préparatifs militaires, sont poussés très activement. On prévoit qu'avant peu 70,000 hommes seront prêts pour être dirigés vers la frontière pour y renforcer les contingents dont dispose le général Pershing. On espère mobiliser d'ici une ou deux semaines 150,000 hommes de la garde nationale, constituée par une milice dont les hommes s'exercent dix jours par an. Reste à savoir quels services pourra rendre une telle force.

Le Pacifiste Ford veut entraver la Mobilisation américaine

Washington, 23 juin. — Le pacifiste germanophile Ford a menacé de renvoi tous ceux de ses ouvriers qui, appelés sous les drapeaux, répondraient à l'ordre de mobilisation.

Les hommes qui suivront cet avis seront considérés comme déserteurs, mais il n'existe malheureusement pas de loi permettant de punir Ford.

L'Effort de Guerre de l'Italie

Une Conférence de M. Barthou

Paris, 22 juin. — Le Comité de conférence l'« Effort de la France et de ses alliés »; que préside M. Stephen Pichon, sénateur, avait organisé aujourd'hui à la Sorbonne une grande réunion présidée par M. Anatole France, de l'Académie française. L'importance politique de cette réunion était d'autant plus grande que le conférencier, M. Louis Barthou, ancien président du conseil, traitait la question de l'effort italien, et que l'ambassadeur d'Italie, M. Tittoni, a prononcé un magistral discours sur le même sujet, complétant ainsi les importantes déclarations qu'il a faites depuis l'entrée en guerre de l'Italie. L'immense amphithéâtre de la Sorbonne était comble. M. Anatole France, dans sa péroraison, a dit, salué par des applaudissements répétés, que la paix acquise par la victoire ne soit pas une paix, mais bien la paix, la paix pure de tous germes de guerre, la paix assise solidement sur le principe des nationalités et de la justice internationale. Voilà le sens du pacte par lequel l'Italie s'est liée à nous. Voilà les généreuses conditions de son aide généreuse.

M. Louis Barthou, après avoir retracé les origines de la guerre, a rappelé comment l'Italie entra dans la lutte : des Italiens voulurent se battre pour la France et mourir pour elle, et il a salué la glorieuse mémoire de Bruno et de Santi Garibaldi. M. Barthou a résumé les négociations que l'Italie poursuivit avec l'Autriche de décembre 1914 à mai 1915.

Pourquoi l'Italie n'a-t-elle pas déclaré la guerre à l'Allemagne? L'orateur s'exprime sur cette question avec la réserve qu'impose la liberté d'un peuple maître de son action... Mais, entre les alliés et l'Italie, la solidarité est entière, dit-il. L'intervention a immobilisé sur ses frontières 800,000 Autrichiens. Ce chiffre suffit à dire l'étendue du service qu'elle a rendu à la cause commune.

M. Louis Barthou rappelle ce qu'il a vu sur le Carso, en Carnie, en Cadore. Il fait l'éloge de l'effort accompli, des routes construites à d'invraisemblables altitudes, des services de ravitaillement, de l'organisation de l'arrière. Il rend hommage au sang-froid avec lequel l'Italie a accueilli les événements du Trentin, et il s'écrie, aux acclamations de la salle, soulevée d'enthousiasme :

« La guerre n'a pas été la faillite de l'Europe, elle a été la faillite de l'Allemagne. L'Allemagne a failli aux traités, aux signatures données, à la foi jurée, à l'honneur. Les alliés, armés par le droit et la justice, sont les syndics de cette faillite frauduleuse. Ils ne lâcheront pas l'Allemagne, qu'ils tiennent à la gorge. Il faut qu'ils exigent des comptes pour établir le bilan de ses trahisons, de ses rapines et de ses crimes, pour préparer les restitutions légitimes et les préparations nécessaires, pour reconstituer les nationalités abolies, pour rendre à des peuples martyrs leurs foyers et leurs droits. Il le faut pour ceux dont le sang crie vengeance. Il le faut pour l'Europe nouvelle, dont la libération, l'équilibre et la sécurité ne s'établiront qu'à ce prix. Il le faut enfin, pour l'humanité, qui serait déshonorée devant l'histoire si le châtiment ne s'abattait pas, inoxérable et impitoyable, sur les bandits couronnés, sur les parlementaires avilis, sur les diplomates félons, sur les armées d'assassins et sur les peuples stupidement asservis ou lâchement complices.

Les auditeurs couvrent de bravos répétés et d'acclamations les dernières paroles de l'ancien président du Conseil.

Enfin, M. Tittoni, ambassadeur d'Italie, a tracé un magistral tableau de la situation extérieure et des efforts accomplis par l'Italie. Il a réfuté la thèse austro-allemande, selon laquelle l'ennemi n'aurait pas voulu la guerre, et il a conclu :

« Les hommes responsables de cette guerre, effrayés des résultats épouvantables de leur œuvre, voudraient l'arrêter, mais ils ne le peuvent plus maintenant, car il y a quelque chose au-dessus de la volonté des hommes, c'est la logique fatale et impitoyable des événements. »

L'assistance a fait une ovation à l'ambassadeur d'Italie.

La Turquie rappelle les Homme jusqu'à 50 Ans

Bâle, 23 juin. — Tous les sujets turcs résidant actuellement en Allemagne et âgés de 18 à 50 ans doivent se présenter au consulat général turc à Berlin pour faire leur service militaire.

Un Aviateur bulgare se tue

Genève, 23 juin. — L'aviateur bulgare Liatchef, qui séjournait en Allemagne, a fait une chute près de l'île de Norderney et s'est tué.

M. Patchitch à Paris

Paris, 22 juin. — M. Patchitch, président du conseil de Serbie, est arrivé de Londres et compte rester quelques jours à Paris.

Les Superbes Exploits de nos Aviateurs

Les Villes allemandes bombardées

Paris, 23 juin. — Cette nuit a été communiquée une Note exceptionnellement importante, montrant que nos aviateurs ont accompli de merveilleux exploits. Ils ont répondu aux raids récents des Allemands sur plusieurs de nos villes. Ils ont jeté 18 obus sur Trèves, 40 sur Karlsruhe, 50 sur Mulheim, visant partout et atteignant efficacement des établissements militaires.

D'autre part, au cours de combats aériens, nos pilotes se sont encore distingués.

Trèves, Karlsruhe et Mulheim ont déjà été bombardés avec succès à diverses reprises par nos aviateurs.

Trèves est une ville de 49,875 habitants, en Prusse rhénane, et à 250 kilomètres de Nancy, aller et retour, par le plus court chemin.

Karlsruhe, capitale du grand-duché de Bade, ville de 135,000 habitants, est à 350 kilomètres de Nancy, aller et retour, par le plus court chemin. On se souvient de l'émotion que causa, dans le grand-duché de Bâde, le précédent bombardement du château de Karlsruhe.

Enfin, Mulheim, sur le Rhin, ville de 53,708 habitants district de Cologne, chef-lieu de cercle, est0 à 120 kilomètres de Belfort, aller et retour, par le plus court chemin.

L'Ennemi a construit en Belgique de nouveaux Navires de Guerre

Amsterdam, 23 juin. — Une certaine activité se manifeste dans le port de Zeebrugge. Un nouveau torpilleur a été aperçu.

Les navires que l'on voit dans ce port ne proviennent pas d'Allemagne. Ils ont été construits à Anvers, dans les chantiers d'Hoboken.

On croit que des sous-marins ont été également construits dans ces chantiers.

L'Enquête sur la Mort de Lord Kitchener

Londres, 22 juin. — Le gouvernement poursuit une enquête approfondie sur les circonstances qui ont amené la fin de lord Kitchener, circonstances qui n'ont été communiquées au public que très brièvement. Comment, pourquoi, les deux destroyers qui devaient accompagner sans cesse le « Hampshire » l'ont-ils quitté, et surtout, comment le jour et l'heure du départ ont-ils été connus en Allemagne, ce dont on a la preuve.

Une Traversée dramatique

Marseille, 23 juin. — Le paquebot « Moïse », qui est arrivé aujourd'hui venant de Bône et de Philippeville, a été, pendant la traversée, poursuivi et attaqué par un sous-marin ennemi. Grâce à une habile manœuvre, le capitaine du « Moïse » réussit à soustraire son navire aux attaques du sous-marin.

Un Sénégalais ivre assassine deux Soldats

Paris, 22 juin. — Ce matin, boulevard de Montmorency, un Sénégalais, nommé Soulomabul Cissoko, a frappé de plusieurs coups de couteau au ventre et à la poitrine les soldats Gustave Bunel et Floryn. Ce dernier est décédé. L'état du soldat Bunel est très grave. Le Sénégalais, qui était complètement ivre, a été arrêté.

Une Conférence ouvrière des Alliés

Paris, 22 juin. — Comme corollaire à la conférence économique que viennent de tenir les gouvernements alliés, les Trade-Unions anglaises, la Confédération du travail française, les travailleurs belges, les Fédérations ouvrières italiennes, portugaises et russes viennent de s'entendre pour tenir à Londres, le 5 juillet prochain, une conférence internationale à laquelle les organisations des pays neutres ne seront pas conviées, malgré les démarches pressantes de certaines minorités.

Cette conférence aura probablement sur le monde ouvrier des pays, et rien que des pays alliés, une répercussion considérable. Les questions portées à son ordre du jour concernent, en effet, exclusivement la main-d'œuvre et les montants des salaires. Il est fort probable qu'après cette conférence, qui durera plusieurs jours, les Fédérations et Confédérations ayant pris part à la conférence tiendront chacune, dans leur pays respectif, un congrès national qui établira définitivement les bases jetées par la conférence internationale. La C. G. T. déléguera à Londres une dizaine de ses principaux membres parmi lesquels on cite déjà les noms de MM. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T.; Bled, secrétaire général de l'Union des syndicats; Keufer, secrétaire de la Fédération du Livre, etc.

Adresse des Eglises réformées à M. Poincaré

Paris, 22 juin. — Le Synode national des Eglises réformées évangéliques de France a fait parvenir au Président de la République l'Adresse suivante :

« Le Synode national des Eglises réformées évangéliques de France, réuni à Paris dans le temple des Batignolles, en communion d'idées avec tous ceux qui se dévouent dans les circonstances tragiques que nous traversons, adresse au chef de l'Etat son salut respectueux, et demande à Dieu de bénir la France et ses alliés pour le triomphe de la Justice et de la Liberté.

» Jean LAFON, modérateur. »

Le Président de la République a fait répondre :

« Monsieur,

» M. le Président de la République vous est très reconnaissant du témoignage émouvant de la précieuse sympathie que vous voulez bien exprimer au nom du Synode national des Eglises réformées évangéliques, réuni au temple des Batignolles. Il me prie d'être auprès de vous et des vôtres l'interprète de ses remerciments et de sa profonde gratitude. »

LA BATAILLE DE VOLHYNIE

Sous le commandement suprême de von Mackensen les Austro-Allemands tentent de briser l'effort russe

Paris, 23 juin. — *Pendant qu'au sud les troupes du général Letchitsky s'emparent de Radautz et continuent à pourchasser les débris de l'armée Pflanzer, la bataille se poursuit en Volhynie, avec une violence et une âpreté extrêmes, sur un front de près de 100 kilomètres.*

Les armées de Broussiloff avaient creusé une brèche énorme à l'ouest de Loutsk, par où passait le flot russe à la poursuite des contingents en désordre du général Puhallo. Pour aveugler la brèche, l'état-major allemand fit appel à tous les renforts disponibles. Des fronts les plus éloignés accoururent à grande vitesse les corps d'armée retirés du Trentin et de Lithuanie. Jetés dans l'action dès la descente du train, les régiments autrichiens essaient d'endiguer le flot des armées russes, sous le commandement suprême du maréchal Mackensen, appelé pour parer au péril.

Sur le Stockod supérieur, entre Loutsk et Vladimir-Volynski, où les combats sont particulièrement violents, la situation reste encore indécise. Mais les Russes paraissent une fois de plus reprendre l'avantage à leur extrême droite, où, dans la région de Grouziatine, sur le Styr, à l'ouest de Kolki, ils ont repoussé les massives attaques allemandes.

En définitive, les Allemands font un effort énorme pour refouler les Russes sur Loutsk. Du résultat de cette bataille dépend le sort des opérations engagées par nos alliés.

EFFORTS DÉSESPÉRÉS CONTRE L'AILE DROITE DE BROUSSILOFF

Pétrograd, 23 juin. — En constatant l'énergie croissante de contre-attaques allemandes sur l'aile droite de Broussiloff, les experts militaires concluent que les Allemands ont été encouragés à concentrer leurs forces sur le front russe en vue d'écarter la menace dirigée contre Kovel et Vladimir-Volynski. Mais les victoires russes successives de l'armée Kaledin paraissent avoir bouleversé tous les plans allemands. L'ennemi essaie d'enfoncer un coin destiné à diviser les armées russes menaçant Vladimir-Volynski et Kovel.

LES AUTRICHIENS SE RETRANCHENT DANS LES CARPATHES

Odessa, 23 juin. — Les Autrichiens se retranchent rapidement dans les passes des Carpathes. L'état de démoralisation dans lequel ils se trouvent affaiblit et rend chaque jour moins effective leur résistance.

LES RUSSES NOMMENT UN MAIRE A CZERNOVITZ

Lausanne, 23 juin. — Les Russes ont déjà nommé le nouveau maire de Czernovitz. Celui-ci est un sujet roumain, l'abbé docteur Georges Sandru, de l'église grecque orientale de Czernovitz.

LES FORCES DE BROUSSILOFF

Stockholm, 23 juin. — Voici des nouvelles précises au sujet des effectifs dont dispose le général Broussiloff. Ce général a sous ses ordres cinq armées comprenant soixante divisions; il dispose d'une quantité énorme de canons et de munitions. Les généraux Rousski et Ivanoff ont déclaré que jamais l'armée russe n'eut un matériel si abondant. D'énormes dépôts de munitions sont établis derrière le front de l'armée.

Il est inexact que le matériel d'artillerie dont disposent les Russes ait été exclusivement fourni par les Anglais et les Japonais; les alliés fournirent les obusiers de 120 et une grande quantité de munitions. On peut dire que l'armement provient pour un tiers des fabriques russes et pour deux tiers des usines japonaises et anglaises.

Les réserves russes seraient concentrées à Kiev.

MACKENSEN A KOVEL

Pétrograd, 23 juin. — Le maréchal Mackensen se trouverait à Kovel, où arrivent d'importants renforts et des canons lourds.

Les renseignements indiquant que Mackensen a pris la direction personnelle de ces opérations conduisent les experts militaires à conclure qu'il tentera de nouveau de mettre en œuvre la tactique de la fameuse phalange, mais il ne disposera évidemment pas de forces suffisantes et semblables à celles qui occupèrent la Serbie, à moins que de très importants renforts aient été ramenés des fronts français et italien.

MÉSENTENTE DES ALLEMANDS ET DES AUTRICHIENS

Pétrograd, 23 juin. — D'après les récits des prisonniers, les Allemands seraient fort mécontents de l'attitude des Autrichiens. Les soldats prussiens déclarent qu'ils ne veulent point se battre à côté de leurs alliés, parce que ces derniers, invariablement, battent en retraite sans les prévenir et permettent ainsi à l'ennemi de les attaquer de flanc.

LE MARK BAISSE

Zurich, 22 juin. — A la Bourse de Zurich, la valeur du mark a subi une nouvelle dépréciation. Le cours des 100 marks est tombé à 96 fr. et la couronne à 66 fr. 75.

Amsterdam, 23 juin. — Le cours du mark a subi depuis mercredi soir sur notre place une baisse considérable. Le recul a été tel qu'il a produit une véritable panique sur le marché. La baisse paraît d'ailleurs refléter exactement le fléchissement du crédit de l'Allemagne par suite de sa situation militaire généralement considérée comme critique.

MACKENSEN A LA RESCOUSSE

Pétrograd, 22 juin. — Les Autrichiens, renforcés et encadrés par les Allemands, font de suprêmes tentatives pour résister à la poussée des armées du général Broussiloff. Dans ce dessein, ils ont appelé sur le front de la Volhynie le maréchal Mackensen, mais la fougue russe défie ce que l'adversaire entreprend pour les arrêter. Les troupes russes continuent à remporter des succès quotidiens.

LE GÉNÉRAL BŒHM-ERMOLLI BLESSÉ

Londres, 23 juin. — Suivant une dépêche de source autrichienne, le général Bœhm-Ermolli a été blessé sur le front russe par un éclat d'obus et transporté par auto à Lemberg.

Le général Bœhm-Ermolli commandait l'armée autrichienne qui tenait la ligne de l'Ikwa, au sud de Doubno et dont la gauche a été enfoncée par les Russes. Cette armée est actuellement en retraite sur Brody; sa droite reste en jonction avec l'armée du général bavarois comte Bothmer, qui se maintient sur la ligne de la Strypa.

LE NAUFRAGE DU « MERCURE »

Pétrograd, 23 juin. — Voici des détails sur la perte en mer Noire du vapeur « Mercure » que le Communiqué du grand état-major a signalé hier :

Le « Mercure », naviguant d'Odessa à Kherson, avait à bord environ 800 passagers, parmi lesquels de nombreux élèves de diverses écoles rentrant dans la province pour y passer leurs vacances d'été.

A vingt kilomètres d'Odessa, à deux lieues de la côte, le vapeur toucha une torpille et eut la proue complètement enfoncée; il coula en cinq minutes.

Deux grandes chaloupes, immédiatement descendues à la mer, chavirèrent; les survivants se tinrent à la surface de l'eau au moyen de divers objets flottants.

Treize canots lancés sur les lieux de la catastrophe ne purent aborder le navire à cause de la houle très vive, mais ils réussirent à recueillir de nombreux naufragés que les vagues leur apportaient.

Beaucoup de passagers sachant nager purent atteindre la côte. De ce fait, la plupart des passagers se sauvèrent.

Jusqu'ici, la mer a jeté à la côte vingt-huit cadavres. On rapporte qu'un capitaine d'un vapeur russe qui vit l'explosion et la perte du « Mercure » ne s'approcha pas du navire en détresse, craignant quelque sous-marin.

Le Général Joffre passe en Revue les Troupes russes à Mailly

Troyes, 23 juin. — Le général Joffre a passé, avec le général Gouraud, la revue des troupes russes, qui achèvent leur entraînement au camp de Mailly.

L'arrivée du généralissime et du général Gouraud fut annoncée par des salves de bombes à main lancées par des grenadiers russes. Dans le ciel, on apercevait des avions : les troupes russes étaient rangées sur le terrain.

Le généralissime apparut, venant à pied avec le général Gouraud, et escorté par un peloton d'officiers russes et français à cheval. La musique joua la *Marseillaise*. Le général Joffre portait l'ancienne tenue : culotte rouge, dolman noir, où étaient épinglées la médaille militaire et la croix de guerre.

Le général Gouraud marchait appuyé sur une canne.

Ils passèrent sur le front des troupes; ensuite eut lieu le défilé. Les soldats défilèrent d'une façon impeccable; enfin, la remise de plusieurs décorations eut lieu.

Après la cérémonie, le général Joffre et le général Gouraud se sont entretenus amicalement avec les nombreux officiers d'état-major russe et français; pendant ce temps, les soldats regagnaient leurs cantonnements en chantant, avec leurs amis français, la *Marseillaise* et l'*Hymne russe*.

Le Retard de la Nomination de M. Lloyd George dû à une Cause légale

Londres, 23 juin. — Le retard apporté à la nomination de M. Lloyd George pour remplacer lord Kitchener est dû à une cause constitutionnelle, au dire du « Daily Chronicle ».

En effet, l'acte de 1858 créant le gouvernement des Indes, décrète qu'il n'y aura pas plus de quatre principaux secrétaires d'Etat à la Chambre des Communes; or, il y en a déjà quatre : sir Ed. Grey, M. Samuel, M. Bonar Law et M. Chamberlain. Donc, avant que M. Lloyd George puisse être nommé, il faudra ou amender l'acte de 1858, ou modifier la composition du cabinet, ou envoyer un des principaux secrétaires à la Chambre des lords.

Les Dames françaises aux Colonies

Paris, 23 juin. — L'Association des Dames françaises de la Croix-Rouge vient de renouveler l'équipe des infirmières qui depuis deux ans assurent le service de l'hôpital principal de Dakar, au Sénégal. Avant leur départ, le médecin-chef a tenu à leur adresser ses vives félicitations, qui furent pour ces femmes dévouées la plus belle récompense.

D'autre part, sur la demande du ministre des colonies, l'Association des Dames françaises vient d'organiser un service à l'hôpital de Duala, au Cameroun. Les infirmières désignées s'embarqueront à Bordeaux le 27 courant.

La Fin des Séances secrètes

Le Vote de Confiance

Paris, 23 juin. — Ainsi qu'on l'a vu, 97 députés contre 440 ont refusé leur confiance au gouvernement, parmi lesquels : MM. Augagneur, de Monzie, Raynaud, Simyan, Emile Constant, Abel Ferry, Margaine, Maginot, anciens membres du gouvernement.

Ces opposants se décomposent ainsi : 38 socialistes unifiés, 10 républicains socialistes, 25 radicaux-socialistes, 10 gauche radicale, 4 républicains de gauche, 2 gauche démocratique, 2 groupe de l'Union républicaine radicale-socialiste, 1 groupe de la Fédération républicaine, 5 députés inscrits à aucun groupe.

Onze de nos députés n'ont pas pris part au vote, parmi lesquels M. Delcassé; ce sont : 2 socialistes unifiés, 2 républicains socialistes, 3 radicaux-socialistes, 2 gauche radicale, 1 républicain de gauche, 1 membre de l'Action libérale.

Dix-huit députés étaient absents par congé.

Les Députés de la Région

En ce qui concerne notre région, les votes de nos représentants se sont répartis comme suit :

Ont voté *pour* :

Ariège : MM. le général Pédoya, Paul Laffont.

Aude : MM. Malaviale, Jean Durand, Bonnail, Aldy, Albert Sarraut.

Aveyron : MM. Talon, Balitrand, Augé, Gaffier, de Castelnau, Cabrol.

Cantal : MM. Rigal, Fernand Brun, Baduel, Hugon.

Charente : MM. Lazare Weiler, Géo Gérald, James Hennessy, Babaud-Lacroze.

Charente-Inférieure : MM. Carré-Bonvalet, Bertrand, Pouzet, André Hesse, Lauraine, Coyrard.

Corrèze : MM. Lachaud, Gouyon, Mons, Vidalin, Queuille.

Dordogne : MM. Clément Clament, Sireyjol, Saumande, Chavoix, Brunet, Sarrazin.

Haute-Garonne : MM. Auriol, Cazassus, Bedouce, Ellen-Prévot, Cruppi, Bélinguier.

Gers : MM. Gardey, Dufraiche, Thierry-Cazes, Tournan, Noulens.

Gironde : MM. Charles Chaumet, Pierre Dupuy, Ballande, Camelle, de La Trémoïlle, Cazauvieilh, Combrouze, Eymond.

Hérault : MM. Lafferre, Barthe, Massé, Pezet, Reboul, Molle, Caffort.

Landes : MM. Chaulet, Faustalot, Damour, Deyris.

Lot : MM. Malvy, Bécays.

Lot-et-Garonne : MM. Georges Leygues, Jacques Chaumié, Cels, Rontin.

Basses-Pyrénées : MM. Barthou, Léon Bérard, Garat, Guichenné, Ybarnegaray, d'Iriart d'Etchepare, Delom-Sorbé.

Hautes-Pyrénées : MM. Lacave-Laplagne, Noguès, Dreyt.

Pyrénées-Orientales : MM. Nérel, Emmanuel Brousse.

Deux-Sèvres : MM. de Puyneuf, Fleuret, de La Porte, Demellier.

Tarn : MM. Andrieu, Henri Simon, Reilhe, Soult (duc de Dalmatie), Guiraud.

Tarn-et-Garonne : MM. Pottevin, Dupouy (Paulin), Constans (Adrien).

Vendée : MM. de Fontaines, Amans, Périer, Rochereau, de Lavrignais, Pacaud, de Baudry d'Asson.

Vienne : MM. Godet, Pain, Boret, Demonplanet, de Montjou, Péret.

Haute-Vienne : M. Nouhaud.

Ont voté *contre* :

Charente : MM. Jean Hennessy, Raynaud.

Charente-Inférieure : M. Albert Favre.

Gironde : M. Emile Constant.

Landes : M. Bouyssou.

Lot : M. de Monzie.

Pyrénées-Orientales : MM. Rameil, Dalbiez.

Tarn : M. Sabin.

Haute-Vienne : MM. Valière, Betoulle, Pressemane, Parvy.

Se sont *abstenus* :

Ariège : M. Delcassé.

Gironde : M. Labroue.

Les Députés Commissaires aux Armées

Paris, 23 juin. — L'ordre du jour adopté par la Chambre, cette nuit, prévoit la nomination de commissaires aux armées. Ces délégués n'interviendraient pas dans les questions d'ordre purement militaire et stratégique. Ils auraient un mandat analogue à celui qui est conféré, en temps de paix, à deux membres de la commission du budget chargés d'aller vérifier sur place l'emploi des crédits votés par le Parlement. C'est en vertu de ces pouvoirs, qu'à différentes reprises des membres de la commission du budget ont été amenés à se rendre dans certaines places fortes pour vérifier les approvisionnements en munitions.

Qui fixera les pouvoirs des commissaires ? La Chambre, d'accord avec le gouvernement. Qui les désignera ? l'Assemblée. Ce sont là les conceptions générales qui vont présider à l'institution nouvelle. Les détails seront arrêtés ultérieurement, soit par une simple entente entre le gouvernement et la Chambre, soit par une loi. A l'heure actuelle, les commissions parlementaires pouvaient envoyer aux armées un certain nombre de leurs membres pour procéder à des enquêtes sur un objet déterminé; après le vote d'hier, l'Assemblée donnera, d'accord avec le gouvernement, un mandat général à plusieurs députés.

Dans l'ordre du jour qu'il avait adopté, le groupe radical-socialiste avait prévu le fonctionnement et l'organisation de ces commissaires aux armées; il a renoncé à son système et a accepté que la question soit examinée plus complètement, afin que l'organisme qui sera créé puisse donner les résultats recherchés.

Mort du Général Pennequin

Toulon, 23 juin. — Le général de division Pennequin, de l'armée coloniale, est décédé, dans sa soixante-neuvième année, à l'hôpital maritime de Saint-Mandrier.

Les Allemands intensifient leurs Actions et élargissent leur Front d'attaque

NOUS LES CONTENONS SUR TOUS LES POINTS

Paris, 23 juin. — *La lutte, reprise avec acharnement avant-hier sur les deux rives de la Meuse, a continué hier toute la journée, et s'est prolongée avec la même violence au cours de la nuit. Disons tout de suite que les diverses attaques de l'infanterie ennemie ont été repoussées. A la fin de la nuit, les positions des deux adversaires demeuraient à peu près sans changement.*

Sur la rive gauche de la Meuse, les Allemands recommencèrent, dès l'aube, le bombardement de la cote 304 et du Mort-Homme, ainsi que de nos deuxièmes lignes d'Esnes et Chattancourt, afin d'établir un barrage pour empêcher l'arrivée des renforts à nos lignes avancées. Vers six heures du soir, ils dirigèrent une violente attaque contre nos tranchées à l'est de la cote 304 et près du ruisseau de Béthincourt, qui coule dans le vallon qui sépare cette côte du Mort-Homme. Ce retour offensif n'eut pas plus de succès que les précédents. De nouvelles tentatives effectuées par l'ennemi contre ces mêmes positions au cours de la nuit ont échoué sous nos feux de mitrailleuses.

Sur la rive droite, la lutte a été plus opiniâtre encore, si possible. On se rappelle qu'à la suite d'une dernière attaque de nuit, nos ennemis avaient réussi à prendre pied dans quelques éléments de tranchée entre le bois du Chenois et le bois Fumin, à l'ouest des ruines du fort de Vaux. Dans l'après-midi de jeudi, une contre-attaque très vive a nettoyé complètement nos boyaux, qui, en fin de journée, demeuraient entièrement entre nos mains.

Voyant que leurs attaques d'infanterie se brisaient ainsi infailliblement contre nos lignes, ou que leurs minces succès ne tardaient pas à être annihilés par de puissantes contre-attaques de leurs adversaires, les Allemands ont essayé, tout aussitôt, de prendre leur revanche en bombardant nos positions avec une violence inouïe, faisant même largement usage d'obus lacrymogènes au cours de la nuit. Ce bombardement continu et sans arrêt de nuit présage pour la journée d'aujourd'hui un nouvel et formidable assaut dans la région des bois, entre Thiaumont et Vaux, au nord-est de Verdun. Il se pourrait que l'attaque s'élargît vers l'est, dans la région de Woëvre, où la lutte d'artillerie a marqué, hier également, un regain d'intensité, en particulier dans le secteur des Eparges.

En Champagne, également, la bataille s'est intensifiée vers Maisons-de-Champagne et le Mont-Tétu. De ce côté, les Allemands n'ont pas lancé moins de trois violentes attaques contre nos tranchées; elles ont été, d'ailleurs, toutes trois repoussées.

Par cette recrudescence, la bataille de Verdun, commencée il y a quatre mois, reprend ainsi aujourd'hui, si possible, une nouvelle et plus considérable importance. Il est évident que les Allemands, sentant leur prestige chanceler par la longue résistance qui leur est opposée et par l'offensive russe sur le front oriental, veulent à tout prix gagner là un succès par lequel ils espèrent, en même temps, nous interdire de les attaquer ailleurs, compenser les échecs de leurs alliés et, aussi, raffermir le moral, maintenant très chancelant, de la population allemande. Il y a donc tout lieu de penser que des deux côtés de la Meuse nos ennemis préparent de nouvelles et violentes opérations.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Du 23 Juin (15 h.)

EN BELGIQUE, les tirs de destruction de nos batteries ont bouleversé les organisations ennemies de la région des dunes.

EN CHAMPAGNE, hier, en fin de soirée, à la suite du bombardement de nos positions situées entre MAISONS-DE CHAMPAGNE et le MONT-TETU, **les Allemands ont attaqué par trois fois nos tranchées sur un front de douze cents mètres environ. Toutes ces attaques ont été arrêtées par nos tirs de barrage ou repoussées à la grenade.**

Quelques fractions ennemies qui, à la troisième tentative, avaient réussi à pénétrer dans un de nos éléments avancés A L'OUEST DU MONT-TETU en ont été chassées aussitôt à la baïonnette. Une dizaine de prisonniers sont restés entre nos mains.

Pendant la nuit, plusieurs coups de main contre nos petits postes AU NORD-EST DE LA BUTTE DU MESNIL ont été repoussés.

Sur la RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, les Allemands ont renouvelé leurs tentatives dans la région de la COTE 304. Deux attaques à la grenade ont échoué sous nos feux de mitrailleuses.

Au cours de la nuit, vive fusillade au BOIS D'AVAUCOURT et au MORT-HOMME, Bombardement intense des secteurs d'ESNES et de CHATTANCOURT.

SUR LA RIVE DROITE, l'activité de l'artillerie a été considérable sur tout notre front depuis la MEUSE jusqu'à MOULAINVILLE, surtout dans la région à l'ouest et au sud du FORT DE VAUX, où l'ennemi a fait un large emploi d'obus lacrymogènes.

AUX EPARGES, une petite attaque allemande a complètement échoué.

Du 23 Juin (23 h.)

Sur la RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, le bombardement par obus de gros calibres a continué toute la journée sur la région cote 304-Mort-Homme et sur nos deuxièmes lignes dans le secteur de Chattancourt.

Sur la RIVE DROITE, à la suite des violentes préparations d'artillerie de la nuit dernière, les Allemands ont dirigé, à partir de huit heures du matin, une série d'attaques offensives à grande envergure sur un front de 5 kilomètres environ, depuis la cote 321 jusqu'à l'est de la batterie de Damloup. Les attaques à gros effectifs se sont succédé avec un acharnement extrême, malgré les pertes énormes que nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses infligeaient à l'ennemi.

Entre la cote 321 et la cote 320, après plusieurs assauts infructueux, les Allemands ont réussi à enlever nos tranchées de première ligne et l'ouvrage de Thiaumont.

Une puissante attaque allemande qui était parvenue jusqu'au village de Fleury a été refoulée par une vive contre-attaque de nos troupes.

Les attaques dirigées sur le bois de Vaux-Chapitre, du Fumin, le Chenois et la batterie de Damloup ont été brisées par nos feux et complètement repoussées.

En WOEVRE, lutte d'artillerie assez vive dans le secteur de Moulainville.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

L'excellente Besogne de nos Avions de bombardement

Paris, 23 juin (officiel). — **Dans la nuit du 22 au 23, notre aviation a effectué plusieurs opérations de bombardement dans la région au nord de VERDUN.**

Les gares de LONGUYON, NANTILLOIS, AUDUN-LE-ROMAN ont reçu de nombreux obus de gros calibre, ainsi que les cantonnements de la région d'AZANNES et de MONTFAUCON.

Un violent incendie s'est déclaré dans la gare de LONGUYON. Un dépôt de munitions ennemi situé au nord de BRIEULLES a explosé sous nos projectiles et cinq foyers d'incendies ont été constatés.

Le Nouvel Hippodrome de Saint-Sébastien

Saint-Sébastien, 23 juin. — Le roi d'Espagne inaugurera le 2 juillet l'hippodrome de Saint-Sébastien, qui a été créé sous son égide. Le sport hippique espagnol, qui n'avait pas grande envergure, va prendre brusquement un essor considérable dont l'élevage français bénéficiera largement. Un million de prix sera offert à nos écuries cette année, et la défunte réunion de Baden-Baden va être de la sorte avantageusement et brillamment remplacée.

La Journée du Poilu

Paris, 23 juin. — Le comité central de la Journée du Poilu s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Ceccaldi. Le produit de la journée atteint environ 4 millions. Le tirage de la tombola est fixé au 14 Juillet prochain.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'Offensive des Russes

LA ROUMANIE APPELLE SES EXEMPTÉS ET SES RÉFORMÉS

Pétrograd, 23 juin. — A l'aile droite des Russes, les troupes du général Kaledine rencontrent toujours une très vive résistance de la part des Allemands, accourus en force. C'est ici que l'adversaire veut essayer de liquider l'offensive russe, avec la coopération simultanée ou ultérieure de Hindenburg.

Dans ce secteur de Loutsk, où l'armée du prince Léopold de Bavière peut se voir coupée des armées autrichiennes de l'archiduc Frédéric, les Allemands ont rapidement amassé tout ce dont ils disposaient de troupes pour les lancer en trois groupes contre les assaillants. Les deux premiers attaquent de front des deux côtés de la grande chaussée de Vladimir-Volhynski-Loutsk sans marquer jusqu'ici de succès qui n'ait été annihilé par les contre-attaques russes

En même temps, le troisième groupe à Kovel tente un mouvement offensif le long de la ligne Kovel-Rovno, dans la direction de Rojistche, pour couvrir de cette façon le flanc de Léopold de Bavière, découvert par le recul autrichien au nord de la rivière Stokhod.

En résumé, Makensen emploie une fois de plus le « coin », comme au mois de mai dernier sur la Dounaïetz et en octobre aux Balkans. Mais les phalanges de Makensen ne sont plus, tant s'en faut, ce qu'elles étaient il y a un an. Les éléments autrichiens qui entrent dans leur composition sont loin de valoir les régiments qui refoulaient les Russes sur le San. Les formations allemandes, également, ont été affaiblies par des épreuves nombreuses, tandis que les régiments russes, toujours reformés, toujours recomplétés par de jeunes recrues, constituent, dans toute l'acception du terme, des troupes fraîches.

L'IMPORTANCE DE LA PRISE DE RADAOUTZ

Pétrograd, 23 juin. — La ville de Radaoutz, occupée avant hier, a une grande importance tactique, se trouvant près du groupement des chemins de fer dont l'adversaire pourrait profiter en se repliant vers l'ouest et le sud.

LETCHILSKY NE LACHE PAS PFLANZER

Pétrograd, 23 juin. — Les renseignements complémentaires parvenus du front constatent que le combat des deux derniers jours signalé par le communiqué d'hier est extrêmement acharné près de Sokoul, sur le Styr. L'issue en fut décidée par la cavalerie russe qui, la nuit, passant intrépidement à gué la rivière, tomba sur les derrières de l'ennemi qu'elle mit en déroute complète.

Le général Letchilsky continue la poursuite énergique de l'armée du général Pflanzer qui file infatigablement dans la direction des Carpathes.

Dans leur poursuite de l'ennemi, les Russes ont déjà traversé quatre rivières : le Dniester, la Pruth, la Sereth et la Soutchava, ces deux dernières en deux jours

Des Autrichiens massacrent des Compagnons d'Armes

Bucarest, 23 juin. — Selon des renseignements de source privée reçus de Vienne, plusieurs milliers de soldats roumains, faisant partie des corps autrichiens, auraient été massacrés par leurs camarades autrichiens dans les circonstances suivantes :

Le commandant austro-hongrois des forces opérant contre les positions italiennes de Coni-Zugna, après trois assauts infructueux, donna l'ordre de lancer contre les positions italiennes trois bataillons de troupes transylvaines, composés uniquement de soldats de race roumaine. Arrêtée par les tirs de barrage des Italiens, la colonne d'assaut hésita, puis recula. L'artillerie et les mitrailleuses autrichiennes ouvrirent immédiatement le feu contre elle. Les Roumains ripostèrent et un combat sans merci se poursuivit pendant quatre heures sur les pentes de la montagne, entre les Austro-Hongrois et les Roumains. Les Autrichiens achevèrent sans pitié les blessés.

Ces faits, qui fournissent un nouvel exemple de la haine qui sépare sur tous les fronts de bataille les Austro-Hongrois et les soldats roumains et qui sont commentés par toute la presse indépendante, ont produit une profonde émotion dans tous les milieux.

APPEL EN ROUMANIE des Hommes exemptés et réformés

Bucarest, 23 juin. — **Sont appelés sous les armes par ordre du grand quartier général de l'armée roumaine tous les hommes des classes 1892 à 1897 exemptés du service armé auparavant.**

L'ordre s'applique également aux hommes des classes 1909 à 1915 qui ont été réformés pour raisons de santé.

Tous ceux qui seront déclarés aptes au service seront appelés sous les armes le 1er juillet.

La Bataille de Verdun

Les Boches viennent de tenter un immense effort

Paris, 23 juin. — *Depuis quarante-huit heures, la bataille devant Verdun continue sans interruption et avec un acharnement plus féroce d'heure en heure.*

Le 23 juin dès huit heures du matin, après un furieux bombardement qui dura toute la nuit et qui avait été même appuyé d'obus lacrymogènes, l'ennemi redoubla et étendit ses attaques sur un front de cinq kilomètres environ entre la cote 321 et la batterie de Damloup.

Toute la journée de puissantes colonnes livrèrent une série d'assauts, mais furent successivement fauchées par les rafales de nos batteries et nos feux de mitrailleuses.

Cependant, le feu infernal de l'artillerie adverse ayant bouleversé complètement nos tranchées avancées entre la cote 321 et la cote 320, les Allemands, en fin de journée, purent les envahir ainsi que l'ouvrage de Thiaumont, qui se trouve entre les deux hauteurs. Une forte division poussa même au delà jusqu'au village de Fleury, mais elle en fut chassée par une contre-attaque vigoureuse qui lui fit payer cher ce succès d'un instant.

Partout ailleurs, au bois du Chapitre, de Fumin et Chenois, ainsi que devant la batterie de Damloup, l'adversaire n'a pu entamer notre ligne sur aucun point. Simultanément, l'ennemi se livrait, sur la rive gauche, durant toute la journée, à une violente préparation d'artillerie lourde, prélude probable de la répétition dans un secteur du puissant mouvement offensif qu'il venait de déclancher sur la rive droite.

Le combat n'étant pas terminé, il convient d'en attendre la suite avant de ne rien préjuger, mais il est incontestable que les Allemands espéraient de cette nouvelle et formidable offensive un meilleur résultat que l'évacuation de quelques centaines de mètres de tranchées avancées et d'un poste d'avant-garde. N'attachons donc pas plus d'importance qu'il ne faut aux oscillations inévitables de la bataille qui n'ont qu'une influence relative sur le résultat final. Celui-ci dépend d'autres événements qui peuvent et qui doivent venir en leur temps et que les Allemands n'écarteront pas en essayant de les devancer.

M. Lloyd George et la Question irlandaise

IMPORTANT SUCCES DU NEGOCIATEUR

Belfast, 23 juin. — *La Conférence des nationalistes de l'Ulster, réunie aujourd'hui à Belfast, a voté, par 475 voix contre 265, l'acceptation de la proposition de M. Lloyd George pour le règlement provisoire de la question irlandaise*

Des Avions sur Venise

Rome, 23 juin. — Ce matin, aux premières heures, des avions ennemis ont volé au-dessus de Venise et lancé plusieurs bombes. Six personnes ont été tuées et il y a quelques blessés.

Les dégâts causés à des bâtiments sont peu importants.

La Grèce libérée

Ce que sont les Nouveaux Ministres

Athènes, 23 juin. — Le général Callaris, ministre de la guerre, commande le corps d'armée d'Athènes. C'est un des écrivains militaires les plus réputés. Pendant la guerre d'Epire, il fut l'un de ceux qui assurèrent la victoire de Janina.

Le général Callaris eut, pendant la première guerre balkanique, son fils tué. L'on raconte qu'avec un stoïcisme égal à celui du général de Castelnau, il se rendit auprès du cadavre de son enfant et après l'avoir embrassé sur le front, se tournant vers les officiers de son état-major, il leur déclara : « Maintenant, Messieurs, allons faire notre devoir. »

M. Negris, ministre de l'intérieur, ancien élève de l'école des mines de Paris, plusieurs fois ministre, est allié par des liens de parenté à M. Zaïmis. Il est en rapport intime avec de nombreux membres de l'Académie française des sciences.

M. Constantin Lidorini, ministre des cultes, est un ancien député très attaché à M. Zaïmis.

M. Kalligias, ministre de l'économie nationale, est un grand propriétaire foncier, auteur d'études financières remarquées. Il s'était tenu, jusqu'ici, à l'écart de la vie politique.

M. Monpheratos, ministre de la justice, est l'un des avocats les plus distingués d'Athènes, et professeur de droit romain.

M. Rhallys, ministre des finances, a fait ses études en France; il n'a aucun lien de parenté avec le ministre du cabinet Skouloudis.

LES PROCHAINES ELECTIONS

Athènes, 23 juin. — Le décret prononçant la dissolution du parlement paraîtra aussitôt que possible et les élections auront lieu à la fin de juillet. Le parti gounariste s'est réuni dès aujourd'hui pour préparer la campagne électorale.

La Révolte des Arabes

LE SOULÈVEMENT DES TRIBUS ÉTAIT UN FAIT ATTENDU

Londres, 23 juin. — La révolte qui vient de se produire dans l'Arabie centrale, le fait des Arabes proclamant leur indépendance pour délivrer les sanctuaires de l'Islam de la domination allemande et chasser les Turco-Allemands, révolte d'un caractère à la fois religieux et national, sera d'une importance capitale dans un avenir prochain, car il semble indiquer que, non seulement le grand chérif brise son serment de fidélité au sultan de Turquie, mais qu'il vient également de manifester sa puissance, en occupant La Mecque, Jeddah et Taïf.

Les Origines de la Révolte

Le Caire, 23 juin. — Le soulèvement de l'Arabie était un fait attendu. Jamais les Arabes ne se sont complètement inclinés devant la domination turque. C'est à force de présents et d'astuce, de violences et d'intimidations, que les Ottomans avaient pu camper sur quelques points de l'Arabie Leur autorité, si mal assise, — on se rappelle encore les soulèvements du Yémen et de l'Acyr, — se trouva encore plus ébranlée par les tendances jeunes-turques, que les Arabes jugeaient fort hétérodoxes.

Déjà, lors de la déclaration de la guerre sainte, le chérif avait nettement refusé de suivre les dirigeants de Constantinople et s'était efforcé, dès lors, d'unir les forces de l'Arabie dans un but de défense commune de l'islam arabe. Dans la première quinzaine de mai 1915, Galib-Pacha, gouverneur de La Mecque, avait été attaqué par les tribus, pendant qu'il se rendait de Djeddah au siège de sa résidence.

Dès lors, toute l'autorité était accaparée par le chérif, qui devenait le maître absolu de la ville et des tribus. Galib-Pacha faisait en vain ses doléances au gouvernement de Constantinople, et l'hostilité des Arabes grandissait de jour en jour, provoquée par l'immixion allemande, qui se faisait sentir jusque dans les villes saintes

Ibrahim-Pacha, gouverneur de Djeddah, ne se trouvait pas en meilleure posture; il était bloqué dans la ville, et ses soldats n'osaient s'aventurer hors des murs, à cause de l'hostilité non déguisée des tribus. Pour se maintenir, il était réduit à user des dernières rigueurs à l'égard de la population urbaine qu'il essayait d'affamer en s'emparant de toutes les denrées alimentaires, voire même de celles envoyées par les autorités anglaises pour le ravitaillement des lieux saints. On se rappelle que le blocus des côtes de l'Arabie avait été levé par égard pour les populations arabes, qui tirent toute leur subsistance de l'extérieur. Les dispositions bienveillantes des autorités anglaises devenaient donc sans effet et ne faisaient que profiter à leurs ennemis, qui ne craignaient pas d'affamer à leur profit les tribus et les populations des villes saintes. Aussi, le 15 mai dernier, les rigueurs du blocus furent-elles de nouveau appliquées.

Cette mesure n'a pas tardé à produire son effet contre les provocateurs de tous les malheurs de l'Arabie et à décider le grand chérif à lever l'étendard de la révolte.

Les Forces turques en Arabie

Le Caire, 23 juin. — La Turquie possède en Arabie une trentaine de mille hommes, disséminés sur plusieurs points, et dont une partie sert à diriger des attaques périodiques contre le sultanat de Lahedj et le protectorat d'Aden, dans le Sud. Elle évalue elle-même approximativement ses possessions, dans la presqu'île arabique, à 641,800 kilomètres carrés, divisés en deux villayets, Hedjaz et Yemen, avec une population de 6 millions d'habitants. Ce dernier chiffre est manifestement exagéré, et il est très peu probable que les possessions turques puissent compter plus de 3 millions d'habitants.

En Mésopotamie

Londres, 23 juin (officiel). — La situation militaire est stationnaire sur le front de Sannaiyat.

Par des feux de mousqueterie, d'artillerie et de mitrailleuses, les Turcs ont déployé une grande activité non suivie d'attaque d'infanterie.

Sur le Front de Salonique

LES DEUX AVIATIONS ONT ETE TRES ACTIVES

Salonique, 23 juin. — L'artillerie ennemie a étendu son rayon d'action vers Poroy.

Une escadrille franco-anglaise a bombardé les établissements militaires de Gumuldjina, tandis qu'une autre escadrille française bombardait un camp près de Velès.

Trois aéroplanes ennemis ont essayé de traverser nos lignes, ce matin, et d'atteindre Salonique, mais ils ont été repoussés par les aviateurs français.

COMMUNIQUÉS DE NOS ALLIÉS

FRONT RUSSE

Nouveaux Echecs d'Hindenburg

Les Efforts de l'Ennemi pour couvrir Brody

Le Débordement par l'Extrême Gauche

Pétrograd, 23 juin.

Front occidental

Dans certains secteurs du front sud de la région de DVINSK, les Allemands, après une préparation d'artillerie, ont tenté de prendre l'offensive, mais partout sans succès.

Des avions ennemis ont jeté hier une quarantaine de bombes sur la gare de MOLODETCHNO.

A onze heures du soir, le 21 juin, un combat s'est engagé sur la ligne du canal d'Oghinsk, dans la région de LOGUISCHINE. Hier soir, le combat continuait toujours. Les tentatives faites de part et d'autre pour traverser par écluses les passages du canal débordé ont échoué.

Au cours de ce combat, le vaillant général Stegelmann et le brave colonel Berghenstrole ont été blessés. le colonel Berghenstrole est mort peu après.

Sur tout le front du général Broussilof, des combats locaux sont engagés dans les régions où ont été livrés les anciens combats et dans des régions nouvelles, notamment près de RADZIVILLOFF, à 10 kilomètres à l'est de BRODY. Les troupes ennemies continuent à recevoir des renforts venus des frontières française et italienne.

Notre offensive en BUKOVINE continue. Nous avons occupé les trois bourgs de GOURA, de GOUMORA et de STRAJA à l'ouest de RADOUTZ.

A VISCHNITZ, près de KOUTTY, pendant la poursuite de l'adversaire, nous avons fait environ 800 prisonniers. L'ennemi se replie vers les Carpathes.

Au Caucase

La situation est sans changement.

FRONT BELGE

Le Havre, 23 juin.

Lutte d'artillerie au cours de la matinée dans la région de DIXMUDE.

Calme sur le reste du front.

FRONT ITALIEN

L'Infanterie autrichienne ne donne plus

Rome, 23 juin.

Dans le VAL D'ARSA, nos troupes ont occupé de nouvelles positions indépendamment de Rio Romini (est de Cima Mezzana), ainsi que sur les hauteurs de Lora (ouest du mont Pasubio), et nous y avons pris à l'ennemi des armes, des munitions et des bombes.

Le long du front de POSINA à l'ASTICO, action des deux artilleries. Nous avons repoussé des attaques de détachements ennemis dans les zones de Campiglia et du mont Spen

Sur le plateau d'ASIAGO, notre pression contre les positions ennemies a continué.

En CARNIE et sur l'ISONZO, l'artillerie est active de part et d'autre, mais particulièrement intense dans le Haut But. Notre tir a provoqué en plusieurs points des explosions et des incendies dans les lignes ennemies.

FRONT ANGLAIS

Londres, 22 juin.

Ce matin, de bonne heure, l'ennemi a fait exploser une mine d'exceptionnelles dimensions dans les environs de GIVENCHY, au nord du canal de LA BASSEE.

Cette explosion a été suivie par le bombardement de nos tranchées, sous le couvert duquel l'ennemi a pénétré dans nos tranchées sur un front étroit.

Les fusiliers royaux gallois ont exécuté immédiatement une courageuse contre-attaque, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi qui a été complètement expulsé de nos positions

Etant données les dimensions de la mine et l'intensité du feu, nos pertes totales ont été comparativement légères. Depuis lors, la situation est calme dans ce secteur.

Plus au sud, pendant la nuit, nous avons fait exploser une mine aux environs de la redoute de HOHENZOLLERN; nous avons occupé la lèvre de l'entonnoir.

Aujourd'hui, calme sur tout le front. Au sud-est d'ARMENTIERES, notre artillerie a réduit au silence les canons ennemis qui bombardaient les positions de l'arrière du bois de PLOEGSTAEN.

Hier, l'activité aérienne ennemie a été diminuée par nos avions qui ont fait du bon travail en coopérant avec l'artillerie.

LES EMEUTES DE MUNICH

Genève, 23 juin. — Ces nouveaux détails parviennent sur l'émeute de Munich :

Samedi dernier, des milliers de familles, par suite de la disette, avaient épuisé leurs cartes de pain. A une heure de l'après-midi, femmes et enfants, se sont trouvés devant l'hôtel de ville, sur la Marien-Platz, pour demander de nouvelles cartes de pain. La foule prenait les passants à témoin de sa misère. A quatre heures, la place était pleine de monde. La police réussit à disperser partiellement la foule, mais, vers huit heures, de grands attroupements arrivèrent de tous les quartiers de la ville.

C'est alors que, dans la Weinstrass, un feld-webel, voyant revenir les manifestants renvoyés de l'hôtel de ville, s'adressa à eux, leur disant : « Ecoutez, ceux qui sont là-bas, dans les tranchées, n'ont aussi assez souvent à manger que des pommes de terre. » Malheureusement, l'accent du feld-webel trahit qu'il était Prussien. Son intention fut mal interprétée. Les uns crurent qu'il avait voulu dire que ceux qui ont faim n'ont qu'à manger des pommes de terre; d'autres dirent que ce Prussien disait qu'on n'avait qu'à manger du foin. On se jeta sur lui. Il put néanmoins se sauver dans un magasin de fleurs, dont le rideau de fer fut immédiatement baissé. La police arriva, et comme elle craignait que le magasin ne fût démoli, elle emmena le feld-webel au commissariat; la foule la suivit; mais, quand la police referma la porte cochère, la foule se jeta sur cette porte à coups de pieds et de poings.

Pendant ce temps, sur la Marien-Platz, d'autres scènes se déroulaient. « Des imbéciles, écrit le « Journal de Munich », installés au café de l'Hôtel-de-Ville, éclairé «a giorno », riaient en regardant la foule et buvaient à sa santé. Par dérision, du premier étage du café, on jeta de l'eau sur les manifestants. Une voix partie du café cria : « ... Vous, engeance, broutez » de l'herbe ! » On agita des morceaux de gâteaux. Cet acte fit déborder la coupe; les manifestants s'armèrent de pierres et tuiles, et brisèrent toutes les vitres du café. Bientôt, toutes les vitres d'autres bâtiments de la Marien-Platz subirent le même sort. »

Berne, 23 juin. — Au cours des émeutes qui ont eu lieu ces jours derniers à Munich, dans un magasin de tabac on prit des cigares et dans une pâtisserie des gâteaux. La police arrêta quelques personnes pour vol. La gendarmerie à cheval et trois compagnies de soldats reçurent l'ordre de faire évacuer la place.

La « Munchner Post » laisse entendre que ceci n'a pas été mené d'une façon très adroite. Tout à coup, les militaires et les gendarmes se sont trouvés dans une foule tellement serrée qu'ils ne pouvaient plus faire aucun mouvement. Un agent fut tiré à bas de son cheval, mais on se mit à charger la foule avec sabres et baïonnettes. Personne ne fut grièvement blessé. Vingt-neuf manifestants ont été arrêtés. Les troubles durèrent jusqu'à deux heures du matin. Dimanche matin, le marché était fermé. L'après-midi, de nombreux curieux défilèrent sur la Marien-Platz pour constater les dégâts. Vers le soir, le quartier fut gardé militairement. Toute la musique avait été interdite dans les cafés

Le même journal confirme qu'à Leipzig et à Aix-la-Chapelle les mêmes désordres se sont produits, et qu'à Aix-la-Chapelle la police a été obligée de dégainer.

Citadins et Paysans boches

Berne, 23 juin. — L'archevêque de Cologne, dans un mandement adressé à ses paroissiens de la campagne, se plaint vivement de la violente animosité qui se manifeste entre la population rurale et la population de Cologne Il invite de façon pressante les campagnards, au nom des principes chrétiens, à ne pas accroître par l'élévation de leurs prix et leur refus de vendre les produits la gêne croissante des citadins.

Ce que dit Batocki

Berne, 23 juin. — M. de Batocki vient de communiquer à la presse une circulaire où il dit notamment :

« Je ne prétends pas que mes idées soient toujours justes et doivent être imposées à tous. Je serais reconnaissant des critiques raisonnables qu'on m'adressera et tout le monde peut être assuré que je ne les mettrai pas au panier »

Le dictateur annonce ensuite une série de communications sur la question de l'approvisionnement en pommes de terre, en beurre, en graisse et en viande, de l'abatage à domicile, etc

Aujourd'hui, il examine la question de l'inventaire des stocks. A son avis, il ne faut pas se flatter de l'espoir que cet inventaire va mettre au jour des provisions considérables. Cependant, cet inventaire est indispensable, il faut qu'il ait lieu à des intervalles réguliers et d'une façon régulière, et, pour qu'il soit efficace, il faut qu'il soit rigoureux.

LE PARLEMENT

A LA CHAMBRE

Les Douzièmes provisoires

Paris, 23 juin. — La Chambre a repris la discussion interrompue par la discussion en comité secret.

M. Raoul Péret, rapporteur, demande aux nombreux auteurs d'amendements de ne pas persister, à propos des douzièmes, à discuter la refonte du régime des boissons. Il explique que la commission propose de suspendre le privilège des bouilleurs de cru uniquement pendant la durée de la guerre, à cause de la présence d'un million d'entre eux aux armées.

L'accord, dit-il, n'ayant pu se faire au sein de la commission sur le texte transactionnel, présenté par MM. Renard et Tournan, la commission est forcée de reprendre l'article 5. On attend de nous un effort énergique contre l'alcoolisme. Je vous demande de l'adopter.

M. Barthe (Hérault) monte à la tribune.

M. Barthe se prononce en faveur du monopole de l'alcool conciliable avec le maintien du privilège des bouilleurs et seul capable d'atteindre l'alcool d'industrie. Il demande de surseoir au vote de l'article 5 jusqu'au vote de la loi sur le régime de l'alcool.

M. Camuzet (Côte-d'Or), autre défenseur des bouilleurs, réfute les accusations de M. Charles Benoist contre les départements bouilleurs. L'alcoolisme est le fait surtout de l'alcool d'industrie, qu'on ne peut atteindre que par le monopole.

Comme le bruit des conversations couvre ce discours, **le président Deschanel** de s'écrier : « Allons ! un peu de silence. Voilà l'alcool qui commence à faire des siennes, comme toujours ! » (Rires.)

Selon **M. Camuzet**, le monopole est le moyen de combattre les fraudes qui vicient l'alcool naturel autant que l'alcool d'industrie.

Sur une observation de M. Camuzet, **M. Raoul Péret** déclare qu'il est encore prêt à chercher un accord. Mais qu'on apporte un texte.

M. Camuzet demande qu'on incorpore dans l'article 5 une disposition accordant aux bouilleurs en franchise dix litres d'alcool pur.

M. Bedouce (Haute-Garonne) : Mais nous n'en voulons pas !

M. Louis Simonet (Vosges) vient plaider la cause des cultivateurs de l'Est, qui ont déjà subi les horreurs de l'invasion et qui demandent une faveur pour leur kirsch et leur eau-de-vie de prune. On sait quelle belle race fait le « quetsch » ! (Vifs applaudissements.)

Le député des Vosges redoute que la suppression du privilège incite les cultivateur de l'Est à couper leurs arbres fruitiers.

Au moment où nos soldats combattent, dit-il, qu'on ne fasse pas à leur égard cet acte de rigueur. (Applaudissements sur quelques bancs.)

M. Roux-Costadau (Drôme) ne veut voir dans cette question que le côté national. On a bien choisi le moment pour combattre le poison. Comme on proteste sur les bancs des bouilleurs, **M. Maurice Long** (Drôme) s'écrie

On devrait plutôt savoir gré à notre collègue, qui a un grand nombre de bouilleurs dans son département, de parler ainsi ! (Applaudissements.)

M. Roux-Costadau déclare ne pas s'inquiéter de sa circonscription et de l'opinion électorale.

Un député, dit-il, ne doit pas marcher à la remorque du troupeau (Exclamations et applaudissements sur un grand nombre de bancs.) Je ne consulte que ma conscience. Tant pis pour ceux qui veulent se boucher les oreilles, le pays les jugera ! (Applaudissements.)

On discute l'amendement Charles Benoist, qui propose de supprimer totalement le privilège des bouilleurs.

M. Léon Perrier (Isère) le combat et propose une mesure transactionnelle qui maintiendra l'exception de consommation familiale. Il essaie de réfuter les arguments d'hygiène apportés par M. Charles Benoist et le ministre des finances à propos des ravages causés par l'alcoolisme. La crise de la natalité sévit surtout dans les classes riches où elle est causée par le malthusianisme. Dans les classes pauvres, elle est due au taudis et à l'intoxication par l'alimentation ! Décidé à examiner le problème de l'alcool dans son ensemble, il appuie la suppression provisoire, acte de conciliation nécessaire (Applaudissements.)

M. Dufrèche (Gers) insiste pour le rejet de l'amendement Benoist. Le bouilleur distillant du vin n'empoisonne personne, et c'est à l'alcool d'industrie qu'il faut s'en prendre.

L'article 5, dit-il, est incomplet. Nous l'acceptons, mais seulement pour la durée de la guerre. Et il y a urgence, en tout cas, à aborder la discussion du projet général sur l'alcool.

M. Maurice Long déclare voter l'article 5 dans l'intérêt du Trésor, mais il n'entend pas qu'après avoir frappé le petit cultivateur, on laisse indemnes 80 à 100 gros distillateurs qui exercent un véritable monopole. (Vifs applaudissements.)

Faisons, dit-il, les sacrifices nécessaires dans un intérêt national, mais ensuite nous voulons que la mesure frappe tout le monde : il nous faut un régime définitif de l'alcool. (Applaudissements.)

M. Ernest Lafont, dans l'intérêt général, se prononce en faveur du texte de la commission.

M. Ribot, ministre des finances, n'a en vue que l'intérêt public, celui des finances et celui de la lutte contre l'alcoolisme. Il est prêt à discuter le régime de l'alcool au plus tôt, et en demande la mise à l'ordre du jour la plus prompte; mais il ne peut aujourd'hui exposer son système de monopole. Il est désirable que l'alcool aille à la dénaturation le plus possible. C'est le monopole de la dénaturation que le ministre défendra.

Mais cette question, ajoute-t-il, est des plus complexes et aujourd'hui je me contenterai, à mon grand regret, de rejeter l'amendement Charles Benoist. Son adoption soulèverait des discussions qui empêcheraient de voter les douzièmes à la Chambre et au Sénat avant le 25 juin, date extrême. La Chambre, en maintenant l'article 5 dans la loi de finances a fait un acte. Il faut le compléter aujourd'hui, en soumettant toute la distillation à la surveillance de la régie.

Le ministre demandera à la commission d'examiner l'amendement Léon Perrier qui stipule une allocation en franchise pour la consommation familiale. Là c'est une question politique. Mais il faudra imposer également tous les alcools. (Applaudissements.)

M. Klotz, président de la commission du budget, combat à son tour l'amendement Benoist et demande à son auteur de le retirer.

M. Augagneur votera contre l'amendement Charles Benoist, parce qu'il n'atteindra pas tous les fabricants d'alcool. Il a la plus grande méfiance contre les grands distillateurs propriétaires de la plupart des « assommoirs », que l'adoption de l'amendement Benoist laisserait en dehors de la loi sur l'alcool. (Applaudissements.)

M. Charles Benoist maintient son amendement, qui tend à supprimer définitivement le privilège des bouilleurs de cru. Il est rejeté par 385 voix contre 152.

La commission du budget propose alors un texte transactionnel ainsi conçu : « Seront applicables jusqu'à la fin de l'année de la cessation des hostilités les dispositions suivantes. »

Ce premier paragraphe est adopté, ainsi que le deuxième paragraphe : « Le droit général de consommation sur l'alcool est porté à 400 fr. l'hectolitre; les droits d'entrée sont supprimés sauf pour certains genièvres. »

La disjonction du paragraphe suspendant le privilège des bouilleurs, demandée par **M. Perreau-Pradier**, est repoussée à mains levées.

M. Péret annonce qu'un texte de transaction vient d'être présenté par divers députés.

M. Théo Bretin veut alors développer un amendement réservant l'alcool industriel aux usages industriels, mais la suite du débat est renvoyée à demain deux heures.

La séance est levée à sept heures cinq.

Au début de la séance, **MM. Grousseau, Bedouce, Raffin-Dugens**, avaient présenté des observations au procès-verbal pour rectifier des erreurs commises à l' « Officiel » dans l'indication des votes ou le compte rendu.

Puis, **M. Malvy**, ministre de l'intérieur, avait déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à modifier le décret du 7 avril 1915 et à autoriser le gouvernement à rapporter les naturalisations obtenues par d'anciens sujets de puissances belligérantes ennemies. Le projet de loi est renvoyé à la commission de législation civile et criminelle.

AU SÉNAT

Les Pupilles de la Nation

Paris, 23 juin. — Le Sénat reprend la discussion du projet de loi des pupilles de la nation.

Sur l'article 26, **M. de Lamarzelle** demande si les familles auront le droit de placer leur enfant dans l'établissement de leur choix

M. le Garde des sceaux : Elles auront ce droit, il n'y a aucun doute possible.

M. de Lamarzelle développe ensuite un amendement ayant pour but d'obtenir un traitement équitable et égal pour toutes les œuvres privées en substituant le régime de la déclaration à celui de l'autorisation.

Le régime de l'autorisation, dit-il, a été condamné par les esprits les plus libéraux.

Le ministre et le rapporteur combattent cet amendement.

L'amendement est repoussé par 194 voix contre 55 sur 249 votants.

M. de Lamarzelle présente alors une disposition additionnelle.

Cette disposition, dit-il, tient à spécifier que lorsqu'un particulier élèvera des orphelins de la guerre, il ne pourra jamais être empêché d'envoyer les enfants à une école privée. Elle est justifiée par la pression qui s'exerce couramment sur les familles qui reçoivent des enfants assistés et qu'on oblige à envoyer ces enfants à l'école communale laïque.

M. Painlevé, ministre de l'instruction publique : Le gouvernement a maintes fois affirmé que la liberté de conscience, que la volonté des familles seraient respectées dans l'éducation donnée aux pupilles de la nation.

M. de Lamarzelle : Devant votre déclaration formelle au sujet du respect de la liberté de conscience, je retire ma disposition additionnelle.

L'article 26 est adopté, ainsi que l'article 27.

Sur l'article 28 (bourses et exonérations accordées aux pupilles de la nation) **M. de Lamarzelle** demande, pour assurer le respect de la liberté de l'enseignement, que les bourses et exonérations puissent être accordées non seulement dans les établissements nationaux, mais aussi dans les établissements privés.

Cent cinquante mille pétitionnaires, dit-il, ont réclamé du Sénat l'institution du bon scolaire qui permettra aux familles des orphelins de les placer dans l'établissement où elles voudront.

Le ministre de l'instruction publique : L'Etat ne dispose de bourses que dans ses propres établissements : en les donnant, il n'augmente pas ses dépenses. S'il accordait à certains des pupilles de la nation des bourses dans les établissements privés, cela lui coûterait cher et diminuerait d'autant les ressources destinées à l'ensemble des pupilles.

L'amendement Lamarzelle est repoussé.

L'article 28 est adopté.

Les articles 29 à 31 sont adoptés.

Une autre disposition additionnelle, également présentée par **M. de Lamarzelle**, sur le droit de participer aux subventions prévues à l'article 14, est aussi repoussée.

L'article 32 est adopté ainsi que l'article 33 modifié par un amendement de **M. Larère**, et qui devient celui-ci : « Les recours contre les décisions de l'office départemental ne sont pas suspensifs. Un règlement d'administration publique fixera les formes et délais de la procédure à intervenir. »

On passe au vote sur l'ensemble. **MM. de Lamarzelle** et **Bepmale** expliquent leur vote.

Le garde des sceaux clôture en quelques mots cette très longue discussion dont les conséquences toucheront bientôt de si près de si nombreuses familles françaises.

La loi, dit M. Viviani, proclame le droit et le devoir de l'Etat à l'égard des orphelins de la guerre. Ils sont adoptés par la nation.

La loi est sans conteste une loi libérale, c'est une loi de pacification et non une loi de combat.

Le gouvernement et la commission ont fait toutes les concessions possibles. Le texte admis fait honneur à l'Assemblée; le vote unanime du Sénat sera vis-à-vis de l'opinion publique la plus belle des manifestations. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité de 254 votants.

La séance est levée à seize heures.

Prochaine séance lundi.

Autour du Parlement

La Réunion du Sénat en Comité secret

Paris, 23 juin. — Le groupe de l'Union républicaine s'est réuni sous la présidence de M. Boudenot. Tout d'abord, il a adopté, à l'unanimité des votants, l'ordre du jour suivant proposé par M. Chéron :

« Le groupe, affirmant que l'union étroite et confiante des pouvoirs publics, basée sur une volonté commune de contrôle et d'action, est plus que jamais nécessaire en face de l'ennemi pour hâter la libération et la victoire de la patrie, passe à l'ordre du jour. »

Une discussion s'est ensuite engagée sur l'attitude à prendre relativement à une demande éventuelle d'interpellation et de comité secret. Le groupe s'est finalement rallié à la formule suivante, dont certains principes ont été votés à la majorité et dont l'ensemble a été adopté par l'unanimité des votants :

« Le groupe ne croit pas devoir s'associer à une demande d'interpellation tendant à amener la constitution d'un comité secret; donne, toutefois, mandat à son bureau, au cas où une interpellation serait déposée, de s'entendre avec les bureaux des autres groupes et avec le gouvernement sur la question de savoir s'il y a lieu pour le Sénat de se réunir en comité secret et dans quelles conditions. »

A la Commission sénatoriale de l'Armée

Paris, 23 juin. — La commission sénatoriale de l'armée, réunie sous la présidence de M. Clémenceau, a entendu un rapport de M. Gervais, sur la fabrication des projectiles de tous calibres pendant le mois de mai 1916. Elle en a adopté à l'unanimité les termes et les conclusions.

La commission s'est ensuite entretenue de la situation militaire. Elle a décidé d'entendre incessamment le gouvernement.

La Bataille du Jutland

Paris, 23 juin. — A la commission de la marine de guerre, M. Chaumet, président, a donné connaissance des renseignements préliminaires qui ont pu être recueillis par la marine britannique sur la bataille navale du Jutland.

Les Hôteliers de France et l'Après-Guerre

Paris, 23 juin. — L'Union nationale des Syndicats hôteliers de France a tenu son assemblée annuelle. La réunion, représentant 4,450 hôtels, était présidée par M. Mermoz, président de l'Union. Les hôteliers ont envisagé la situation faite par la guerre à l'industrie hôtelière; de nombreuses questions ont été discutées, particulièrement la nécessité de réduire les impôts, les loyers aux taux des intérêts hypothécaires pendant la durée des hostilités, le crédit hôtelier, les écoles hôtelières, placement des apprentis et élèves, la réglementation des réquisitions des hôtels, les mesures économiques de nature à faciliter au lendemain de la victoire la reprise des affaires, l'élimination sévère de tous les éléments ennemis dans les Syndicats, etc.

Enfin, l'Union nationale des Syndicats hôteliers de France a procédé au renouvellement de son bureau : M. Alphonse Meillon, de Pau, a été élu à la présidence.

Les Colis gratuits des Mobilisés

Paris, 23 juin. — Le « Journal officiel » publie la loi accordant à tous les mobilisés la gratuité pour la réexpédition à leur famille ou à leur correspondant, pendant les mois de juin à novembre, de linge et de sous-vêtement par paquets postaux d'un kilogramme au maximum.

Création d'un Insigne spécial pour Convalescents

Paris, 23 juin. — Sur la proposition du général Dubail, gouverneur de Paris, le sous-secrétaire d'Etat du service de santé a décidé la création d'un insigne spécial destiné à distinguer les soldats en traitement dans les hôpitaux militaires de Paris et autorisés à circuler dans la capitale. L'insigne sera constitué par un brassard blanc portant un galon rouge en forme de V.

La Journée serbe

Paris, 23 juin. — Sur une proposition du bureau, le Conseil municipal a voté en séance publique une somme de 10,000 francs pour la journée serbe.

Ce que disent les Journaux

SUR LE COMITÉ SECRET

Le **Temps** ne doute pas que l'ordre du jour voté par la Chambre soit favorablement accueilli par l'opinion publique en France, chez nos alliés et chez tous nos amis. Le « Temps » dissèque le texte paragraphe à paragraphe. Il estime que le Parlement ne commet aucun « empiètement » lorsqu'il affirme son droit de contrôle, et qu'il annonce l'intention de l'exercer efficacement.

Il est naturel que l'expérience du passé serve pour l'avenir, et très naturel aussi que la Chambre ne veuille pas accorder un blanc-seing à la bureaucratie de Paris et d'ailleurs à qui incombe toute la responsabilité des fautes reconnues. Il n'y a pas d'objection possible contre le paragraphe par où la Chambre se réserve de recourir « si besoin est » à la procédure du comité secret. On peut espérer qu'elle n'en abusera pas, mais elle ne peut pas renoncer à une faculté qui est inscrite dans la Constitution.

Qui pourrait protester contre l'affirmation d'après laquelle l'autorité du gouvernement doit s'exercer « sur tous les organes de la défense nationale » ? Ceux à qui cette formule semblerait déplaisante ou superflue auraient-ils négligé de lire le passage où la Chambre proclame sa volonté stricte de ne pas intervenir « dans la conception, la direction ou l'exécution des opérations militaires » ? Peut-on affirmer avec plus de clarté la séparation logique et salutaire de deux ordres de responsabilités ?

L'opinion publique saluera avec une satisfaction réelle le paragraphe dans lequel la Chambre « prend acte des efforts déjà faits et des engagements pris par le gouvernement ». Nous serions donc inexcusables de croire aux prophètes de malheur qui s'en vont répétant que « rien n'a été fait ». La Chambre a entendu longuement sur les questions spéciales le président du conseil, le ministre de la guerre et le sous-secrétaire d'Etat de l'artillerie et des munitions. On n'a pas rompu le pacte du comité secret en nous disant qu'ils avaient été très applaudis.

Le « Temps » regrette qu'il soit impossible de proclamer publiquement quelques-uns des résultats révélés au comité secret et obtenus dans le domaine industriel, malgré l'invasion du territoire, la destruction des usines, ou la privation des matières premières, et il conclut :

On ne parle peut-être pas assez au pays et on ne lui permet pas assez de parler. On devrait lui faire la confiance qu'on lui demande à cet admirable pays qui s'est sauvé lui-même à force d'héroïsme et d'abnégation. La morale du comité secret c'est qu'il n'y eut jamais une nation plus digne que la nôtre de vérité et de liberté.

Le **Journal des Débats** estime que l'ordre du jour a pour caractéristique essentielle de ne pas dire grand'chose dans un style alambiqué. La création de commissaires aux armées pourrait être inquiétante s'il était stipulé qu'ils n'opéreront qu'avec le concours du gouvernement.

Après une semaine d'incertitude, conclut notre confrère, l'immense majorité des Français, pour ne pas dire la totalité, ne retiendra de toute cette histoire qu'une seule chose : C'est que le gouvernement et le haut commandement sortent fortifiés des fantaisies politiques où l'on s'était imprudemment lancé; et tous féliciteront la Chambre d'avoir réparé son imprudence par son attitude finale et par son vote.

Dans la **Liberté**, M. Georges Berthoulat fait quelques réserves discrètes quant à la forme de l'ordre du jour, copieux et complexe à l'excès.

Etant donnés la composition de l'Assemblée, ses origines d'avant la guerre et ses débuts, les intrigues récentes par où elle était si profondément travaillée, l'ordre du jour voté hier est en somme un bon épilogue. Evidemment, les logiciens de l'absolu peuvent y trouver matière à critique, et nous-mêmes nous l'eussions préféré plus simple. Mais les circonstances étant ce qu'elles sont, il convient de féliciter la Chambre d'avoir abouti à un resserrement de l'union sacrée, alors qu'on aurait pu redouter tant d'autres choses que certains escomptaient.

Mais M. Berthoulat se félicite de la persistance de l'union sacrée parlementaire, prouvée par le commun du vote de confiance de personnalités les plus disparates, par exemple M. Piou et M. Hubert Rouger, c'est-à-dire la Droite et l'Extrême-Gauche.

Dans l'**Intransigeant**, M. Léon Bailby, après avoir souligné malicieusement l'effondrement des espérances de M. Clémenceau, ajoute :

Au surplus, ce qu'on en dit ici n'est pas pour tresser des couronnes au cabinet actuel; il a fait des fautes, comme il était dans son lot. Il est composé d'humains sujets à l'erreur, plus exposés encore à l'erreur en un temps où le génie seul serait capable de réaliser des miracles; mais personne ne nous a encore donné le nom et l'adresse du génie inconnu qui peut-être fume sa pipe dans une mansarde et qui se vanterait de nous assurer la victoire en quinze jours; on se résigne donc à aimer ce que l'on a.

D'autre part, M. Bailby apprécie comme il convient la netteté des délimitations du contrôle parlementaire, qui, sous les réserves indiquées, peut rendre de véritables services :

Tout député renseigné, toute commission, toute délégation qui s'occupera de contrôler avec prudence, sang-froid et tact, le service de santé, les canons et les munitions, l'alimentation du soldat, la question de ses vêtements chauds, de ses permissions, ne pourra que coopérer utilement à l'œuvre de guerre.

BORDEAUX

Il y a un an

24 JUIN 1915

Les Italiens se sont emparés de la montagne de Cresta-Verde, puissante hauteur fortifiée qui commande la vallée de Mederdail. Un soldat d'infanterie de Padoue a conquis le premier drapeau autrichien.

Un Manifeste de la régence de la République de San-Marin dit qu'elle fera tous ses efforts en faveur de la cause sacrée de l'Italie.

L'Inspection des Viandes

Le Conseil d'État annule l'Arrêté du Maire de Bordeaux

Le Conseil d'Etat vient de rendre son arrêt dans l'action intentée au maire de Bordeaux par la Chambre syndicale des négociants, facteurs, commissionnaires et expéditeurs aux halles de Bordeaux, au sujet du nouvel arrêté municipal sur l'inspection des viandes et des denrées alimentaires.

Voici le dispositif de l'arrêt du Conseil d'Etat :

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux :

Vu la requête présentée par l'Association de la Chambre syndicale des négociants, facteurs, commissionnaires et expéditeurs aux halles de Bordeaux, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil d'annuler pour excès de pouvoir un arrêté du maire de Bordeaux du 9 mars 1914, portant règlement général de l'inspection sanitaire des denrées alimentaires;

Ouï M. Berget, maître des requêtes, en son rapport;

Ouï Me Talamon, avocat de la ville de Bordeaux en ses observations;

Ouï M. Corneille, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, en ses conclusions;

Considérant qu'aux termes de l'article 21 de la loi du 25 février 1902, compris dans le titre II, qui traite de l'administration sanitaire, « les Conseils départementaux et commissions sanitaires devant être consultés sur les objets énumérés à l'article 9 du décret du 18 novembre 1848 sur l'alimentation des agglomérations, sur les statistiques démographiques et géographiques médicales sur les règlements sanitaires commerciaux, et généralement sur toutes les questions intéressant la santé publique dans les lycées et leurs circonscriptions respectives », l'énumération de l'article 9 de l'arrêté du chef du pouvoir exécutif du 18 novembre 1848 comprend notamment le paragraphe 9 (qualité des aliments, boissons, condiments et médicaments livrés au commerce);

Considérant que l'organisation des services de l'inspection sanitaire est intimement liée à la bonne qualité des aliments livrés au commerce, et qu'elle intéresse la santé publique;

Considérant qu'il résulte des dispositions législatives précitées que le maire de Bordeaux, avant de prendre l'arrêté attaqué devait obligatoirement consulter le Conseil départemental d'hygiène et la commission sanitaire; que cette formalité n'aurait pas été remplie, ledit règlement est entaché d'excès de pouvoir;

Décide :

L'arrêté susvisé du maire de Bordeaux est date du 9 mars 1914, est annulé.

La Princesse Militza de Monténégro rentre à Bordeaux

Un télégramme de Marseille fait connaître que la princesse Militza de Monténégro, venant de Rome, est arrivée ce soir dans cette ville et repartira par le train de 17 h. 30 pour se rendre à Bordeaux, auprès du roi de Monténégro

Légion d'Honneur et Croix de Guerre

Nous sommes heureux de publier les deux nominations suivantes dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Elles sont accompagnées de citations fort élogieuses qui comportent toutes deux l'attribution de la croix de guerre avec palme :

Sont nommés au grade de chevalier :

M. Léon-Marie-Emile Michelet, lieutenant commandant la 19e compagnie du 269e régiment d'infanterie :

« Très bon officier vigoureux et énergique. A commandé une compagnie avec beaucoup d'autorité. Blessé très grièvement le 1er juin 1915, en venant relever, sous un violent bombardement, une compagnie de première ligne. »

M. Paul Casabianca, sous-lieutenant au 28e bataillon de chasseurs alpins :

« Officier d'un brillant courage et d'un remarquable sang-froid. A été blessé très grièvement le 28 août 1914, alors qu'il maintenait sa section sous un feu des plus violents. »

Postes et Télégraphes

Est nommé à la direction des bureaux ambulants de la ligne des Pyrénées à Bordeaux, M. René-Alfred Nicolas, inspecteur des bureaux ambulants de la ligne du P.-L.-M., en remplacement de M. Prot, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Réduction de la Consommation du Gaz

Le secrétaire du sous-comité consultatif d'action économique de la Gironde informe les personnes qui s'intéressent à l'appareil par lequel on obtient la réduction de la consommation du gaz pour la cuisson des aliments, qu'il sera fait dimanche 25 juin, à cinq heures, à la préfecture, une démonstration qui sera la dernière.

Une petite brochure sera d'ailleurs publiée incessamment, qui contiendra tous les renseignements fournis à la préfecture.

Règlement des Réquisitions en Retard

En vue de hâter la liquidation des réquisitions militaires qui ne sont pas encore réglées, il a été constitué, sur l'ordre de M. le Ministre de la guerre, une commission composée d'un membre civil et d'un membre militaire qui prendra toutes les dispositions utiles pour mettre un terme aux retards non justifiés.

Cette commission, composée pour la Gironde de M. Olivier, secrétaire du comité départemental de ravitaillement, et M. l'Officier d'administration Lafon, du corps de l'intendance, a déjà commencé ses opérations. Il ne lui a été signalé jusqu'ici qu'un nombre très restreint de créances en retard. L'administration invite les intéressés dont les réquisitions ne sont pas réglées à se mettre en rapport avec la commission précitée. La correspondance devra, pour éviter tout retard, être adressée à la première sous-intendance militaire, rue Sainte-Catherine, 226, à Bordeaux.

Les Œuvres de Raemaekers

Il y avait en Hollande, il y a quelque dix ans, un petit professeur de dessin. Cet homme de bien, épris de liberté, confia, un beau jour, sa première composition satirico-politique au petit journal de sa ville natale, lequel, en accueillant l'artiste, attira sur lui l'attention du grand journal d'Amsterdam, le « Telegraaf ».

Estimé dans son pays, Raemaekers demeurait pourtant inconnu d'à peu près tout le monde, au-delà des frontières de Hollande.

Eclate la guerre. Le « Telegraaf », soldat du droit, marche à fond avec nous. Raemaekers aussi. Et, — phénomène bien compréhensible, — s'il nous sert, nous lui rendons service. Car, notre héroïsme l'inspire, décuple son talent, fait sortir un maître immortel du petit satiriste quotidien.

Et le monde entier applaudit son nom. Des foules, en Angleterre, défilent devant l'œuvre vengeresse du dessinateur polémiste. A Paris, le président de la République inaugure l'exposition de la galerie Georges Petit. L'artiste est fêté au Trocadéro, acclamé à l'Hôtel-de-Ville, décoré de la Légion d'honneur.

Pourquoi cet engouement? Parce que ce Hollandais représente, pour nous gens de l'Entente, un argument irréfutable. Il est « neutre », il est d'un pays où l'on parle une langue cousine de l'allemand et où l'on fait beaucoup d'affaires avec les Boches; il est né à Ruremonde, à quelques lieues de la Germanie, et pourtant il est avec nous, il nous approuve, il nous défend, ses compositions sont autant de fouets qui cinglent la tête carrée et les mains rouges du barbare.

L'exposition des œuvres de Raemaekers à Bordeaux s'ouvrira le dimanche 25 courant à deux heures, sous les plus favorables auspices.

Le maire a mis à la disposition des organisateurs deux belles salles au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

Les bénéfices concédés sur les entrées seront réservés aux œuvres de Secours aux Prisonniers de guerre de la Gironde.

Le général commandant la 18e région, le préfet de la Gironde, le maire de Bordeaux et la Société des amis des arts de Bordeaux ont pris sous leur patronage cette noble et patriotique exposition, qui obtiendra certainement chez nous le même succès qu'à Lyon, Marseille, Le Havre, Rouen, Paris et Londres.

Les Envois aux Prisonniers

L'Association mutuelle des familles des prisonniers de guerre ou disparus nous communique la lettre suivante qu'elle vient de recevoir de M. le Préfet de la Gironde, comme suite à une démarche faite au sujet du pain de nos prisonniers :

Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai transmis à M. le Ministre de la guerre le vœu exprimé par votre Association que les familles ou les œuvres soient autorisées à adresser individuellement à leurs membres un colis de deux kilogrammes de pain par semaine, complémentairement aux deux kilogrammes expédiés par la Fédération nationale, ou que cette dernière quantité soit portée à trois kilogrammes.

M. le Ministre vient de m'informer « que les mesures récemment adoptées, à la suite d'un accord avec l'Allemagne, ont surtout pour but d'assurer d'une façon constante et régulière le ravitaillement en pain de tous nos prisonniers. Le soin de ce ravitaillement incombe à la Fédération nationale d'assistance aux prisonniers, Association largement subventionnée et fonctionnant sous le contrôle de l'Etat.

» Les envois faits par elle sous la forme collective dans les différents camps d'Allemagne, outre les dispositions prises pour effectuer le transport aussi rapidement que possible, seront l'objet d'une surveillance exercée par des délégués neutres.

» Cette organisation présente l'avantage de nous donner la certitude, d'une part, que « tous » les prisonniers recevront le pain nécessaire à leur subsistance, et que, d'autre part, la distribution n'en sera pas empêchée, comme il arrivait trop souvent, par les décisions arbitraires des commandants des camps.

» Si pour réaliser cette organisation et en assurer le fonctionnement, notamment au point de vue de la manutention et des transports, il a fallu restreindre à deux kilogrammes par semaine et par prisonnier la quantité de pain à distribuer, cet inconvénient ne saurait entrer en parallèle avec les avantages résultant d'un ravitaillement assuré à tous et avec régularité.

» Encore faut-il ajouter que cet inconvénient se trouve considérablement atténué par le fait que les envois individuels demeurent permis aux œuvres et aux familles non seulement pour les vêtements et sous-vêtements, mais aussi pour toutes les denrées alimentaires autres que le pain et le biscuit de guerre. »

Ces mesures constituent une amélioration considérable apportée à la situation des prisonniers.

Veuillez agréer, etc.

Olivier BASCOU.

Concours Camille-Godard

Cultures Fruitières et Maraîchères

Ce concours a été institué pour favoriser le développement de ces diverses cultures dans le département de la Gironde.

Des prix en espèces seront attribués aux cultures fruitières et aux cultures maraîchères.

Les commissions compétentes devant commencer leurs visites dans les premiers jours de juillet, la Société d'horticulture de la Gironde organisatrice de ces concours informe les concurrents qu'ils devront adresser leurs demandes à M. R. Morain, secrétaire général, 10, rue Sainte-Catherine, avant le 15 juillet, terme de rigueur.

Toute demande de renseignements au sujet du règlement du concours sera aussitôt envoyée.

Pénurie de Main-d'Œuvre

Des essais de motoculture seront faits dimanche prochain chez M. Phelouzat, à Renaudin, près Jonzac (Charente-Inférieure), avec les **Tracteurs Mogul** 8-16 et 12-25 HP, présentés par la **Compagnie Internationale des Machines agricoles de France**, 46, rue Peyronnet, Bordeaux, importateurs des fameuses machines de récolte **« Champion, Deering, Osborne et Plano »**, qui invitent les nombreux amis et amateurs à venir voir ces essais.

La Vie chère

Boucherie G. THENOT, 49, r. Ste-Catherine
(En face les Nouvelles-Galeries)

La maison prévient le public qu'elle a momentanément suspendu la vente de viande frigorifiée, faute de provisions.

Prochainement, de nouveaux bateaux seront mis à sa disposition, et la vente de ces viandes reprendra à des conditions plus avantageuses.

Prix des viandes françaises 1er choix :
Bifteck, cuisse, aloyau, **2 fr.** le demi-kilo.
Pot-au-feu, depuis **0 fr. 40** le demi-kilo.

PETITE CHRONIQUE

Une chute. — Tombé dans la cale du navire « Irpington », le manœuvre Martiny Manoël s'est contusionné sur diverses parties du corps. Il a dû être transporté à l'hôpital Saint-André.

Un bon employé. — Réfugié belge, Jean V... au service d'un négociant de la rue Esprit-des-Lois, est parti en emportant une somme de 515 fr. que lui avait confiée son patron pour payer des impôts.

Disparu. — Le jeune Maurice Bariteau a quitté le 20 courant le domicile de ses parents, 26, rue Moulinié, et n'a plus reparu.

On a volé 33 boîtes de sardines dans un wagon en station quai des Chartrons.

Au dépôt : Antoine L..., pour vol de diverses marchandises sur les quais.

— Edmond B..., pour coups à M. Louis C... et rébellion à un agent de police.

— Joseph L... pour vol d'une somme de 65 fr. et d'une montre en argent.

Le Feu

Un commencement d'incendie s'est déclaré vendredi matin dans les caves de la boulangerie Sabathé, 9, rue Judaïque. Les pompiers, arrivés immédiatement, se sont rapidement rendus maîtres du feu.

CHRONIQUE DU PALAIS

Pour les Assises

M. Matignon, juge d'instruction, a rendu une ordonnance renvoyant devant la chambre des mises en accusation l'Espagnol Dellama, qui, à la suite d'une discussion survenue rue de Galles, au mois d'avril dernier, tua d'un coup de revolver son compatriote Artasso.

Par contre, le nommé Gori, qui avait été arrêté comme complice de ce meurtre, a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu et a été remis en liberté. Gori, à qui on reprochait d'avoir donné à Dellama le revolver avec lequel fut tué Artasso, a pu démontrer qu'il avait fait la remise de cette arme bien avant le drame, à un moment où personne ne pouvait prévoir qu'une discussion éclaterait entre Dellama et Artasso.

— Une autre ordonnance de M. le juge Matignon renvoie devant la chambre des mises en accusation l'Espagnol Vadillo, qui, aux Docks, frappa d'un coup de couteau son contremaître M. Casamayor, dont la blessure entraîna la mort.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président.

UN FAUX HEROS

Louis Bélis, cordonnier, âgé de 31 ans, fut remarqué un jour par un agent au moment où il sollicitait un secours place des Capucins. Le policier s'étonna de voir qu'il arborait sur son veston la médaille militaire et la croix de guerre. Il demanda son livret militaire à Bélis, qui avoua qu'il n'avait pas droit au port de ces deux décorations : c'était, ajouta-t-il, pour mieux apitoyer les personnes qu'il voulait « taper » que l'idée lui était venue d'acheter une médaille militaire et une croix de guerre.

Traduit en correctionnelle pour port illégal de décoration, Bélis a été condamné vendredi à **deux mois de prison.**

LES ECUMEURS DES QUAIS

Antoine Labenne, âgé de 54 ans, manœuvre, rue du Soleil, inculpé de vol de 7 kilos de sucre cristallisé, de quatre boîtes de conserves, de bidons d'essence, etc., a été condamné à **trois mois de prison.** Il prétend que ces marchandises, provenant de vols commis sur les quais, lui ont été remises par un individu qui, actuellement détenu au fort du Hâ, fait l'objet d'une instruction.

— Surpris en flagrant délit de vol de flacons de parfumerie dans une caisse qu'ils avaient éventrée, Roger Solomiac, coiffeur, 18 ans, rue Bonaffé, et Henri Billac, 19 ans, manœuvre, rue Rougier, ont été condamnés, le premier à **deux mois,** le second à **quatre mois d'emprisonnement.** Un complice en fuite, Jean-Baptiste Hirigoyen, 21 ans, originaire de la Martinique, a été condamné par défaut à **trois mois de prison.**

C'est sur les quais, et au préjudice de la Compagnie Générale Transatlantique, que le vol a été commis.

GARDIEN INDELICAT

Jean Atgié, cultivateur, 42 ans, domicilié à Bègles, chemin des Orphelins, effectuait souvent des travaux dans un chai de la rue Croix-de-Seguey. Il en avait la clé et l'on pouvait penser que personne ne garderait mieux que lui les marchandises contenues dans ce chai. En réalité, Atgié détournait chaque jour de petites quantités de vin qu'il faisait recéler par la femme Antoinette-Anne Mazaleyrat, 38 ans, habitant chez lui.

Une perquisition domiciliaire ayant établi leur culpabilité, Jean Atgié et la femme Mazaleyrat ont comparu vendredi devant le tribunal correctionnel, qui les a condamnés l'un et l'autre à **quatre mois d'emprisonnement.**

CONSEIL DE RÉVISION DE LA JUSTICE MILITAIRE

Présidence de M. MARQUET, président de chambre à la cour d'appel

Dans sa séance du 23 juin 1916, le conseil de révision de Bordeaux a :

1. Rejeté les recours formés par le nommé Mamers, facteur aux chemins de fer de l'Etat; 2. le nommé Rousseau, sous-chef d'équipe à la gare de Nantes-Etat, agents mobilisés, condamnés le premier à la peine de six ans de réclusion, et le second à cinq ans de la même peine, par le conseil de guerre de Nantes, pour vol qualifié. Le défenseur de ces deux condamnés avait adressé des conclusions qui ont été rejetées.

2. Rejeté le recours formé par le nommé Andrieux, de la 2e section de mobilisation d'exclus, condamné par le même conseil à la peine de deux ans de prison pour abandon de poste.

3. Rejeté le recours formé par le nommé Haustrate, de la même section, condamné par le même conseil à cinq ans de prison pour refus d'obéissance et abandon de poste.

4. Rejeté le recours formé par le nommé Daussin, de la même section, condamné par le même conseil à cinq ans de prison pour désertion, abandon de poste et refus d'obéissance.

5. Rejeté le recours formé par le soldat Vienne, du 87e d'infanterie, condamné par le même conseil à la peine de cinq ans de réclusion, à la dégradation militaire et à cinq ans d'interdiction de séjour, pour vol qualifié, outrages et rébellion à agents.

6. Rejeté le recours formé par le soldat Spinelli, de la section de répression du 6e d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Bordeaux à deux ans de prison pour dissipation d'effets et bris de clôture.

7. Rejeté le recours formé par le soldat Cafiaux, du 154e d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Rennes à cinq ans de travaux publics pour désertion à l'intérieur en temps de guerre avec récidive.

8. Annulé le jugement concernant le soldat Arzais, du 24e d'infanterie coloniale, condamné par le conseil de guerre de Montpellier à la peine de 5 fr. d'amende pour ivresse. L'annulation est basée sur une violation de l'article 271 du Code militaire en ce que le conseil de guerre a prononcé contre le prévenu la peine de 5 fr. d'amende au lieu de la peine d'emprisonnement prévue par le dit article.

L'affaire a été renvoyée devant le conseil de guerre de Toulouse pour être statué uniquement sur l'application de la peine.

Ministère public : M. le lieutenant-colonel Renault; M. le lieutenant Delprat, substitut.

Théâtres et Concerts

La Revue de l'Alhambra

La revue de l'Alhambra s'est enrichie d'une nouvelle scène qui relève plutôt du vaudeville que du music-hall, et fait une diversion heureuse aux spirituelles chansons. « L'avance de l'Heure » devait solliciter la verve des auteurs. Ils en ont tiré une série de scènes, une manière de sketchs d'une cocasserie ingénieuse, aisée et bien conduite, que Mlles Dherbé et Lyonel, MM. Tiluze et Lastry enlèvent avec une verve chaleureuse et un succès qui se renouvellera tous les soirs.

Allégée, remaniée en plusieurs points, la revue de l'Alhambra va continuer brillamment sa carrière.

— Tous les soirs et dimanche en matinée, on donnera la jolie revue de MM. Bonnaud et Darval, complètement transformée, et augmentée de ballets nouveaux. A signaler la tarentelle par les six nouvelles danseuses; la Sabotière, par Maddy Sams, et le magnifique ballet des cocardes, avec seize danseuses. Triomphe des finales avec leur mise en scène nouvelle. Promenoirs assis (salle ou jardin), un franc. Location rue d'Alzon.

Bouffes-Casino d'Eté

« A Ciel ouvert ! ». — La gracieuse commère Jane Morzier et son élégant compère Gaston Lecoq conduisent avec entrain la revue d'été des Bouffes, dont le succès ne faiblit pas, au contraire. « A Ciel ouvert ! » réunit, en effet, l'esprit, la grâce, la somptuosité, le charme. Dans un cadre merveilleux évolue tout un délicieux bataillon féminin, et le talent de Mario, La Helena, Merli Scotti Ferrey, René Gamy Javerzac; le charme de La Cavalini, de Dina Lorenzi, Rose Fournier, l'élégance de Nine Delaunay, Levasseur, Dorléans, la voix chaude de Deschamps, la souplesse de Dorys, l'entrain de tous et de toutes font de « A Ciel ouvert ! » la plus belle et la plus gaie des revues. Rideau à neuf heures précises. Places : de 0 fr. 50 à 3 fr. la chaise d'orchestre; promenoirs, 1 fr.

Gala russe. — Ce vendredi, premier gala donné en l'honneur des vaillantes armées russes et de la prise de Czernovitz. Nouvelles attractions. Prix des places ordinaires.

Apollo-Théâtre

« Cyrano de Bergerac ». — Dimanche 25 (matinée et soirée), la troupe de la Porte-Saint-Martin interprétera le chef-d'œuvre d'Edmond Rostand, avec Jean Duval dans le rôle de Cyrano, et Francine Vasse dans celui de Roxane. Prix des places : 1 fr. 25, 1 fr. 75, 2 fr. 25, 3 fr. 50, 4 fr. 50 le fauteuil. Promenoirs, 1 fr. 75. Location ouverte.

Cécile Sorel et Suzanne Révonne. — La location est ouverte pour les deux brillantes représentations du jeudi 29 juin : un vrai régal artistique. La grande comédienne Cécile Sorel, dont le talent et la suprême élégance ont acquis une renommée mondiale, interprétera : en matinée, « l'Aventurière », l'œuvre classique, où elle est admirable; le soir, dans l'œuvre poignante, « la Rencontre », qui fut sa plus belle création à Paris. Les plus grands artistes de l'Odéon et de la Comédie-Française compléteront la distribution. Location ouverte. Places : de 1 fr. à 6 fr. le fauteuil.

Scala-Théâtre

« Le Paradis ». — Samedi soir, dimanche (matinée et soirée), le plus gros succès du Palais-Royal, joué par toute la troupe Provost. Location sans frais à la Scala. Prochainement : « la Nouvelle Revue de la Scala. »

Concerts religieux

Pour nos blessés. — Dimanche 25 juin, à onze heures un quart, église Sainte-Eulalie, concert religieux avec le concours de : Mme Zoète, Mme Evelyn Montero, MM. Gérard Doucet, L. Rosoor et Bonnet, organiste. Une quête sera faite au profit des blessés.

Ambulance militaire des employés de commerce. — Dimanche 25, en l'église Saint-Pierre, à onze heures un quart, messe en musique, avec le concours de : Mlle A. Dulout, MM. F. Vieuille, de l'Opéra-Comique; J. Benecis, professeur de flûte; R. Duprat, organiste de la paroisse. Une quête sera faite au profit des blessés soignés à l'Ambulance militaire des employés de commerce, rue des Trois-Conils.

Salle Saint-Genès

Le concert de charité offert au profit des œuvres militaires pour le dimanche 25 juin, à quatorze heures, attirera sans nul doute une foule nombreuse à en juger par l'empressement du public à retirer les cartes d'avance. Le programme élaboré avec goût et la réunion des artistes dont la renommée est justement établie sont des augures suffisants pour prévoir et mériter le succès.

Rappelons qu'une sélection de « Thaïs » rassemblera notre sympathique compatriote Mlle Denise Dubos, du Palais d'Hiver de Pau; M. Barral, de l'Opéra, et M. Caudéran, de l'Opéra de Marseille.

La fine comédie, l' « Anglais tel qu'on le parle », sera interprétée par Henrion, des concerts de Bordeaux. On applaudira aussi Mlle Délia Col.

Mme Montis, du Théâtre de Marseille; Mme Molinier, de l'Opéra de Nice, Mlle Yvonne Vézu, 1er prix du Conservatoire, et Laouilhau, violoniste de tout premier ordre; Frank Mauris, célèbre imitateur des Capucines, et Nosio, comique bordelais, seront heureux de prêter leur concours à ce concert de charité.

Location chez M. Bermond, 7, rue Sainte-Catherine, et à l'hôpital Saint-Genès. Se hâter.

Amicale artistique

La Société l'Amicale artistique organise pour dimanche prochain 26 courant une grande soirée artistique avec le gracieux concours de Mme Chassagne-Tourneur, du Théâtre-Royal de Liège; de MM. Busquet, des Folies-Dramatiques; Gilbert et Georgelly, des Concerts bordelais, ainsi que des meilleurs amateurs de la Société.

Au programme : « Philippe Auguste », comédie en un acte, de Marcel-Charles Renard, et « la Revanche du Bagnard », drame en un acte, de Henri Tinant et Géo Carrière.

CINÉMAS

Cinéma Géant du Théâtre-Français

« La Fille de Neptune ». — Samedi, nouveau programme : le plus beau film cinématographique de l'époque, avec Annette Kellerman, la plus célèbre nageuse du monde. Changement de programme deux fois par semaine, mardi et samedi; 3,500 mètres de films à chaque représentation. Salle confortable et bien aérée. Places : en matinée, de 0 fr. 25 à 1 fr. le fauteuil; en soirée, de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 le fauteuil.

SAINT-PROJET-CINEMA

Au programme, jusqu'à dimanche soir seulement, les deux grands films : « Les Yeux qui s'ouvrent » et « La Petite Rosse », avec Suzanne Grandais. Gros succès.

Prochainement, « Le Juif-Errant », d'Eug. Sue.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ARRÊT D'EAU. — Il sera fait, pendant la journée de samedi 24 courant, de six heures du matin à six heures du soir, un arrêt d'eau : rue du Château-d'Eau, place Mériadeck et rue de Belfort, jusqu'à la rue Lecocq.

ÉTAT CIVIL

DECES du 23 juin

Jeanne Cluzeaux, 18 ans, rue des Pontets, 14.
Marie Lebon, 35 ans, r. Ad.-Bayssellance, 19.
Veuve Phialip, 88 ans, rue du Tondu, 115.

CONVOIS FUNEBRES du 24 juin

Dans les paroisses :

St-Bruno : 8 h. 30, Mlle A. Lebon, salle d'attente.
Ste-Marie 8 h. 45, M. J.-A. Linarès, r. Léonard-Lenoir, 36.
St-Augustin : 8 h. 45, Mme veuve J. Lesseur, à l'église.
St-Victor : 10 h. 30, Mme veuve J. Phialip, rue du Tondu, 115.
St-Michel : 1 h. 30, Mlle J. Cluzeau, rue des Pontets, 19.
St-Pierre : 1 h. 45, Mlle E. Baudry, rue de la Devise, 71.

Autre convoi :

11 heures : Mme veuve L. Sallot, porte du Cimetière.

CONVOI FUNÈBRE Mlle Marie Carrère, les familles Brau et Charbonnel prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean LESSEUR,

leur tante et cousine, qui auront lieu le samedi 24 courant en l'église Saint-Augustin.

On se réunira à la maison mortuaire, 14, rue Verte, à Caudéran, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Germain Meilhaud, Mlle Germaine Meilhaud, Mme veuve Caranobe et ses enfants, M. et Mlle Dufal, M. et Mme Gréziller, M. et Mme Bossuet et leur fils, les familles Pradeau et Lagrange prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Germain MEILHAUD,

leur époux, père, frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le samedi 24 juin en l'église Saint-Pierre de Bègles.

On se réunira à la maison mortuaire, chemin du Grand-Port, à neuf heures et demie, d'où le convoi partira à dix heures précises.

Après la cérémonie, le corps sera transporté à Bruges.

Le Syndicat des patrons charrons-forgerons prie ses membres d'assister aux obsèques de

M. MEILHAUD,

qui auront lieu le samedi 24 courant.

On se réunira chemin du Grand-Port, à Bègles, à neuf heures trente.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Marche, Carrive, Pauvert font part à leurs amis et connaissances de la mort du

Docteur MARCHE,

survenue à Sainte-Foy-la-Grande le 23 juin.

Les obsèques auront lieu à Sainte-Foy le dimanche 25 courant, à dix heures.

L'inhumation se fera à la Girarde, commune de St-Quentin-de-Caplong, à quatorze heures.

Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme veuve Desbarats, Mlle Marguerite Desbarats, M. Armand Desbarats et leur famille ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Augustin DESBARATS,

mort au champ d'honneur le 23 mai 1916, à l'âge de 20 ans.

Une messe sera dite en l'église Saint-Seurin, le lundi 26 juin, à neuf heures.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme veuve Batard, Mme veuve Jarry, M. et Mme Chateau, les familles Batard et Gadonnet ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

François BATARD,

Aspirant au 123e d'infanterie, mort au champ d'honneur le 10 mai 1916, à l'âge de 22 ans, leur fils, neveu et cousin.

Une messe sera dite à son intention le mercredi 28 juin, à 10 heures, en l'église St-André.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Jean Maurin et leur fils, M. et Mme Armand Morin, M. et Mme A. Thibault, M. et Mme J. Laurent et leur fils, les familles Charles Boyrie, Albert Boyrie, Gourg et Socodiabéhère remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Eugène-Pierre BOYRIE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie.

Messe de huitaine le samedi 24 courant, à neuf heures, église Saint-Eloi.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE*
du 24 juin 1916

(17)

JEAN ET LOUISE

Par Antonin DUSSERRE

— Moi ? A Dieu ne plaise ! Je me croirais trop malheureuse.

— Toi ?

— Oui, moi. Je suis mieux, dix fois, cent fois, que cette faiseuse de grimaces.

— Et la modestie, mignonne, qu'en penses-tu ?

— Votre Mariette a de vilaines dents.

— Mais elle a de jolis yeux.

— Allez donc la rejoindre, cette merveille, puisque vous l'aimez tant !

— Je n'éprouve nul désir d'aller la rejoindre. Je me trouve très bien près de toi.

— Moi, quand j'aurai donné mon cœur, je ne le reprendrai plus.

— Gamine, va !

— Je ne suis pas une gamine. Je sais ce que je dis.

Elle s'exaspérait; un tremblement secouait ses membres. Jean souriait. Il affirma :

— Ah ! oui, gamine ! une vraie !

— Non, je ne suis pas une gamine. Vous me méprisez, parce que je suis pauvre; selon vous, je n'ai aucune qualité, aucune grâce.

Elle s'était mise sur ses genoux et ramassait précipitamment son linge, son fil, ses aiguilles. Mais quand elle voulut se lever tout à fait, Jean la saisit par le bord de sa jupe, et elle retomba brusquement. Le jeune homme lui dit :

— Ce n'est pas sérieux, voyons ?

Louise, qui pleurait de dépit, bégaya :

— Si, je veux m'en aller.

— Où veux-tu aller ?

— Avec mes brebis.

Elle essaya de se relever, mais Jean l'avait prise au poignet, et il la maintint aisément.

— Prisonnière ! fit-il. A quoi bon te débattre, « Niciou ? » (1) Parce que je n'ai qu'un bras, tu penses m'échapper; mais avec ce bras, j'en tiendrais cinq ou six de ta taille.

— Vous n'avez pas le droit de m'empêcher de partir... Jean, vous me faites mal !

Très rouge, le regard sombre, elle haletait, en répétant :

— Je veux m'en aller.

— Tu n'es guère raisonnable, Louise. Il n'y a pas aujourd'hui de motifs à une brouille. Tu m'as pardonné des torts plus graves.

— C'est moi qui suis juge, et non pas vous.

Il dit lentement :

— Si je t'ai blessée, je vais faire ce que je ne ferais ni pour la Bourdier, ni pour aucune autre : je vais te demander pardon.

La jeune fille détourna la tête. Sa colère faiblissait.

Il la contraignit à le regarder, et, souriant, il dit :

— Pardonne-moi, Louise, et reste près de moi.

(1) *Niciou :* Petite folle, terme d'amitié.

Sans desserrer les lèvres, Louise fit un signe d'acquiescement.

Alors, joyeux, le fils Paulhac cria :

— Nom d'un chien ! si nous étions au cabaret, nous boirions une chopine, en choquant bien fort nos verres.

Louise sourit, en étalant de nouveau sur l'herbe son attirail de couture. Elle n'avait plus de rancune. Mais pour sauver les apparences, elle gardait un air boudeur, et ses lèvres fraîches s'allongeaient en une moue délicieuse. Tout en tirant l'aiguille, elle regardait son compagnon du coin de l'œil.

Celui-ci, un peu en arrière, fumait consciencieusement, les yeux fixés sur la nuque de la jolie pastoure, où de courts cheveux follets échappés au peigne frisottaient. A chaque mouvement de ses bras, les omoplates saillants creusaient un sillon jusqu'à la ceinture, le cou apparaissait, en haut de couleur chaude, doré par le soleil, tandis que le bas restait blanc et de peau très douce.

La cigarette éteinte, Jean s'amusa à passer une tige de gramen sur le cou de la jeune fille, qui, croyant à l'invasion d'un insecte, allongea le bras pour le chasser. Lorsqu'elle s'aperçut du manège, elle éclata de rire et dit :

— Grand fou !

Il répliqua :

— Tu ris; donc tu n'as plus de colère. Alors, parle. Maintenant que tu m'as habitué à tes bavardages, c'est comme du tabac : je ne puis pas m'en passer.

— Je veux bien, mais à une condition. Il faut que vous me promettiez de répondre à toutes mes questions.

— A toutes, diable ! Il y aura encore de la Bourdier dans tes questions ?

— Il y en aura. On raconte que vous avez beaucoup aimé cette fille. Dites la vérité ?

— Oui, je l'ai aimée.

— L'aimez-vous encore ?

Jean hésita. La vérité lui semblait dangereuse, et le mensonge lui répugnait. A la fin, il préféra le mensonge. Il déclara :

— Je l'aime encore.

Comme si un poids lourd l'eût oppressée, Louise respira péniblement. Après un silence, elle demanda :

— Pourquoi ne l'épousez-vous pas ?

Le fils Paulhac eut un geste violent de la main, et ses lèvres étouffèrent un juron. Il demeura pensif pendant quelques minutes, puis il se coucha à plat ventre dans l'herbe, comme s'il voulait dormir.

La jeune fille sentit sa force, et elle joua le tout pour le tout.

— Mariette Bourdier a été votre fiancée, reprit-elle, je veux savoir pourquoi elle ne l'est plus. Si vous refusez de répondre, Jean, je m'en vais avec mes brebis, et ce sera fini entre nous.

Après s'être assis de nouveau, et avoir allumé une cigarette, le garçon se résigna.

— Lorsque m'arriva l'accident, dit-il, Mariette accouru à mon chevet en donnant toutes les marques d'une douleur sincère. Elle s'efforça de me consoler et de me distraire. Puis, peu à peu, ses visites s'espacèrent, et vers le milieu de l'hiver, elles cessèrent tout à fait. Depuis, nous ne nous sommes plus revus; elle évite ma rencontre, et je n'ai rien tenté pour me trouver devant elle. Elle garde toujours une bague que je lui ai donnée, et j'ai son portrait. Maintenant, petite Louise, tu sais ce que je sais. Voudras-tu me laisser tranquille avec cette vieille histoire ?

— Vous auriez dû tenter quelque chose de plus pour la ramener à vous. Elle vous aimait, et n'aurait pas résisté à vos prières.

— Jadis, si un rival me l'avait disputée, oui, j'aurais lutté pour la garder. Maintenant, je ne puis inspirer que de la pitié; je ne veux pas devoir ma femme à un tel sentiment, j'aime mieux vivre seul.

— Ce portrait d'elle, montrez-le-moi.

— Je ne l'ai plus.

— Si, vous l'avez ! Montrez-le moi. Je veux le voir.

Il sembla bien que, cette fois, le garçon allait se fâcher. Il se contint néanmoins :

— Tu me fais durement expier mes torts de ces jours derniers, petite !

De guerre lasse, Jean prit dans la poche de son veston le portrait qu'il jeta sur les genoux de la jeune fille.

— Tiens, fit-il. Mets-en plein tes yeux une bonne fois, et après, fiche-moi la paix !

Louise usa largement de la permission. Elle considéra sous tous les aspects le visage de sa rivale. L'image était ressemblante. La petite bergère reconnaissait ces lèvres bien dessinées fermant une bouche un peu grande, ce sourire d'emprunt, ce regard langoureux. La lumière avait exactement reproduit l'expression de mièvrerie outrée, par quoi Mariette déparait une heureuse physionomie.

Son petit miroir à la main, Louise regardait le portrait; elle regardait aussi sa propre image. Elle comparait, et un éclair de triomphe passait dans ses yeux. Enfin, elle rendit au jeune homme la photographie, disant :

— J'avais tort. Mariette est belle.

— Oh ! tu souris. Donc tu juges la comparaison à ton avantage.

— Mon Dieu ! Je crois qu'on peut encore m'aimer après l'avoir aimée.

(A suivre)

Chronique du Département

Talence

ETAT CIVIL du 7 au 22 juin.

Naissance : Paulette-Jeanne-Marie-Thérèse Coste, rue Jules-Ferry, 14.

Publications : Eugène-Jules Leseur, dit Pitou, employé aux tabacs, rue du Colonel-Moll, et Esther-Mathilde de Bariol, blanchisseuse à Chaville-Vélisy (Seine-et-Oise).

Henri-Eugène Coudray, ornemaniste, rue de la République, 77, et Marie-Madeleine Pédairos, margeuse, rue de la République, 77.

Pierre-Charles Lalassère, lithographe, rue de Lacanau, 21 bis, Bordeaux, et Marcelle-Eugénie Cammartin, sans profession, chemin Mathilde, 35.

Clovis Mirambeau, serrurier à Talence, et Gabrielle Dubourg, domestique à Caumont (Lot-et-Garonne).

Décès : Marie Bichou, veuve Fourmont, 76 ans, rue Marcelin-Berthelot, 15; Hélène Grandet, épouse Vernet, 23 ans, 133, rue Emile-Zola; Jean-Emile Dussarrat, 26 ans, hôpital 25 (petit lycée), Jeanne-Sophie Mourraille, veuve Lamoisse, 74 ans, cours Gambetta, 187; Jean Giraudeau, 48 ans, chemin des Triques, 168 bis; Marie Pasquier, 88 ans, 193, chemin de Pessac; François-Jules Rapin, 86 ans, 59, chemin de l'Eglise; Etienne-Nestor Lamothe, 44 ans, rue Hoche, 7 bis.

Villenave-d'Ornon

AVIS AUX DAMES. — Le détachement du 5e génie stationné près de la gare de Villenave-d'Ornon demande des femmes susceptibles d'occuper des emplois de bureau et de cuisinière.

S'adresser au lieutenant commandant le détachement, à la scierie Carel et Fouché.

Saint-André-de-Cubzac

CINEMA. — Dimanche, matinée à quatre heures; soirée à neuf heures, salle de la Chorale.

Saint-Vincent-de-Paul

TAXATION DES AVOINES. — Le maire rappelle aux commerçants et porte à la connaissance des acheteurs, la loi du 2 avril 1916, les décrets des 2, 13 et 18 mai 1916, et l'arrêté préfectoral du 9 juin courant, concernant la taxation des denrées et en particulier celle de l'avoine, son, sucre, etc.

Il ordonne en vertu de l'article 3 de la loi du p0 avril 1916, l'affichage des prix dans les locaux où les denrées sont exposées à la vente.

Les commerçants vendant au-dessus de la taxe seront signalés à la mairie, qui transmettra les plaintes au parquet, lequel poursuivra en vertu de l'article 419 du Code pénal.

Canéjan

A L'HONNEUR. — Le sergent Pierre Taris, du 123e d'infanterie, qui était proposé pour le grade de sous-lieutenant, et qui a été tué devant l'ennemi, a été cité à l'ordre de la division.

Saint-Selve

A L'HONNEUR. — Est cité à l'ordre du jour, Robert Dudin :

« A fait preuve comme agent de liaison du chef de bataillon, d'un absolu mépris du danger en assurant, sous un bombardement violent et en l'absence de toute ligne téléphonique, la transmission des ordres. » Croix de guerre.

Quinsac

A L'ECOLE. — Le maire porte à la connaissance des familles dont les enfants fréquentent les écoles communales que, sur sa demande, M. l'Inspecteur d'Académie a bien voulu maintenir les mêmes heures de rentrée et de sortie des classes.

Donc, à partir de lundi 26, les heures de classes seront fixées de neuf heures à midi et de deux heures à cinq heures (heures nouvelles, horloge de Quinsac), c'est-à-dire, comme anciennement, de huit à onze heures et de une à quatre heures.

Arcachon

THEATRE MUNICIPAL. — Samedi 24 et dimanche 25 juin, trois représentations extraordinaires de cinéma.

TRIANON-THEATRE. — Samedi 24, en soirée, et dimanche 25, en matinée et en soirée, manifestation artistique et théâtrale.

Tous les jeudis, matinée de famille à trois heures. Militaires et enfants, demi-tarif.

Belin

CINEMA PATHE. — Ce soir samedi, à huit heures et demie, dans la cour de l'hôtel du Commerce, séance de cinéma.

Salles

A L'HONNEUR. — Marc Boireau, engagé volontaire dans l'artillerie, blessé, a été cité à l'ordre du jour : « Excellent gradé, courageux et dévoué, blessé d'un éclat d'obus à son poste de combat. » Croix de guerre.

CERTIFICAT D'ETUDES. — Sur seize élèves présentés par notre dévoué directeur M. Thomas, douze sont reçus. Ce sont : Marcel Courbin, Aurel Dufaure, Clovis Dumartin, François Dumora, Georges Larche, Georges Téchoueyres, Osval Dufaure, Marcel Dufaure, Paul Dufaure, Robert Dumeste, Pierre Dumora, Olivier Michelet.

CINEMA — Dimanche 25 courant, salle Dupin, matinée à quatre heures, soirée à neuf heures.

Pauillac

A L'HONNEUR. — Le sergent Jean Eyriaud, du 212e d'infanterie, est ainsi cité à l'ordre du jour du régiment :

« Sous-officier très zélé et courageux qui a assuré pendant trois mois consécutifs, avec une très grande régularité, le ravitaillement quotidien des unités de la ligne du régiment sur un terrain soumis à des bombardements très fréquents et parfois très violents. »

Croix de guerre et proposé pour la médaille militaire.

Saint-Vivien

CERTIFICAT D'ETUDES. — Ont été reçus : Garçons :

Jau : Bouchet, Meynieu, Poitevin.

Saint-Vivien : Bernard, Déjeans, Paul Loveau, Mallet.

Soulac : Biron, Domenech.

Talais : Faur.

Le Verdon : Babut, Llanas, Patureau, Ravenel.

Filles. — Grayan : Bergey.

Jau (école publique) : Pinat.

Jau (école libre) : Coyco, Rideau.

Saint-Vivien : Destieux, Vidalies.

Soulac : Bagot, Baigneau, Constantin, Faux, Lapeyre, Moynet, Gombeau.

Talais : Piquet, Verdier.

Le Verdon : Dufau, Domingie.

Le Verdon (école libre) : Minaut.

Lesparre : Cornet.

Le prix cantonal a été attribué à Paul Loveau, élève de l'école publique de Saint-Vivien.

Libourne

COMITE D'INITIATIVE. — Une délégation du comité d'initiative composée de MM. Lambertrix, Farge et Forestier, est allée mardi après-midi à Bordeaux s'entretenir avec la mission gouvernementale canadienne des ressources de notre région, au triple point de vue agricole, commercial et industriel.

Reçue fort aimablement par MM. Woods, « Président of the Toronto Board of Trade », W. Frank Hatheway St-John N. B. Canada, Theo H. Wardleworth, Montréal, elle a pu se rendre compte de l'importance de la mission et de l'avantage qu'auraient les intéressés à se mettre en rapports directs avec elle par l'intermédiaire du correspondant permanent de Paris, M. Georges Herdt, 55, rue de Châteaudun, Paris, qui répondra à toute demande de renseignements concernant telle ou telle branche de commerce, agriculture ou industrie. M. Georges Herdt est chargé de centraliser les échantillons de toutes sortes de produits pouvant s'importer du Canada ou en être exportés.

M. James W. Woods, « Président of the Toronto Board of Trade », a paru envisager favorablement l'établissement d'industries nouvelles dans la région liburnaise. Nos concitoyens délégués ont pu compléter utilement par des chiffres les renseignements déjà donnés à cet égard par la notice en anglais du comité d'initiative. M. Woods en a demandé quelques exemplaires pour faire connaître les avantages de notre région en Angleterre au cours d'un séjour de trois mois que la mission canadienne doit consacrer aux centres industriels anglais après son voyage en France.

Le comité rappelle aux adhérents et donateurs que les notices en français et en anglais sont à leur disposition chez le secrétaire général, M. Fraysse, rue Chanzy, pour l'insertion sans excédent de poids dans leur correspondance journalière.

MAIN-D'ŒUVRE FEMININE MILITAIRE. — Le lieutenant-colonel commandant les dépôts du 57e régiment d'infanterie porte à la connaissance des intéressées que toutes les demandes de main-d'œuvre faites jusqu'à ce jour et qui n'ont pas reçu satisfaction, sont annulées.

Les dames qui solliciteraient un emploi devront adresser une demande au dépôt du 57e, caserne Proteau.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 juillet inclus. L'examen prescrit aura lieu le 12 juillet, à huit heures, à la caserne Proteau, où devront se présenter les intéressées. Il y a à combler deux vacances de secrétaires

« PRO PATRIA ». — Le conseil d'administration de cette Société a décidé de continuer son œuvre; elle offre à tous les jeunes gens, Français et alliés, habitant Libourne et environs, un match de tir réduit au fusil Lebel, à 20 mètres, pour ceux âgés de plus de 14 ans, mais non incorporés, et un match à la carabine « la Française » pour les pupilles.

Ce match comprendra trois catégories :

1re catégorie. — Au fusil Lebel à 20 mètres, pour tous les jeunes gens au-dessus de 14 ans. Séries illimitées de 4 balles. (Six prix.)

2e catégorie. — A la carabine « la Française » 6 millimètres, pour tous les pupilles. Séries illimitées de 4 balles. (Six prix.)

3e catégorie. — Série fixe de 5 balles (sans rachat), au fusil Lebel pour la première catégorie, à la carabine pour la deuxième.

Les tirs auront lieu les dimanches et jeudis 2, 6, 9, 13 et 16 juillet prochain, au stand de la « Pro Patria », route de Castillon, de 7 heures à 12 heures, et de 14 heures à 16 heures.

Le conseil d'administration de « Pro Patria » insiste particulièrement auprès des jeunes gens pour qu'ils suivent assidûment ces épreuves, lesquelles ont pour eux la plus grande utilité.

Consulter les détails du programme au stand de la Société, dans les écoles publiques et établissement universitaire de Libourne.

MARCHE du 23 juin. — Cours pratiqués :

Petits pois, 25 à 30 fr. les 50 kilos; poulets, 4 fr. à 7 fr.; pintades, 4 fr. 50 à 8 fr.; dindons, 10 fr. à 18 fr.; pigeons, 1 fr. 50 à 2 fr., le tout la pièce; œufs, 1 fr. 80 à 1 fr. 85 la douzaine; lapins, 1 fr. 40 à 1 fr. 50; lard, 1 fr. 80 à 2 fr.; graisse, 1 fr. 60 à 1 fr. 70; jambons, 2 fr. à 3 fr., le tout le demi-kilo.

Agneaux, 1 fr. 50 à 1 fr. 75.

Aloses, 3 fr. à 4 fr. pièce; anguilles, 1 fr. à 1 fr. 20; merlus, 1 fr. 75 à 2 fr.; assèges, 0 fr. 85 à 1 fr., le tout le demi-kilo.

Castillon

TOMBOLA. — Liste rectificative des numéros gagnants de la tombola de l'hôpital auxiliaire 65.

2741	au lieu de	2701	6569	au lieu de	6339
4188	—	4113	5342	—	5312
1180	—	186	7214	—	7314
899	—	399	1360	—	1350
652	—	562	5752	—	5732
1183	—	1185	6036	—	6136
5530	—	5330	6700	—	2700
6156	—	5156	3404	—	3401
854	—	354	6894	—	6394
800	—	805	6533	—	6333
4306	—	4506	3211	—	6211
832	—	822	5273	—	5225
5219	—	5119	331	—	351
3198	—	3196			

Flaujagues

A L'HONNEUR. — Notre jeune concitoyen Yves Despagne a été cité à l'ordre du régiment : « S'est signalé par sa courageuse initiative; a réussi, sous un violent bombardement, à dégager deux hommes de son escouade ensevelis dans la tranchée par des obus de gros calibre. » Croix de guerre.

Saint-Pey-de-Castets

POUR LA PATRIE. — Les braves soldats Louis Colombet et Constant sont morts glorieusement.

St-Quentin-de-Baron

JOURNEE GIRONDINE. — Le 4 juin, la vente des insignes a produit 40 fr., souscription faite auprès des membres fondateurs et fondatrices de notre formation de convalescence, 193 fr., soit un total de 233 fr. Cette somme a été envoyée à M. le Préfet.

Guîtres

CERTIFICAT D'ETUDES. — Tous les élèves présentés par les écoles communales de Guîtres ont été reçus. Ce sont : garçons, Audoin, Bonenfant, Dessombs, Duran, Gendre, Martin, Vacher. — Filles : Villard Eymat, Boutoule, Avril.

Le prix cantonal a été décerné à Georgette Avril.

Sainte-Foy-la-Grande

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES. — Pour le canton de Sainte-Foy, sur 75 candidats présentés, 61 ont été définitivement reçus.

Ecole publique de Sainte-Foy-la-Grande :

Filles : Alice Barland, Sylvaine Bernardine, Suzanne Cambrou, Germaine Coutou, Jeanne Fourcade, Jeanne Masmondet, Cyprienne Petit, Renée Roqueflot, Anne-Marie Soulier, Aimée Tourlomas, Eva Vaques, Marie Villaud.

Ecole privée Langalerie : Angèle Armandie, Germaine Bourdeix, Madeleine Duverger, Jeanne Gautherot, Ghisel Laprade, Marie-Louise Sallien.

Pension Boymier : Amélie Chillaud.

Ecole Prieur : Olga Bouy.

Ecole publique d'Eynesse : Marie-Louise Hibrand, Yvonne Rousseau.

Ecole publique de La Roquille : Edith Sorin.

Ecole privée Les Lèves : Suzanne Robineau.

Ecole publique de Margueron : Marie-Louise Grégoire.

Ecole publique de Saint-André : Jeanne Faure, Marthe Lavergne, Louise Larreigne.

Ecole publique de Saint-Avit-du-Moiron : Marie Hillaret.

Ecole privée de Saint-Avit-du-Moiron : Elisa Bernède.

Ecole publique de Saint-Philippe-du-Seignal : Fernande Durand, Fanny Pichaud, Yvonne Roche.

Ecole publique de Saint-Quentin-de-Caplong : Charlotte Joyet, Marie Simonnet.

Garçons :

Ecole publique de Sainte-Foy-la-Grande : Georges Barrière, André Bitard, Yvan Bonnami, Yves Chignac, Apollon-Jean Delmas, Paul-Henri Fourcade, Adolphe Laroche, Jacques Matignon, Gérard Menu, Jean Quinsac, Jean Raspienger, Robert Reynaud, Jean Robert, René Rollin, Roger Tournier, Robert Vanmoë.

Ecole privée Anglade : Pierre Buty, Jean Dubuc, Henri Flayac, Jacques Marty, Louis Sabinot.

Ecole publique d'Eynesse : Paul Duclos.

Ecole publique Les Lèves : Raymond Mabille.

Ecole publique de Pineuilh : Gilbert Feytout, Roger Roussel.

Ecole publique de Saint-André : Louis Delord, Henri Ferr.

Ecole publique de Saint-Avit-du-Moiron : Jean Erbère.

Ecole publique de Saint-Quentin-de-Caplong : André Dessort.

Classement des cinq premiers : 1er Anne-Marie Soulier, de l'école publique de Sainte-Foy-la-Grande; 2e Marie-Louise Sallien, de l'école privée Langalerie; 3e Jacques Matignon, de l'école publique de Sainte-Foy-la-Grande; 4e Aimée Tourlonias, de l'école publique de Sainte-Foy-la-Grande.

Pellegrue

JUSTICE DE PAIX. — Les audiences de la justice de paix du canton de Pellegrue seront reprises mercredi 28 juin pour être tenues tous les mercredis non fériés, savoir :

Avertissement, à neuf heures; citation, à dix heures du matin.

Bazas

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — 50 fr. d'amende à Jean B..., de Gonalade, pour violence.

— Quarante-huit heures de prison et 1 fr. d'amende à Jean Lescarret, pour menaces de mort et ivresse.

— 16 fr. d'amende, avec sursis, à la femme L..., de Balizac, pour coups et blessures.

— 50 fr. d'amende chacun, avec sursis, aux nommés Louis D..., et Albert B..., de Langon, et D..., de Toulenne. Les deux premiers pour coups, et le second pour avoir tiré deux coups de revolver au moment de la querelle.

— Quinze jours de prison à Jean Bordes, de Cauvignac, pour outrages au juge de paix de Bazas, dans l'exercice de ses fonctions.

Langon

CINEMA. — Séance dimanche 25 juin, à huit heures trois quarts du soir.

Chronique Régionale

Démonstrations de Motoculture

Des expériences de labour mécanique ont été faites dernièrement à Trentels, avec le concours du Comice agricole de Villeneuve-sur-Lot. Sur un des terrains offerts par M. Meynot, il a été expérimenté un tracteur « Amanco » de 24 chevaux, remorquant un bisoc américain. Le terrain était de consistance forte avec humidité, une poche d'eau formait en un point une difficulté que l'appareil a parfaitement surmontée. Les propriétaires de la région qui assistaient à ces démonstrations ont été satisfaits. Reste à tirer de ces démonstrations des résultats pratiques, c'est ce que je me propose de provoquer. Dans le Lot-et-Garonne, le morcellement de la terre est exagéré, la main-d'œuvre, antérieurement à la guerre, y faisait défaut; cette situation ne sera pas améliorée avec les vides qui existeront dans les foyers agricoles.

Pour pouvoir utiliser des appareils de motoculture dans des conditions avantageuses, il faudrait une autre situation agraire. Se décider à des remembrements de terrains, à des transformations de culture, et, en particulier de la culture fruitière, en vue d'obtenir des surfaces sur lesquelles il serait possible de faire évoluer des appareils de motoculture, il faudrait aussi débarrasser les champs de tous les îlots. Ilots et clôtures de broussailles aussi inutiles que malfaisantes.

Le Lot-et-Garonne est peut-être le département de la région ou la question du travail du sol a le plus d'importance, c'est certainement celui où l'on s'en occupe le moins pour aboutir à des résultats pratiques, la production industrielle y est presque nulle, elle n'est pas susceptible de s'y développer, comme cela se fera dans les départements voisins, ou des établissements industriels existaient et prennent, pour les besoins de la guerre, une extension considérable, dont une partie se maintiendra plus tard, exemple : Castelsarrasin, Bergerac, Toulouse, Bordeaux, etc.

C'est l'agriculture et les industries agricoles qui font vivre en Lot-et-Garonne, ce sont elles qui seront sa ressource dans l'avenir, et c'est pour leur développement pratique que je me propose de faire une campagne active de propagande, en demandant aux personnes en mesure de me donner leur concours de se faire connaître.

Je saisis cette occasion pour annoncer que des démonstrations de travail mécanique de la vigne sont en préparation, que la Compagnie du Midi accorde la gratuité du transport du personnel et du matériel employé à ces démonstrations, et une prime de mille francs aux constructeurs qui auront présenté les deux meilleurs appareils en 1916.

Henri TUZET.

DORDOGNE

BERGERAC

L'Affaire d'Avortements

Quatrième Arrestation

Mercredi, M. le juge d'instruction fit appeler à son cabinet le sieur Elie Gouzot, âgé de vingt-six ans, demeurant à Mouleydier, pour l'interroger au sujet de l'affaire d'avortements que nous avons relatée. Gouzot reconnut avoir lui-même mis des pierres dans le paquet contenant le fœtus que la femme Gouzot, sa belle-sœur, aurait expulsé, et l'avoir lancé dans la Dordogne depuis le pont de Mouleydier. Mandat de dépôt a été décerné contre lui, et il est allé rejoindre les trois écrouées.

VOL DE CANARDS. — Dans la nuit de mardi à mercredi, vingt-trois jeunes canards appartenant à la dame Saint-Yrieix ont été volés dans une cabane située dans un jardin, rue des Frères.

LA FOUDRE. — Le 18 juin, vers vingt heures trente, au cours d'un violent orage, la foudre est tombée sur un bâtiment servant de grange et d'habitation de colon, aux Cabanes, commune de Saint-Alvère, causant la chute de la toiture et du plancher du bâtiment, d'une longueur de 23 mètres sur 9 mètres de large. Cet immeuble, qui était inhabité, appartient à M. Albert Rouffy, avocat, propriétaire à Saint-Alvère.

Les pertes, évaluées à 4,000 fr., sont couvertes par une assurance.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 22 juin :

Un sieur D..., âgé de 61 ans, de Saint-Avit-Sénieur, inculpé d'outrages au maire de la commune, exprime des excuses à l'audience. Il est condamné à quarante-huit heures de prison avec sursis.

CHRONIQUE MARITIME

GENERALE TRANSATLANTIQUE

L'Arrivée du « Figuig »

Le « Figuig » apporte les informations suivantes :

Une invasion de sauterelles, par suite de la sécheresse, s'est produite dans la région de Chaouia, mais elle a pu être enrayée en partie ce qui a pu épargner la plupart des céréales; cependant les cultures tardives, comme le maïs, la pastèque, etc., ont été profondément atteintes.

Dans la région de Rabat, les criquets ont apparu assez nombreux à Lalla-Mimounal, Sidi-el-Haouri, Karla-Kouia et Mechra-el-Hader.

Au Maroc oriental, dans la plaine des Oulad-Mansour, une invasion de criquets est signalée actuellement jusqu'à Saïda; les vignes et les jardins ont quelque peu souffert.

L'organisation de la foire commerciale qui doit se tenir cette année à Fez, se poursuit activement. Les membres du comité des études économiques de Casablanca cherchent les moyens les plus pratiques pour que, en dépit de la distance, le centre de Casablanca puisse y participer d'une façon profitable.

Tout fait espérer que cette foire aura une grande importance pour le commerce marocain.

La situation politique est satisfaisante. Tout récemment, une colonne poussée vers l'Atlas, notamment sur Beni-Mellal, a très bien rempli sa mission et nous a permis d'établir de nouveaux postes.

Nous apprenons le retour à Rabat, du résident général, M. le général Lyautey, qui rentre de sa fructueuse tournée d'inspection dont Kenitta a été le principal objectif.

Les récentes opérations de police de nos postes mobiles ont rendu effectif le blocus économique du massif montagneux où se retranchaient les dissidents, et ont hâté la désagrégation des éléments rebelles. Nous avons mis la main sur les marchés dont les tribus de la région ne peuvent se passer.

Toutes les fractions de la turbulente tribu des Branès, dans la région de Fez et de Taza, sont maintenant soumises.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 23 juin

Montés en rade :

Almée, dundee fr., c. Le Guen, de Swansea.
Saint-Louis, tr.-m. fr., c. Le Hegerat, de dito.
Kong-Gudrod, st. norv., c. Hansen, d'Arkhangel.
La-Drôme, st. fr., c. Lancelot, de New-York.
Europe, st. fr., c. Harent, du Havre.
Antonios, st. grec, c. Chandros, de Port-Talbot.
Mingrélie, st. fr., c. X..., de Dakar.

BASSENS, 23 juin

Aux appontements :

Saint-Louis, st. fr., c. X..., de New-York.
La-Meuse, st. fr., c. X..., de New-York.
Aulne, st. fr., c. X...
Grosholm, st. norv., c. X...

PAUILLAC, 23 juin

Aux appontements :

Longwy, st. fr., c. X...
Nefeli, st. grec, c. X...
Suffolk-Coast, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Pena-Augustina, st. esp., c. X..., d'Angleterre.

Rade de montée :

Russ, st. norv., c. X..., d'Arkhangel.
Ardoyne, st. ang., c. X..., de Melbourne.
Syalland, st. dan., c. X...
Bistritta, st. roum., c. X...
Atalanta, st. ang., c. X...
Jail, st. roum., c. X...
Mont-Ventoux, st. fr., c. X..., des Antilles.
Cobetas, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Borde-Jensen, st. dan., c. X..., de Newcastle.
Beck-Frères, st. fr., c. X...
Fandango, st. norv., c. X...
Solo, st. ang., c. X...
Kronstad, st. norv., c. X...

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 23 Juin

Bureau central météorologique de Paris

Les pluies ont repris sur le nord-ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 6mm d'eau à la pointe Saint-Mathieu et à Belle-Ile, 5 à Brest, 3 à Lorient, 2 à l'île d'Aix. Ce matin, le temps est couvert ou pluvieux dans l'Ouest et le Nord; il est beau dans l'Est, brumeux dans le Sud-Est.

La température a monté dans la plupart de nos régions, principalement dans l'est. Le thermomètre marquait ce matin : 12° à Copenhague, 14 au fort de Servance et à Brest, 16 à Belfort, Nantes et Calais, 17 à Biarritz, 18 à Paris et à Nancy, 20 à Clermont-Ferrand, Madrid et Alger, 21 à Besançon et à Marseille.

En France, des pluies orageuses sont probables, avec température assez élevée dans l'Est; en baisse dans l'Ouest.

Observatoire de la Maison Larghi

Le 23 juin.

Heures	Ther.	Baro.	Ciel	Vents
Minima de la nuit	15.5	»	»	»
8 heures du matin	16.0	762.0	Couvert.	N.-N.-O.
Midi	22.0	763.0	Tr. nuag.	N.-N.-E.
Maxima du jour	23 0	»	»	»

VALS-SAINT-JEAN
EAU de TABLE et de REGIME

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DES AGNEAUX

Du 23 juin.

Agneaux amenés, 175; renvoi », vendus de 10 à 40 fr. la pièce.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 23 juin.

Sucres, incotés.
Huile de lin, 122 fr.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 22 juin.

Cuivre. — Disponible : 96 liv.; à trois mois, 94 liv.

Etain. — Disponible : 172 liv. 5 sh.; à trois mois, 172 liv. 15 sh.

Plomb. — Disponible : 30 liv.; époque, 29 liv. 10 sh.

Zinc. — Disponible : 67 liv.; à trois mois, 57 liv.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 22 juin.

Essence de térébenthine. — Lourde. — Disponible : 40 sh.; juin-août 40 sh. 1/4; septembre-décembre, 40 sh. 3/4.

Résine. — Disponible : 21 sh. 3 d.

BOURSE DE BORDEAUX

du 23 juin 1916

Au comptant : 3 % nominatif petite coupure, 62 15; dito au porteur petite coupure, 62 15. — 5 %, 88 85, 80. — Tunisiennes 3 %, 350. — Obligations de la Ville de Paris 1876, 488. — Comptoir national d'escompte, 770. — Crédit foncier de France, 680. — Obligations foncières 1883, 343. — Est, actions de 500 fr., 825. — Lyon et Méditerranée (Paris à), actions de 500 fr., 1,052. — Midi, actions de 500 fr., 945. — Nord, actions de 500 fr., 1,400. — Orléans, actions de 500 fr., 1,201. — Ouest, actions de 500 fr., 731. — Etablissements Pathé, 118. — Suez, actions de 500 fr., 4,480. — Chine 4 % or 1895, 86 80. — Russie 3 % 1891-1894, 62 40. — Saragosse, obligations 3 % 1re hypoth., 369. — Ville de Bordeaux 1881, 490. — Eclairage électrique Bordeaux-Midi 5 % (6,001 à 11,500), 475. — Tramways électriques et Omnibus de Bordeaux, 210.

BOURSE DE PARIS

du 23 juin 1916

BULLETIN FINANCIER

Marché calme. 3 % lourd, 5 % ferme. Extérieure calme, fonds russes irréguliers, hausse du Suez et de la Thomson, Rio-Tinto calme. En banque, marché irrégulier : valeurs russes discutées, valeurs grecques en reprise.

MARCHE OFFICIEL

Fonds d'Etats. — 5 % libéré, 88 85; 3 %, 62; Obl. 4 % Ch. fer Etat, 406 75; Annam, Tonkin 1896, 61 50; Afriq. occid. franç. 3 %, 376; Tunis 1892, 348; Maroc 1914, 428 50; Argentine 1909, 496 50; 1911, 88; Chine 1895, 87 60; 1903, 423; 1908, 411; 1913 (réorg.), 435; Egypte unifiée, 87 70; Espagne (Extér.), 98 40; Maroc 1910, 470; Portugal, 62 55; Russie 1880, 78 50; Consolid., 1re et 2e sér., 75 75; 1891 et 1894, 62 35; 1894, 64 30; 1896, 57 20; 1909, 79 75; 1914 (Ch. fer réunis), 90 45; Dette ottomane unifiée, 58.

Etablissements de crédit (actions). — Banque de France, 4,985; Compagnie algérienne, 1,150; Comptoir d'escompte, 770; Crédit foncier, 678, Crédit lyonnais, 1,189; Crédit mobilier, 339; Banque de l'Union parisienne, 623; Banque de l'Azoff-Don, 1,090; Banque russo-asiatique, 514.

Chemins de fer (actions). — Bône-Guelma, 595; Est-Algérien, 540; Est, 830; Jouiss., 330; P.-L.-M., 1,060; Jouiss., 570; Midi, 943; Nord, 1,400; Orléans, 1,200, Jouiss., 715; Ouest, 735; Andalous, 377; Nord de l'Espagne, 447 50; Saragosse, 445.

Valeurs diverses (actions). — Comp. générale transat., ordin., 205; Docks de Marseille, 463; Messag. marit., ordin., 130; prior., 170; Métropolitain, 447; NordSud, 129; Omnibus de Paris, 441; Sels Gemmes, 300; Suez (Canal maritime), 4,495; Panama (oblig. et bons à lots), 108 50; Procédés Thomson-Houston, 680; Tramways (Comp. générale des), 408; Aciéries de France, 795; Aciéries de la Marine, 2,010; Edison (Comp. Continentale), 501; Mines de Carmaux, 274 50; Mines de Malfidano, 218; Penarroya (Soc. minière et métal.), 1,772; Phosphates de Gafsa, 795; Printemps, ordin., 428; privil., 269; Say, ordin., 428; Distribution Parisienne, 381; Briansk, ordin., 350; Rio Tinto, ordin., 1,725; Provodnik, 404.

Obligations françaises (Villes). — Paris : 1865, 525; 1871, 579; 1875, 491; 1892, 272; 1894-96, 275; 1898, 320; 1905, 334; 2 3/4 1910, 278 50; 3 % 1910, 296; 1912, 235.

Crédit foncier. — Communales : 1879, 428 50; 1880, 463; 1891, 303; 1892, 341 50; 1899, 342; 1906, 386; 1912, 199.

Foncières 1879, 475; 1883, 343; 1885, 343; 1895, 352 50; 1903, 387; 1909, 208; 3 ½ 1913 libérée, 396; 4 % 1913, 422.

Bons à lots : 1887, 62; 1888, 69 75.

Chemins de fer. — Ardennes 3 %, 357; Est 4 %, 404 75; 3 %, 338; nouv., 335 50; 2 ½ %, 313; Médoc, 340; Midi 3 %, 350; nouv., 341; 2 ½ %, 322; Nord 4 %, 420; 3 %, 352; nouv., 350; 2 ½ %, 321 50; Orléans 4 %, 415; 3 %, 365; 1884, 349; 2 ½ %, 323; Ouest 3 %, 358; nouv., 349 75; 2 ½ %, 323; P.-L.-M., 417 50; (fusion), 343; nouv., 339; 2 ½ %, 306; Sud de la France, 332.

Diverses. — Banq. hypoth. de France 1881, 353; Cie centrale du gaz, 440; Messageries maritimes, 320; suez, 3 %, 3e série, 362; Cie génér. des tramways, 405.

Obligations étrangères (Chemins de fer). — Andalous 1re série fixe, 323; Asturies 3e hyp., 345 50; Nord-Espagne 1re hyp., 393; 2e hyp., 360; 3e hyp., 353, Pampelune, 370; Barcelone prior., 397; Lombardes anc., 190; nouv., 189; Saragosse 1re hyp., 369; 2e hyp., 366; 3e hyp., 356; Riazan-Ouralsk, 356; Altai, 394.

Diverses. — Crédit foncier égyptien 3 ½ %, 380; 4 %, 435.

VALEURS EN BANQUE

Obligations. — Crédit fonc. mut. de Russie, 295; Ville de Madrid 1868, 83 75.

Actions. — Machines Hartmann, 418; Bruay, 1,595; Malacca ord., 123; Maltzoff, 580; Bakou, 1,326; Colombia, 1,120; Llanosoff, 298; Spies Pétroléum, 21 50; De Beers ord., 314; preferred, 400; Tharsis (cuivre), 141 50; Cape Copper, 116; Chino Copper, 301; Ray Consolid. Copper, 136; Spassky Copper, 58 50; Utah Copper, 466; Shansi, 22; Toula, 1,068.

Mines d'Or. — Chartered, 18 50; East Rand, 22 25; Goldfields, 40; Léna Goldfields, 45 75; Modderfontein B., 190 50; Rand Mines, 100; Robinson Gold, 34 50.

COURS DES CHANGES

Londres, 28 13 à 28 18; Espagne, 593 ½ à 598 ½; Hollande, 243 ½ à 247 ½; Italie, 92 à 94; New-York, 538 à 594; Portugal, 402 ½ à 422 ½; Pétrograd, 178 à 184; Suisse, 110 à 112; Danemark, 166 à 172; Suède, 166 ½ à 172 ½; Norvège, 166 ½ à 172 ½.

BOURSES ETRANGERES

Lisbonne, 735; Buenos-Ayres (or), 48 31/32; Rio-de-Janeiro, 12 ½; Valparaiso, 9 3/32.

VARICES-PHLÉBITE

Les *Varices* sont des dilatations veineuses qui occasionnent de la pesanteur, de l'engourdissement et de la douleur. Leur rupture engendre les ulcères variqueux qui sont difficilement guérissables. Mal placées, elles constituent soit les *Varicocèles*, soit les *Hémorroïdes*, deux très désagréables infirmités. La *Phlébite* est une redoutable inflammation des veines qui peut se compliquer d'embolie mortelle et qui, dans les cas moins graves, amène des douleurs et de l'impotence. Fort heureusement l'Elixir de VIRGINIE NYRDAHL prévient et guérit radicalement ces affections par son action sur le système veineux. *Envoi gratuit et franco de la brochure explicative en écrivant : Produits NYRDAHL, 20, r. de La Rochefoucauld, Paris.*

Le produit authentique dénommé Elixir de Virginie porte toujours la signature de garantie Nyrdahl. - Vente toutes pharmacies.

GROS SUCCÈS. *Tout le monde achète*
LA PETITE GIRONDE
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
DONNANT :
La bonne Torpille. Caricature vengeresse.
Guillaume aux Enfers. Texte illustré,
La Guerre par le Crayon. Caricatures cinglantes.
Leurs Mufles. Portrait charge de l'amiral von Tirpitz.
Histoire anecdotique de la Guerre, photographies et gravures en couleurs.
Charlot, Empereur du Monde. Aventures hors de France d'un Gamin de Paris.
12 Grandes Pages, dont 6 en couleurs..... 10c
En Vente chez tous nos Correspondants

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

Bordeaux
Imprimerie GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Clinique Wassermann, rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. *Guérison en une séance des* Rétrécissements *et des* Ecoulements.

Maux de Jambes
Plaies de Guerre
soulagement immédiat et guérison rapide sans cesser le travail par l'
Eau Précieuse
DEPENSIER, Radicale pour les
Ulcères Variqueux, Phlébites, Hémorroïdes, Varices, Enflure, Plaies de toute nature, Maladies de la Peau, Eczémas, Dartres
Demandez les Brochures envoyées gratis et franco
Envoi franco d'un flacon Eau Précieuse contre mandat de 3 fr. 50 adressé à M. J. RENARD, docteur en pharmacie, ex-interne des Hôpitaux de Paris, Avenue de Clichy, 142, PARIS — *En vente dans toutes les Pharmacies*

TRICOTAGE MAIN ET MACHINE — Bas et Chaussettes sans couture — CALEÇONS, CHANDAILS, GILETS, GOLFS, ÉCHARPES, etc. — Rempiétages en Laine et Coton — COTONS et LAINES TRAVAILLÉS À FAÇON
S'adresser ou écrire : Mlle Jeanne, 97, rue de Rigoulet, Bordeaux.

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7
Samedi 24 juin 1916, à 1 h. ½, il sera vendu : divers meubles et objets mobiliers, machine à coudre, linge, une couveuse artificielle, une voiture (dite) jardinière.
Me BOUDIN commissaire-priseur.

Contremaître
au courant des travaux de construction, parlant anglais et français, demandé. Répondre en anglais, en indiquant prétentions, expérience et si habitué au contrôle des ouvriers. S'adresser à la Société « LA CORNUBIA », Bordeaux-Bastide.

2 A 3 PIÈCES VIDES sont demandées par dame seule, sérieuse, dans maison bien tenue et honor., environs de rue Benatte. Ec. Lamarque, Ag. Havas.

ON DEMANDE des ouvriers connaissant le travail du bois (scies ruban, toupie), 70c de l'heure. Ec. Cament, Ag. Havas.

JEUNE HOMME, 23 ANS, demande emploi rétribué dans maison vins, s'associerait plus tard au besoin. Excellentes références. Ec. Bourdieu, Ag. Havas.

OFFRE p. M. ou dame disposant 8 à 10,000 fr. p. achat marchses, écoult assuré, doubler peu temps, aucun risque. Ec. Roger, Havas.

ON demande très bon ouvrier mécanicien autos, place stable, bien payé, 61, rue de Tauzia.

A VENDRE torpédo LORRAINE 12 HP, 61, rue de Tauzia.

A V. PETIT ANE, charrette, harnais, 19, rue du Cloître.

BOUCHERIE. Apprenti demdé 182, rue Fondaudège. Pressé.

FOIN A VENDRE SUR PIED. S'adr. EYMERY, Pessac.

MANŒUVRES forts demandés 31, r. Ornano, mon Peyroulet.

MULETIERS demandés scierie BORDESSOULLES, Podensac.

A VENDRE lot chaussettes coton. Agence Fco-Anglaise, 1, rue Esprit-des-Lois, Bordx.

GARÇON 14 ans est demandé cours d'Alsace, 87.

BOUILLON CUBE dem. représt, frco comm., 6, r. Ordener, Paris (18e).

ON DEMANDE deux ouvriers mouleurs, salaires très élevés, Fondrie Demandre, Libourne

ON DEMANDE couseurs blacke 4, rue Peyraga, Bordeaux.

MANŒUVRES DEMANDÉS 48, cours de Bayonne, 48, Bx.

ON DEM. un petit employé bureau 5 bis, r. Esprit-des-Lois.

ON DEM. voyag. p. maroquinerie. B. réf. Ec. Cornier, Havas.

Poudrerie de Bassens
(Gironde)
DEMANDES :
1° Mutilés ou retraités pour emplois de surveillants et portiers ;
2° Jeunes gens de 16 à 18 ans pour emplois divers. Appointements suivant âge et capacités.
Ecrire Directeur Poudrerie Bassens et fournir toutes références utiles.

MEUBLES simples et riches — Occasions à saisir — BAYLE, 43, crs d'Albret

CHAUFFEUR-MECANICIEN AUTO, Espagnol, 20 ans, demande place. Bonnes références. Ecrire Nasarté, r. des Vivants, 74, Bx-Bde

A VENDRE coupé Charron 14 HP, cardan. Sizaire 12 HP, 4 cyl., 1910. Lion-Peugeot 9 HP, mono, 1910. Camtte Renault 8 HP, mono S'ad. Mantis, Lestelle (B.-P.)

ON DEMANDE excellent comptable, connaissant de préférence la méthode Lennuiez. Bonne place. Charles, Agence Havas, Bx.

SUIS PRENEUR machines à bois. Mautmont, 34, r. Fieffé.

ON DEMANDE des frappeurs rue Lafargue, 13, Bordeaux.

BICYCLETTES dame et homme occas., 5, r. Chal-des-Farines.

Edouard VOUILLAT fils, de Mornac-sur-Seudre (Charente-Inférieure), ne reconnaîtra pas les dettes contractées par sa femme, née Emilienne Peluchon, de Medis, canton de Saujon.

ON DEMANDE bonne à tout faire pour 2 personnes. Se présenter avec références, la matinée, boulevard de Talence, 164.

ACHETER, échoppe quartier Frantz-Despagnet, St-Seurin, 10/12,000f ct. Ec. Cazenave, Havas.

CAMION PANHARD à vendre, parfait état, 3,500 fr. CLAVERIE, rue des Faures, 77, Bx.

OCCAS. EXCEPT. A céder prix du matériel, cause décès, jolie épicerie bien située. Ad. b. jl.

ON DEMANDE 2 bonnes étiqueteuses. S'adr. avec références 2, rue Sainte-Colombe, Bx.

ON DEM. j. h. instruit pr convers. Ec. Derbe, Ag. Havas.

Mlle MEYRE
32 — Rue Judaïque — 32
BORDEAUX
BRODERIES
EN TOUS GENRES
DESSINS - LEÇONS
Prix Modérés

AUSSI AMUSANT QU'ÉMOUVANT !
C'est une jeune mariée qui va raconter elle-même dans L'ŒUVRE
COMMENT ON SE MARIE SUR LE FRONT

606-914-102 *Contrôle guérison par analyse du sang. 9 à 1 et de 3 à 6. Dim. et fêtes jusqu'à midi. Rens. gratis et pr corresp. s. marques extér.* Institut sérothérapique du Sud-Ouest 23, crs Intendance, Bordeaux. DISCRÉTION

Caoutchouc pour dissolution, chaussures et autres emplois. Livraison rapide. — Echantillon gratuit. — BURDIGALA-RUBBER à Caudéran-Bordeaux.

A VENDRE voiture Rolland-Pilain 15 HP, torpédo 2 places et spider 2 places, roues métalliques, tous accessoires, modèle 1912-1913, peu roulé, état absolu de neuf. A. Reynaud, Montpont-s.-l'Isle (Dne)

ON DEMANDE bonne à tout faire très au courant service pour personne seule. Tr. bonnes références exigées. S'adresser, le matin, 21, rue Henri-Deffès.

MENUISIERS Six très bons ouvriers pour construction demandés. S'adresser à la Société LA CORNUBIA, quai de Brazza, Bordx-Bastide.

FOUDRES de toutes dimensions et cuves foncées chêne à vendre. S'adress. Garric, Layrac (Lot-et-Garonne)

APRÈS DÉCÈS. A céder fonds charronnage près Bordeaux, outillage, stock bois sec. On diviserait. Ec. Romey, Ag. Havas.

UN SCIEUR connaissant à fond l'affûtage des scies à ruban, DEUX SCIEURS à grume et à la main sont demandés par la maison Ferdinand PETIT, rue Lucien-Faure, 44, à Bordeaux. Inutile de se présenter sans bonnes références.

Fours de Cou, Boas et Etoles Marabout et Autruche
Assortiment et bon marché
MERCERIE MODÈLE
121 Cours d'Alsace-Lorraine 121

VOICI QUI INTÉRESSERA les CAPITALISTES BORDELAIS :
1° Belle Entreprise de Vidanges à vapeur à céder dans ville voisine ;
2° Prise en adjudication (avec qq. influences et 1 capital de 80 000 fr.) : D'une Forêt de PINS de 20 à 100 ans, non encore gemmés. La Forêt a 1 600 hectares. Rapport net 10 %, plus les Bénéfices d'une DISTILLERIE DE RESINE. 1 Directeur expérimenté est prêt à entrer en fonctions ;
3° Association ou Commandite de 200.000, pour USINE à CHAUX (marque connue), ds département voisin. Rapport 20 %, tous amortissements déduits. 1 Chef de fabrication entraîné se trouve là ;
4° Entreprise de Camionnage automob. à installer ici. La Clientèle est assurée.
BORDEAUX-TRANSACTIONS
6, place Fondaudège, 6

A V. ANE ETALON, 1m44, 9 ans, quai des Chartrons, 9.

MENAGE, homme agriculteur, femme vachère, est dde, La Grâce, Couhins-Villenave-Ornon.

ELECTRICITÉ dans toutes ses applications, installations, réparations. R. Maye, 238, r. Ste-Catherine. Bx

MARIAGES honorables. Ecrire journal Le Réveil, 6 bis, rue du Sénéchal, Toulouse.

MAISON DE COMMERCE bien établie, avec succursales et agents dans les principales villes d'Australie désire représenter maisons importantes en Australie. Références de 1er ordre. Alliance Agencies Limited, Surrey Chambers, St. Georges Terrace, Perth, West Australia.

HUILE D'OLIVE douce, vierge, gar. pure, 1re qualité ; postal 10 lit. fco votre gare au reçu mand. 20f50 ou ctre remb. 21f50. Ech. 0 f 60, et 5 lit. 12 f. Mlle Maurin Cinq Avenues Marseille.

A VENDRE
1° MACHINE à imprimer, dite réaction, système Marinoni, format 114-145 ;
2° MACHINE à plier les journaux et brochures, système Caslon, quadruple colombier.
S'adresser à M. A. Villatte, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

VIN FIN TABLE, 185 fr. la bque fco domic., tous droits compris. Ecr. Mire, Ag. Havas, Bx.

PESSAC A V. terrain 30 cent. le mètre. Occasion. Ecrire LAURIN, Agence Havas.

CIDRE Normandie pur jus, très doux, nu, au chal, l'he 25 fr. Salobert r François-Sourdis, Bx

ON DEMANDE A LOUER un métier à scier mobile, à ruban, en très bon état de fonctionnement avec sa locomobile. Urgent. S'adr. au chef de l'Exploitation milre, Mimizan-Plage.

ON ACHETERAIT camion automobile état neuf, charge 3 à 4 tonnes, vitesse 15 kilomètres à l'heure. Faire offre à M. Louis TOSI à AUBIN (Aveyron).

AUTOMOBILES "ALBA" 9/11 HP
Etablissements ROULLIÉ et Co, Suresnes
FABRICATION EXCLUSIVEMENT FRANÇAISE
Livraison immédiate en Châssis ou Carrossées 2 ou 4 places ou conduite intérieure
Conception et Elégance FRANÇAISES
Roues métalliques
FAUGÈRE et Co, AGENTS
Agents Automobiles, 59, rue Jean-Soula, BORDEAUX

Sur le Front En Voyage. Partout.
LES REPAS COMME EN FAMILLE
30 mets différents sains et délicieux, grâce aux
Conserves "PORFIN"
en Boîte brevetées se chauffant instantanément n'importe où.
Vente en Gros Etablissements "PORFIN", La Garenne-Colombes (Seine).

BLENORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, par spécifique COUDERC. Phie du Soleil, pl. Matabiau, Toulouse. 5f fco poste.

VINS rouge et blanc toutes provenances. CIDRE doux. Laffon, poste Bourse. Bx. Tél. 30-60.

80 l'he VIN EXTRA 27, r. Peyronnet ou VINICOLE NOUVELLE **80** l'he
CIDRE toutes qualités.

CIDRE extra, depuis CONSTANTIN, 22 fr. l'hecto 75, rue de la Rousselle, Bordx. *RABAIS POUR LE GROS*

J'OFFRE 0f30 par bouteille 80 centilitres **CHAMPENOISE** Ch. Petit (1er ét.) 5, rue Michel Bx

ÉCOLE de CHAUFFEURS sur Châssis 30 HP. Garage Zèbre, *le plus près boulev.* 261, RUE JUDAIQUE, BX

CYCLES C. P. CAME HOMME P. CASTEX, 405, bd de Caudéran Bx

Usine LATASTE Teinturerie, 3, r. Lescure, Bx, dem. livreurs, ouvr. et manœuvres.

A V. Propriété environs Bordeaux, élevage, agrément, industrie. 32, boulv Talence. Bx.

TUILES ET BRIQUES LES PLUS GRANDES USINES PEYROT, 8, place Tourny, Bdx.

ON DEMANDE acheter distillerie. — Faire offre à BRUNEL 37, rue Tourat, Bordeaux.

VIEUX PAPIERS Nous les achetons très cher. Bouyx, 16, r. St-Siméon.

Ouvriers militaires
On demande des hommes du service auxiliaire ou des R. A. T. pour travailler dans des usines métallurgiques de la région de Bordeaux. Indiquer les renseignements militaires figurant au livret. — Ecrire à ORLÉAC, 10, rue de Marmande, 10, Bordeaux.

PHARMACIE Préparateurs demandés FOSSE, 86, r. du Pas-St-Georges.

ACHAT acide muriatique dispon. ou livr. rap. Ec. Roje, Havas

SUIS ACHETEUR sur pied bl. rge, donne acompte, fournis futailles. Bonnefond, Ag. Havas.

ON DEM. j. h. 15 à 17 ans p. bureau et courses bicycl. ville et campagne, 23, bd Caudéran.

OCCAS. Vitrines et comptoirs à v., 25, rue Sainte-Catherine, de 18 à 19 heures, tous les jours.

MÉDECIN retiré avec sa femme dans vaste propriété située sur le bord du bassin d'Arcachon prendrait en pension enfants ou grandes personnes ayant besoin de l'air de la campagne et leur donnerait les soins nécessaires. Prendre l'adresse au bureau du journal.

Ouvrière et petite ouvrière lisseuses demandées 45, cours de l'Intendance Bordeaux.

Garçon de bureau demandé. Références exigées. Ecrire Lagrange, au bureau du journal.

On demande une bonne ouvrière brodeuse travaillant chez elle, 82, rue Judaïque. Ne pas se présenter sans échantillons.

Femme de ménage demande service pour la matinée. Mme Laujac, 21, rue de la Course, Bdx.

M. Taillefer, ordonnance du sous-lieutenant Jolivet, est prié de passer 121, cours d'Alsace.

Jeune fille dactylo, conn. comptabilité, demandée. Ecr. Leroy, bureau du journal.

PERDU POCHETTE PHOTO souvenir guerre. Rapporter dimanche, 58, quai Bourgogne, Mlle Lahontan. — Récompense.

Perdu sac d'outils en cuir jaune. Le rapporter à M. Poirier, rue Laville, 37, Bordeaux.

PERDU un âne de petite taille, bai brun, âgé. Le ramener chez M. Pierre Lenette, à la Roquille, canton Ste-Foy-la-Grande. Réc.

FUMEURS !!! ne fumez que LE **NIL**

PRIX EXCEPTIONNEL Pour les Lecteurs de la Petite Gironde — UN VOLUME DE 284 PAGES ne contenant pas une seule ligne de réclame
25 centimes
PRIX EXCEPTIONNEL Pour les Lecteurs de la Petite Gironde — UN VOLUME DE 284 PAGES ne contenant pas une seule ligne de réclame
LA
MÉDECINE PRATIQUE
Dans la Famille
Par le Dr SOLLES
Toutes les maladies, ainsi que le traitement les concernant, sont indiqués très clairement dans cet ouvrage, **indispensable à tous.**
Ainsi que le dit l'auteur : « *Ce livre ne veut se recommander au lecteur que par son utilité pratique, la conscience de services à rendre et le soin avec lequel il expose les résultats les plus certains des sciences médicales contemporaines* »
LA MÉDECINE PRATIQUE DANS LA FAMILLE est en vente dans tous les Magasins et les Dépôts de la PETITE GIRONDE
Pour la recevoir *franco* par poste, adresser 50 centimes au *Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.*
TRÈS IMPORTANT *Pour bénéficier du prix de* 25 centimes, *ce volume doit être acheté dans l'un de nos Magasins ou chez un de nos Dépositaires servis par messageries. — Il est impossible de l'expédier par la poste à moins de* 50 centimes

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 24 juin 1916

(40)

Haine Eternelle

Par Charles MÉROUVEL

DEUXIEME PARTIE

Courtes Ivresses

« Quelle diversité de couleurs !

« Quelle variété d'arbres, de fruits et de fleurs !

« Je t'écris ces lignes dans un café d'Alger, où je ne reste que quelques minutes.

« Puis, je vais retrouver Frédérique dans une villa au-dessus de Mustapha, perdue sous une forêt d'orangers, de vignes et de figuiers.

« Il y a de beaux jardins pleins de fleurs, tandis que vous autres, vous ne verrez les roses que dans quelques semaines.

« Serai-je rentré à cette époque ? Peut-être.

« Mais il semble que ma femme se plaise énormément en voyage.

« Elle est transformée en une manière de globe-trotter, qui ne s'arrête en un paysage aussi pittoresque que celui de Sorrente, par exemple, que pour me dire après un séjour assez bref :

« — Plus loin, toujours plus loin...

« Nous voici donc en Algérie, mon ami, après avoir réexpédié à Paris nos domestiques, qui doivent se faire du bon temps en notre absence.

« Tu penses si je connais ce pays, où j'ai trimé comme officier près de quatre ans.

« C'est là que j'ai gagné mon grade de lieutenant, et je désirais y rester, lorsqu'on m'a rappelé en France, sans que je le demande.

« De quels changements, mon cher ami, ce retour a été la cause ! »

En écrivant ces mots, l'ancien officier soupira. Ses lèvres se serrèrent. Il secoua la tête dans un geste d'irrésolution.

C'était à Marie Girauld qu'il songeait. Où était-elle ? Que faisait-elle ? Il l'ignorait.

Depuis son départ, il avait reçu quelques lignes insignifiantes du capitaine, en réponse à d'autres qu'il lui avait écrites et qui étaient du même genre.

« Toujours le même train. Rien de changé. Les brigands d'Allemagne nous joueront quelques mauvais tours, au moment où on s'y attendra le moins. »

Et aussi :

« J'ai vu le major Rupert. Il m'a demandé de tes nouvelles. Je lui ai dit ce que j'en sais : Que tu fais du chemin et que tu ne t'ennuies pas. »

Rien de plus.

De son ancienne maîtresse de la Vaudière, pas un mot.

C'était une torture pour lui, que ce silence.

Aussi, quinze jours plus tôt, avait-il écrit à son ancien camarade d'enfance, Marin Bichard, l'aide-jardinier de Sauval, quelques lignes familières, dont l'unique but était compris dans la dernière :

« Qu'est devenue notre pauvre Marie ? Réponse Alger, poste restante. »

Il acheva sa lettre à Marc Fresnoy :

« J'ai reçu un mot de mon beau-père, le vieux Steinberg.

« Il paraît qu'on va me colloquer à ma rentrée, avec mon grade, aux bureaux de la mobilisation. Qu'on fasse ce qu'on voudra.

« Mais j'aimerais mieux remonter à cheval contre ces affreux Prussiens, que je déteste cordialement, si par malheur la guerre éclate. Je ne saurais pas dire pourquoi, mais j'ai dans l'esprit qu'elle sera effroyable.

« En attendant mon retour à Paris, je t'envoie la plus cordiale des poignées de main.

« Passes-en la moitié à notre excellent major Rupert.

« Quel brave homme !

« Ton fidèle camarade,

« Jean DE BRAULT. »

Et toujours cette mention :

« Alger, poste restante. »

Il écrivit l'adresse, mit la lettre dans sa poche, solda son verre de liqueur avec un large pourboire et, à quelques pas de là, suivi de son jeune Arabe, qui conduisait son cheval par la bride, il entra au grand bureau de poste, où il était déjà connu, et demanda à un employé :

— Rien pour moi ?

— Si.

C'était une enveloppe, sur laquelle il reconnut tout de suite l'écriture du jardinier de Sauval.

Il respira largement.

Qu'allait-il apprendre ?

Il sortit, donna quarante sous à son gamin, se remit en selle et s'en alla tranquillement à travers les rues, du côté de Mustapha.

Bientôt, ne pouvant plus y tenir, il mit sa monture au pas, prit la lettre de Marin Bichard, et lut ce qui suit :

« Mon cher Jean,

« Tout va à Sauval et à la Vaudière comme de coutume

« Je me trompe : à la Vaudière, Victoire est triste comme un bonnet de nuit. La pauvre femme ne se console pas de ton départ et de celui de sa nièce.

« Mon père, qui va travailler là comme à l'ordinaire, essaye bien de la remonter, mais il n'y réussit pas toujours.

« Sauval est superbe en ce moment. On met les plantes des corbeilles en place, et quand vous reviendrez, il faut espérer que vous trouverez les parterres fleuris.

« Pour Marie, on ne sait rien de précis. Victoire elle-même, qui reçoit de temps en temps de ses nouvelles, n'a pas son adresse.

« Seulement elle paraît assez rassurée. Sa nièce lui a fait savoir que, par hasard, elle a trouvé une bonne place dans une excellente maison. Mais où ? Elle ne le dit pas. »

Malicieusement, le jardinier achevait sa lettre par ce bout de phrase qui fit tressaillir Jean de Brault :

« Ça ne serait-il point parce qu'elle ne veut pas qu'on aille la tourmenter ? »

Cette finesse de paysan lui rappelait clairement que son intrigue avec elle avait dû être devinée !

La lettre se terminait :

« Ton ami, Marin BICHARD. »

C'était tout.

Il la relut une seconde fois, et la déchira en petits morceaux.

Il retourna lentement à sa villa, en rêvant d'un passé qu'il ne pouvait arracher de sa mémoire.

Lorsqu'il y rentra, Frédérique lui dit :

— Comme tu es resté longtemps !...

— Une belle promenade, répondit-il ; nous la referons ensemble...

Ils se trouvaient dans une sorte d'Eden ou de paradis terrestre.

Le ciel était pur au-dessus de leurs têtes.

Au loin, la mer était calme et tranquille, et rien ne présageait encore l'ouragan qui devait bouleverser le monde.

IV

Deux Amies

Maintenant, Marie Girauld n'avait plus de secrets pour sa complaisante camarade Fanny. Elle n'avait eu d'ailleurs aucune peine à achever sa confession.

Dès la première phrase, au visage rougissant de son élève, la fleuriste avait tout compris et lui avait fermé la bouche avec sa main en lui disant :

— Tais-toi donc ! Est-ce qu'il n'y a pas longtemps que je le sais... D'ailleurs, la patronne me l'a laissé entendre...

Elle avait ajouté, avec sa bonne affection :

— Ma pauvre fille, ne te fais pas de chagrin pour si peu. C'est la vie, cela. Tu seras peut-être bien heureuse, plus tard, d'avoir quelque chose à aimer...

Mais si l'ancienne maîtresse de Jean de Brault n'avait rien caché à son amie, il n'en était pas de même pour le major Rupert, et elle n'osait pas lui confier son état

(*A suivre.*)